



HAL
open science

Les mobilités des jeunes Sahraouis en France et en Espagne : parcours complexes aux multiples facettes. L'exemple de la jeunesse sahraouie de Bressuire et Bordeaux : enjeux communs, parcours variés

Camille Tanné

► **To cite this version:**

Camille Tanné. Les mobilités des jeunes Sahraouis en France et en Espagne : parcours complexes aux multiples facettes. L'exemple de la jeunesse sahraouie de Bressuire et Bordeaux : enjeux communs, parcours variés. Sociologie. 2019. dumas-03262287

HAL Id: dumas-03262287

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03262287v1>

Submitted on 26 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

U-PC

Université Sorbonne
Paris Cité

FACULTÉ
DE SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES

Les mobilités des jeunes Sahraouis en France et en Espagne : parcours complexes aux multiples facettes.

*L'exemple de la jeunesse sahraouie de Bressuire et
Bordeaux : enjeux communs, parcours variés.*

Mémoire présenté par

Camille TANNÉ

Master 1 Expertise en Population et Développement



Sous la direction de Monsieur **Sébastien BOULAY**

Maître de conférences en anthropologie – CEPED (UPD IRD)



Centre Population
et Développement

Année Universitaire 2018-2019

Résumé du mémoire :

Identifier et rassembler des données socio-anthropologiques sur les trajectoires migratoires de la jeunesse sahraouie en France en donnant la parole aux jeunes eux-mêmes, rendre d'avantage visible cette population encore peu étudiée en France, tels sont les objectifs de ce mémoire. L'aspect multi-situé de mon étude de terrain permet d'adopter un point de vue comparatif entre deux zones géographiques d'étude principales : Bressuire dans les Deux Sèvres et Bordeaux dans le Sud-Ouest de la France, où la population sahraouie est présente. Mon étude m'a permis de mettre en évidence les parcours migratoires de ces jeunes Sahraouis, leurs motifs de départs, leurs conditions d'arrivée en Europe et plus spécifiquement leurs conditions de vie en France, et aussi leur engagement vis-à-vis de la « cause » sahraouie. Le défi de la recherche en sciences sociales est bien sûr de développer des connaissances ou encore éclairer des « zones d'ombres », et sur ce type de sujet elle peut être aussi un moyen d'action et elle peut s'avérer utile pour appuyer des décisions politiques.

MOTS CLEFS en français : **Sahara Occidental, jeunesse, mobilités, migrations, conflit, parcours, anthropologie**

MOTS CLEFS en anglais : **Western Sahara, youth, mobilities, migrations, conflict, paths, anthropology**

Avertissement

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par un jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme de Master. Il est gratuitement et librement mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie à des fins pédagogiques et de recherche en vue d'améliorer le partage et la diffusion des savoirs.

Ce document est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur conformément aux conditions imposées par la licence et dans le respect des dispositions prévues par le Code de la propriété intellectuelle (CPI, L122-4).

Ils prévoient notamment une obligation de référencement et de citation précise du document lorsqu'il est utilisé ou employé comme source. Toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite ou autre contravention au respect du droit d'auteur est susceptible d'entraîner des poursuites (CPI, L 335-2-L 335-10).

« Code de la propriété intellectuelle - Article L122-4 | Legifrance ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278911>.

« Code de la propriété intellectuelle - Article L335-2 | Legifrance ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006279172>.

*Déjà nos villages s'éloignent
Quelques fantômes m'accompagnent
Y'aura des déserts, des montagnes
A traverser jusqu'à l'Espagne
Et après... Inch'Allah¹*

¹ Cabrel, F. (2008). African Tour [Recorded by F. Cabrel]. On *Des roses et des orties* [CD]. New York : Columbia Records.

Remerciements

Ayant terminé ce travail de recherche, je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à son élaboration.

Je remercie d'abord chaleureusement Sébastien Boulay, mon directeur de mémoire et maître de stage, pour m'avoir permis de découvrir ce sujet si passionnant mais aussi pour sa présence et son investissement à chaque étape de mon stage et de ma rédaction, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Un immense merci à tous les Sahraouis de France et d'Espagne que j'ai rencontrés pendant mon stage et sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Merci de m'avoir accordé votre confiance et ouvert les portes de votre « grande famille ». Merci pour ces grandes leçons de vie, ces instants parfois difficiles mais extrêmement enrichissants. Merci pour tous ces merveilleux moments de rires, de partage et de joie que je n'oublierai jamais.

Un merci sincère et spécial à Mélanie et Rais pour m'avoir gracieusement hébergée et pour m'avoir gentiment ouvert leur porte (et quelle porte !). Vous m'avez permis de vivre au cœur de mon sujet et permis de découvrir des personnes incroyables. Ce travail a été aussi possible grâce à vous.

Je tenais à remercier également Virginia et Maria qui ont pris de leur temps précieux pour m'éclairer sur la situation des Sahraouis en France et dans les camps.

Merci à tous les enseignants passionnants et passionnés que j'ai croisés lors de cette première année de Master. Un merci particulier à Lama Kabbanji pour m'avoir permis de réaliser ce stage et d'avoir acceptée d'être mon second jury de soutenance.

Je remercie maintenant mes camarades de master « EPD POWER » pour leur bonne humeur au quotidien et pour avoir partagés de (très) longs moments de doute mais aussi de réussite !

Un grand merci aussi à tous mes amis de longue et moins longue date pour m'avoir permis de sortir de temps en temps des longues heures de rédaction, pour vos rires et vos sourires.

Pour terminer, je remercie ce que j'ai de plus cher, ma grande et belle famille. Ma sœur de cœur, Mathilde, pour ton oreille attentive et tes mots toujours rassurants, pour simplement être qui tu es. Merci à mes cousins, cousines, tantes, oncles et à mes grands-parents pour votre présence indispensable depuis toujours. Un merci particulier à Tia et Tio pour m'avoir hébergé. Mille mercis à Tia et la Mama pour avoir pris le temps de corriger ce mémoire. Et enfin, un énorme merci à mes parents qui m'ont donné tous les moyens d'arriver où je suis aujourd'hui, merci d'être toujours à l'écoute et de me soutenir dans tous mes projets.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières.....	4
Introduction.....	7
A. Contexte historique du conflit du Sahara Occidental	7
B. Contexte de la recherche.....	9
C. Problématiques	11
D. Principaux objectifs de la recherche.....	11
Chapitre 1 : Comprendre la jeunesse sahraouie en France par l'étude de terrain	12
I. Mise en place de la recherche	12
A. Définitions des termes	12
B. Définition et redéfinition de la population d'étude	16
C. Choix du terrain d'étude	16
D. Méthodologie.....	17
E. Difficultés de terrain	19
II. Entre Bressuire et Bordeaux - focus sur un terrain multi-situé.....	20
A. Une première approche dans le bocage bressuirais	21
a. Parcours et Profils des Sahraouis de Bressuire	21
b. La place des femmes	25
c. Les Sahraouis du bocage en quelques chiffres.....	26
d. Zoom sur les associations sahraouies de la région.....	27
B. Un second temps dans la région girondine	30
a. Retour sur la situation de 2015	30
b. 2019 : quelles évolutions ?.....	33
1. Le logement	33
2. Les études.....	36
3. Les papiers	39
4. Solidarités associatives et citoyennes.....	41

Chapitre 2 : Les déplacements de la jeunesse sahraouie, parcours multiples et complexes

.....	45
I. Les motivations de la migration des jeunes Sahraouis vers l'Europe	45
A. Les jeunes venus des camps de réfugiés.....	45
a. « La frustration » de la jeunesse dans les camps.....	45
b. Le programme <i>Vacaciones en Paz</i>	50
c. Les regroupements familiaux.....	53
B. Les jeunes venus de la partie occupée du Sahara Occidental.....	54
a. La pauvreté du système éducatif.....	54
b. Un militantisme impossible	56
C. La fin des années 2000 - de l'Espagne vers la France.....	57
II. L'arrivée en Europe : s'adapter en faisant face aux obstacles.....	58
A. Le choc de l'arrivée, perceptions différentes entre la France et l'Espagne	59
B. Les premières difficultés	62
a. Difficultés linguistiques	62
b. Obtenir les papiers	63
c. Travail & études.....	64
d. Se loger	66
C. Entre « invisibilité » et discriminations	67
D. Un devoir envers la « grande famille ».....	68
E. Le choix des études : personnel ou collectif ?	71
F. Ecart intergénérationnel & perspectives d'avenir divergentes	72
III. Rôle des associations sahraouies et autres soutiens.....	74
A. Un double objectif	74
B. Le football : « transmettre une cause à travers le sport »	75
C. Les associations, un travail difficile en France.....	77
D. Scoutisme et communisme : appui moral et militant	78
Chapitre 3 : Le défi des sciences sociales pour mieux comprendre ces « identités » en mouvement	80

I. Une étude sociodémographique comme enjeu de connaissance.....	80
II. Les difficultés de la mise en place d’une telle étude	81
A. Mobilités et enjeux de reconnaissance	81
B. « L’invisibilité » comme stratégie ?	83
C. La diaspora, une organisation difficile	85
III. Faisabilité de la future enquête sociodémographique en ligne.....	86
A. Quelques biais à éviter.....	86
B. Quelques questions techniques	87
C. D’autres méthodologies plus adaptées ?.....	89
Conclusion	91
Bibliographie	93
Ressources orales	98
Annexes	99
Annexe 1 : Carte du Sahara Occidental en 2015	99
Annexe 2 : Tableaux statistiques de la population enquêtée .. Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 3.1 : Carte – La population sahraouie à Bressuire et ses alentours	100
Annexe 3.2 : Carte – La population sahraouie dans la région girondine.....	101
Annexe 4 : Les principaux flux migratoires de la jeunesse sahraouie en France et en Espagne.....	102

Introduction

A. Contexte historique du conflit du Sahara Occidental

Le Sahara Occidental (annexe 1) est un territoire désertique d'Afrique du Nord-Ouest, de 266 000 km², frontalier avec le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie. Le territoire bénéficie à l'ouest, d'un large littoral Atlantique stratégique très poissonneux et d'un sous-sol riche en phosphate. Cela fait du Sahara Occidental un territoire au cœur des convoitises internationales.

L'histoire du peuple sahraoui doit être comprise en relation au passé colonial du territoire. Province espagnole de 1884 à 1975, le Sahara Occidental reste aujourd'hui le seul territoire africain dont le statut post colonial n'a pas été réglé. La marche dite « verte » pacifique organisée le « 6 novembre 1975 » (Zoubir, 2018 : 129) par le roi Hassan II pour annexer le Sahara Occidental déclenche une crise donnant lieu à l'abandon du territoire par l'Espagne qui le cède le 14 novembre 1975 au Maroc et à la Mauritanie (lors des accords tripartites de Madrid– non reconnus par l'ONU).

Cette « marche verte » et les violences envers les civils poussent les Sahraouis à s'exiler vers la *Hamada* de Tindouf (au Sud-Ouest de l'Algérie) et y bâtir des camps de réfugiés dans lesquels ils pensaient s'installer provisoirement. Les différents camps sont relativement éloignés les uns des autres et reprennent les noms des principales villes du Sahara Occidental (Dakhla, Laayoune, Aousserd, Smara...). En 1976, les Sahraouis créent la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), état en exil depuis sa création, reconnu par « 21 pays de l'Union Africaine » (Macé, 2016) et certains états dans le reste du monde. Elle est membre de l'Union Africaine depuis 1982 mais n'est pas officiellement reconnue par l'ONU. Le 10 mai 1973, le Front Polisario (Front pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro – soit deux régions du Sahara Occidental) naît clandestinement, sous l'impulsion d'E.O. Mustafa Sayed, M. Abdelaziz et I. Ghali afin de lutter contre l'occupation marocaine et mauritanienne sur le territoire. Le Front Polisario, jusqu'à ce jour, est perçu par le Maroc comme un groupe terroriste financé par l'Algérie. Ce mouvement étant encore aujourd'hui soutenu par, entre autres, l'Algérie (pays rival du Maroc), la Libye et Cuba. Le projet du Front Polisario est de construire un « état Sahraoui libre et indépendant par le biais d'une révolution sociale » (Gómez Martín, 2016 : 83). En 1979 l'armée du Polisario parvient à contrer la Mauritanie qui se retire du conflit à la suite d'un coup d'État militaire (Cartini, 2003 : 18). Depuis, le Maroc contrôle 80% du Sahara Occidental, le considérant comme ses « provinces du Sud ». Durant les années 1980, le Maroc érige un mur de sable pour protéger la zone qu'il contrôle. Ce mur appelé « mur de sable » ou « mur de la honte » bordé d'un champ de mine sépare donc la « zone occupée » de la « zone libre », rendant la traversée de la frontière impossible et condamne donc des centaines de familles à vivre séparées. En 1991, un cessez-le-feu est signé sur

décision de l'ONU, présente sur le territoire dans le cadre de la mission MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un Référendum au Sahara Occidental). Un accord de paix est aussi signé, celui-ci prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui initialement prévu en janvier 1992. Ce « droit à l'autodétermination fut reconnu pour la première fois en 1966, au moment où l'Espagne exerçait encore une administration sur le territoire » (Ruiz Miguel, 2018 : 102) mais également lors du cessez-le-feu. Le référendum et le cessez-le-feu « furent les deux éléments clés du Plan de règlement approuvé par le Conseil de sécurité (ONU) » (Ruiz Miguel, 2018 : 101). Cependant le référendum a été à de nombreuses reprises reporté car aucune des parties n'a réussi à se mettre d'accord sur la constitution du corps électoral composé par ce que les Nations Unies ont appelé la « population autochtone ». Le Maroc n'accepte qu'une autonomie sous sa souveraineté pour le territoire du Sahara Occidental. Tandis que le Polisario qui revendique l'organisation d'un référendum d'autodétermination conformément à la législation internationale, considère cette proposition d'autonomie comme illusoire.

Le blocage du conflit a été alimenté par les relations entretenues entre certaines puissances alliées avec le Maroc ou l'Algérie (notamment lors de la Guerre Froide). En effet, le Maroc était un allié pour la France, les États Unis et l'Espagne dans la guerre contre le communisme, et c'est actuellement un fort soutien dans la lutte contre le terrorisme (Zoubir, 2018 : 125). Depuis quelques années ce sont les flux migratoires illégaux qui inquiètent l'Union Européenne frappée par ce que l'on appelle communément une « crise migratoire ». Les États membres ont essayé de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour limiter au maximum le passage illégal des frontières européennes. Par sa position géographique, le Maroc joue un rôle important dans la lutte contre l'immigration illégale. Il a « toujours su jouer de sa position géographique et de la présence sur son territoire de personnes en migration, originaires notamment d'Afrique de l'Ouest et Centrale, pour mener à bien ses négociations avec l'Union Européenne » (GADEM, 2018 : 45). Ce « partenariat » entre l'Union Européenne et le Maroc s'est confirmé sur le plan économique. Un accord commercial de libre échange a été signé par les deux parties en 2012, accord qui en 2016 souhaitait étendre les préférences tarifaires au territoire contesté du Sahara Occidental. Cet accord commercial a été largement contredit par le Polisario qui a déposé un recours conduisant la Cours de Justice de l'Union Européenne (CJUE) à rejeter cette extension². Cette décision a conduit le Ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Aziz Akhannouch, dans un communiqué de presse à mettre en garde sur les « lourdes conséquences sur le plan socio-

²Accessible à l'adresse :

<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=186489&pageIndex=0&doclang=FR&mode=req&dir=&occ=first&part=1&cid=1128830>

économique, dont l'UE assumera l'entière responsabilité » et avait ajouté un « véritable risque de reprise des flux migratoires »³ en cas de non-respect de cet accord commercial. On pourrait qualifier ces actions de « chantage migratoire » pratiqué par le Maroc sur l'Union Européenne pour conserver son « partenariat ». Début 2019 les accords de pêche et agricoles ont été renouvelés et étendu au territoire du Sahara Occidental. Federica Mogherini chef de la diplomatie européenne a alors parlé d'une « nouvelle étape dans le partenariat stratégique » avec le Maroc (« L'accord commercial UE-Maroc étendu au Sahara occidental », 2019). Les accords commerciaux permettent donc de manière plus large de négocier d'autres questions qui intéressent le Maroc et l'Union Européenne dont notamment la coopération pour lutter contre les migrations irrégulières ou la présence marocaine illégale au Sahara Occidental.

Ainsi les tensions dans les relations algéro-marocaines au Maghreb, les tensions franco-algériennes, les postures géopolitiques des différentes puissances et les intérêts économiques de chacun jouent un rôle dans la « non-résolution » du conflit du Sahara Occidental et priment sur la légalité internationale. En effet, il est ici question du non-respect du « droit des peuples à disposer d'eux même ». Ainsi les intérêts nationaux, géopolitiques et économiques de la région sont privilégiés au détriment des droits légitimes et des conditions de vie de la population sahraouie souvent négligée face à la « dispute » du territoire.

Le conflit du Sahara Occidental peut être qualifié de « conflit gelé » (Zoubir, 2018 : 123), car même si le conflit armé a été interrompu par le cessez-le-feu, celui-ci pourrait reprendre à tout moment car aucun traité de paix n'a été signé. Un climat d'insécurité et d'instabilité pèse sur la vie des habitants qui ont toujours été mis à l'écart des enjeux géopolitiques, économiques et stratégiques de cette région du monde.

B. Contexte de la recherche

Le gouvernement sahraoui a depuis sa création beaucoup investi dans l'éducation qui est devenu un des piliers de la révolution. Pour le Front Polisario comme pour les familles « le potentiel du futur Sahara Occidental repose sur les épaules de la nouvelle génération » (Corbet, 2018 : 338). La jeunesse sahraouie joue ainsi un rôle majeur aux yeux du gouvernement, dans la construction de la future RASD. Il est donc indispensable de documenter les profils et les trajectoires de cette classe d'âge à part entière qui, nous allons le voir, est très mobile et dispersée.

Depuis le début du conflit, un phénomène majeur est à constater. Il s'agit des déplacements des Sahraouis à travers le monde et plus précisément des déplacements de cette jeunesse sahraouie.

³ Accessible à l'adresse : <http://www.agriculture.gov.ma/pages/communiqués/lunion-europeenne-doit-assurer-le-cadre-necessaire-pour-lapplication-des-dispositi>

Elle se dirige en majorité vers le Maghreb (Maroc, Algérie, Libye...), dans certains États d'Amérique latine (principalement Cuba) mais aussi, plus récemment, vers l'Europe (Espagne, France, Belgique, Angleterre...). Ces mobilités étant de natures différentes selon les régions de départ (« zone occupée » ou camps de réfugiés) les motifs de la « migration » seront différents, les lieux de passages et d'installation également.

Ces déplacements présentent un caractère particulier car ils ne sont pas linéaires. Au contraire, ils ont un caractère « circulaire » (Gómez Martín, 2010). En effet, les Sahraouis qui partent à l'étranger ont déjà connu un premier exil en partant dans les camps, exil physique (pour la première génération) ou « imaginaire » (pour les générations n'ayant jamais connu le territoire). De plus la vie dans les camps a un caractère temporaire, ils n'appartiennent pas vraiment à cet espace, leur terre d'origine étant occupée. Les camps, la zone Nord de la Mauritanie (où vivent également certains Sahraouis) ainsi que les destinations d'accueil apparaissent comme des espaces intermédiaires dans le « processus migratoire ». Le but final pour la majorité étant de retourner sur le territoire du Sahara Occidental libre et indépendant. Ce propos est cependant à nuancer, étant donné que le territoire est occupé depuis plus de 40 ans, certains se sont établis de manière plus durable sur d'autres territoires.

En dressant ce bref contexte on peut pressentir la complexité de l'étude des parcours migratoires des jeunes Sahraouis ; celle-ci ne pouvant pas être faite indépendamment du contexte historique et des enjeux que représente le conflit du Sahara Occidental. On imagine d'emblée les différents questionnements sous-jacents à cette thématique, qu'ils soient identitaires, sociaux, culturels, juridiques.

Néanmoins, on a constaté un manque considérable de données sociodémographiques sur cette population, tant dans la littérature scientifique que dans les débats publics. Plusieurs auteurs tels que Gómez Martín ou Corbet ont commencé à documenter les déplacements des jeunes Sahraouis lors de programmes de vacances (Gómez Martín, 2018 : 7) ou encore parlent des chocs que représentent les différents « exils » ressentis par ces jeunes lors des déplacements (Corbet 2018). Cependant aucune donnée statistique précise n'existe sur cette jeunesse, on ne connaît pas précisément leurs profils ni leurs cursus. Il y a peu d'information également sur leur organisation ; à savoir, comment ils communiquent, l'existence d'associations d'étudiants ou de jeunes, celles-ci sont parfois seulement mentionnées (Gómez Martín, 2018).

Le manque considérable de données qui existe autour de cette population, contribue aussi à son invisibilité sur la scène culturelle, politique, médiatique mais aussi dans les travaux universitaires. C'est à la suite de ce constat que le propos de la recherche suivante a vu le jour. Nous avons ici à faire à un enjeu de connaissance, « L'invisibilité » et l'insuffisance de données

sociodémographiques sur ce thème étant un sujet d'étude en soit. C'est par la recherche en sciences sociales que nous allons essayer de mieux connaître cette population et de la documenter.

C. Problématiques

La recherche en sciences sociales est-elle en mesure d'identifier les trajectoires migratoires de la jeunesse sahraouie en Europe ? Et quels seraient les enjeux et contraintes de la mise en place d'une enquête sociodémographique à grande échelle ?

D. Principaux objectifs de la recherche

La recherche dont fait l'objet ce mémoire s'attache à remplir deux objectifs. Le premier étant de commencer à identifier et à rassembler des données sur les trajectoires migratoires contemporaines des jeunes Sahraouis. Il s'agira, à travers l'exemple de mon terrain, d'étudier les motifs de départ des jeunes Sahraouis, leurs parcours et cursus, les conditions d'arrivée en Europe et conditions de vie, les discriminations dont ils font l'objet, leur professionnalisation et/ou accès à l'emploi, leur politisation et/ou engagement, etc. En bref, le but est de réaliser une « photographie » de la jeunesse sahraouie en France surtout et plus secondairement, en Espagne, en répondant aux questionnements énoncés précédemment afin de documenter cette population peu étudiée jusqu'alors.

Dresser ce panorama à partir de mon terrain d'étude nous permettra d'avoir une idée plus claire des profils des jeunes Sahraouis mais aussi de répondre au second objectif. Celui-ci étant de mieux maîtriser le terrain afin de questionner l'éventuelle mise en place et diffusion d'une enquête sociodémographique à grande échelle et en cerner les principaux enjeux.

Chapitre 1 : Comprendre la jeunesse sahraouie en France par l'étude de terrain

La première partie de ce chapitre visera à présenter la mise en place de ma recherche, du choix de la population et du terrain d'étude jusqu'aux principales difficultés auxquelles j'ai pu être confrontée, en passant par la méthodologie employée pour étudier les trajectoires migratoires de la jeunesse sahraouie en France et en Espagne. Dans un second temps, il s'agira d'exposer plus spécifiquement et concrètement les données recueillies sur mon terrain en France, dans les régions de Bressuire et Bordeaux, en adoptant un point de vue comparatif.

I. Mise en place de la recherche

A. Définitions des termes

Avant de présenter ma population d'étude, mon terrain et ma méthodologie, il me faut définir les termes de mon sujet. Déjà il faut s'attarder sur la manière de définir les Sahraouis en migration. Est-il pertinent de parler de migrants, exilés ou de réfugiés pour une population qui garde un fort ethos nomade ?

Pour débiter ce propos, il me semblait important de m'appuyer sur les témoignages des Sahraouis afin de voir comment ils se définissent eux-mêmes. Les termes qu'ils emploient majoritairement sont ceux d'immigrant et étranger : « tu redeviens immigrant » ; « le premier obstacle c'est d'être immigrant » ; « je suis immigrant » ; « je resterai toujours un étranger » ; « on te juge forcément parce que t'es étranger » ; « en tant qu'étranger ». Quelques-uns se définissent comme « réfugié » ou « exilé » mais ce ne sont pas les termes les plus courants.

La terminologie « d'immigrant » est assez difficile à définir car ce n'est pas le terme employé le plus couramment. Le préfixe « im » met l'accent sur l'arrivée dans le pays de destination. Ce terme provient du verbe « immigrer » qui selon la définition du Larousse⁴ signifie « venir se fixer dans un pays autre que le sien ». On constate que cette définition ne prend pas en compte la dimension dynamique caractérisant les parcours des Sahraouis. En effet, nous allons le voir, ceux-ci ne se « fixent » pas véritablement à un endroit précis, ils se déplacent régulièrement et ne s'établissent pas souvent définitivement dans un lieu. On pourrait distinguer le terme « d'immigrant » avec le terme « d'immigré » qui témoigne d'un processus fini, la migration ayant déjà eu lieu tandis que « l'immigrant » est « en train de migrer ».

Cela nous conduit à définir également le terme « d'immigration » tel qu'il est défini dans le glossaire de l'organisation internationale pour les migrations – OMI (Perruchoud, 2007 : 38) c'est l'« Action de se rendre dans un État dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y

⁴Accessible à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigrer/41706?q=immigrer#41611>

installer ». On remarque d'emblée que ce terme ne correspond pas vraiment à la situation des Sahraouis car ils n'ont pas toujours l'intention de s'installer de manière pérenne dans un autre pays mais restent mobiles.

Pour ce qui est du terme « d'étranger » celui-ci est défini par l'OMI (Perruchoud, 2007 : 29) comme étant un « individu n'ayant pas la nationalité de l'État considéré ». Nous pourrions compléter cette définition à s'appuyant sur celle de l'INSEE⁵ et donc propre à la France, définissant un étranger comme étant une « personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). [...] A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition ». Cette définition semble mieux correspondre à la situation de certains Sahraouis.

Le terme de « réfugié » est aussi employé à plusieurs reprises par certains Sahraouis notamment ceux de Bordeaux. L'article 1^{er} A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951⁶ stipule entre autres que « le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». C'est le cas notamment des Sahraouis qui fuient la « zone occupée » du Sahara Occidental à la suite de condamnations ou de violences mais aussi de certains qui fuient la misère des camps de réfugiés. Toutefois nous le verrons, l'obtention de ce statut en France n'est pas toujours évidente. Ce terme ne peut en revanche pas être employé pour désigner tous les Sahraouis arrivants en Europe.

De plus, il ne faut pas oublier que ce terme comme celui de « migrant » renvoie à des nomenclatures politiques européennes qui ne font pas nécessairement partie du système de sens des Sahraouis avant qu'ils arrivent en Europe.

Nous devons aussi nous interroger sur la notion d'exil et d'exode lorsque l'on parle des mobilités des Sahraouis. La notion d'exil a été définie par le sociologue C. Bolzman (2014 :

⁵ Accessible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1198>

⁶ *Convention de Genève*, Genève, 28 juillet 1951, Nations Unies, accessible à l'adresse http://www.ofii.fr/IMG/pdf/L%E2%80%99accueil%20du%20demandeur%20d%E2%80%99asile/Convention_de_Geneve.pdf

44) comme « l'obligation de quitter son État suite à un contexte de violence⁷ et de chercher refuge dans le cadre d'un autre État pendant une période d'une durée imprévisible ». Il ajoute que c'est un processus qui « implique la perte du lieu habituel de vie, sans que les personnes concernées puissent avoir la garantie de trouver un nouveau lieu de vie où s'installer » parlant d'émigration à caractère « réactif (on s'en va *de* quelque part, on ne va pas *vers* quelque part) et « aléatoire (la décision concernant la résidence dans un autre État et le moment du retour à leur pays échappant aux individus) » (Bolzman, 2014 : 45). Cette idée de partir sans vraiment choisir sa destination d'arrivée et l'idée de ne pas savoir quand aura lieu le retour est important à garder à l'esprit lorsque l'on parle des migrations des Sahraouis. L'exil marque inévitablement une rupture dans la vie des personnes qu'elle soit économique, sociale ou culturelle. Des auteurs comme par exemple A. Abjean (2003) ont travaillé sur les différentes formes d'exil qu'ont connu les Sahraouis comme moteurs de leur construction identitaire. Une grande partie d'entre eux a connu une forme d'exil vers les camps de réfugiés mais aussi plus tard, vers l'Europe. L'exil peut donc être perçu comme une composante de l'identité sahraouie.

Dans le cas Sahraoui n'est-il pas pertinent de parler également d'exode ? L'exode a été défini par l'OMI (Perruchoud, 2007 : 30) comme étant « un mouvement en groupes, isolé et sporadique, hors du pays d'origine. L'exode en masse est un mouvement d'un grand nombre de personnes ou d'une fraction d'une communauté ». Les raisons de cet exode sont variables, elles peuvent être d'ordre économique, politique, d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle. Lorsqu'ils se déplacent, les Sahraouis se regroupent souvent dans les lieux qui ont été choisis par les premiers arrivants, témoignant des liens qui les unissent et rappelant les déplacements des nomades qui ont tendance à se déplacer en groupes.

En conclusion, plutôt que parler de migrations des Sahraouis, il est peut-être plus pertinent de parler de mobilités, compte tenu de leurs origines nomades dont les déplacements réguliers font partie de leur histoire et de leur identité.

Pour se définir collectivement, les Sahraouis utilisent le terme de « communauté » sahraouie. La notion de « communauté » n'est pas simple à définir compte tenu des différents usages de ce terme dans différentes disciplines et des nombreuses connotations qui lui ont été données. En France notamment, c'est un terme qui est assez controversé, pouvant renvoyer à

⁷ L'auteur définit le terme de violence en se référant à Y. Michaud (1996 : 8) « un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, en portant atteinte à une ou plusieurs personnes à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité mentale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles »

des affichages idéologiques ou politiques (communauté ethnique, religieuse...), je préférerais donc l'employer avec des guillemets. L'idée ici n'est pas tant de discuter des différentes définitions de la « communauté » que d'exposer ce que j'entends par ce terme dans le cadre de cette recherche. Au sens étymologique du terme, la « communauté » désigne « un groupe de personnes (*cum*) qui jouissent de manière indivise d'un patrimoine, un bien, une ressource, ou bien au contraire une obligation, une dette (*munus*) » (Jacquier, 2011 : 36). En nous basant notamment sur la définition qu'a proposée l'école de Chicago, nous pouvons dire que la « communauté » (sahraouie) rassemble leur « identité collective » et leur attachement à un groupe social et une culture spécifique comme « fondement du lien social » qui les unis (Gouëset, Hoffmann, 2006 : 2).

Pour définir l'ensemble des Sahraouis à l'étranger, on retrouve également le terme de « diaspora » que l'OMI définit comme étant un « État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe » (Perruchoud, 2007 : 20). Le terme « diaspora » provient du grec *diaspeirein* faisant référence à la dispersion de la population. M. Bruneau, géographe français, a travaillé sur les phénomènes diasporiques spécifiquement dans son article "Phénomène diasporique, transnationalisme, lieux et territoires" (2011). Il montre que ce terme n'est pas applicable à toutes les mobilités mais « il faut qu'avec le temps se maintienne un sentiment d'appartenance, une identité par une décision consciente, voire en vertu d'un certain acharnement ». Ainsi ici le territoire apparaît comme un « pôle d'attraction lié à une mémoire », idée que l'on retrouve bien dans les discours des Sahraouis qui font souvent référence à l'espoir d'indépendance de ce territoire « idéalisé ». De plus c'est le « lien communautaire » qui joue un rôle majeur dans la définition d'une diaspora, lien que l'on retrouve chez les Sahraouis qui se définissent, nous l'avons vu, comme une « communauté ». En plus d'être dispersés sur différents territoires, le choix des destinations d'accueil « s'accomplit en conformité avec la structure des chaînes migratoires qui relient les migrants à ceux qui sont déjà installés dans les pays d'accueil » (Bruneau, 2011) cela étant un autre trait caractéristique de la diaspora sahraouie. A cela s'ajoute le fait que même si les Sahraouis s'intègrent dans les pays d'accueil, ils « conservent une conscience identitaire liée à la mémoire collective du territoire, de la société d'origine et de son histoire ». Les travaux de C. Gómez Martín (2008 : 6) rappellent « l'évocation constante et l'idéalisation de la terre d'origine » du Sahara Occidental.

Enfin la diaspora se caractérise par les échanges constants entre ceux qui sont partis et la société d'origine, par l'envoi de biens ou d'informations permettant de créer des réseaux. Idée

que l'on retrouve aussi chez les Sahraouis qui gardent un contact régulier avec leurs familles ou leurs proches. Cela permet de créer des liens entre les différents espaces dans lesquels évoluent les Sahraouis. C'est l'idée que développe C. Gómez Martín avec le concept de « transmigrant » (Gómez Martín, 2010 : 9) qui renvoie à l'idée que les Sahraouis vivent entre différents espaces avec lesquels ils maintiennent des relations et « sans que cela suppose une véritable installation dans aucun d'eux ». Les mobilités des Sahraouis finissent par créer un « réseau migratoire consolidé et complexe » entre, nous le verrons notamment, le Maghreb et l'Europe.

B. Définition et redéfinition de la population d'étude

Au départ, lorsque cette étude a été pensée, nous voulions étudier les trajectoires académiques de la population estudiantine sahraouie. Or, en menant les premiers entretiens, notamment avec des responsables d'associations qui connaissent bien les jeunes Sahraouis, je me suis rendu compte qu'une grande partie de cette jeunesse n'était pas étudiante. J'ai donc décidé d'élargir ma population d'étude à la jeunesse sahraouie en général, étudiants ou non, afin de comprendre pourquoi certains ne font pas d'études et ainsi avoir un point de comparaison avec les jeunes étudiants et savoir si cela influe sur les trajectoires des uns et des autres.

On se rend compte qu'il est relativement difficile de fixer un âge précis délimitant la jeunesse, celle-ci étant considérée comme une période de « transition » vers l'âge adulte. Communément, en sciences sociales, on a utilisé la classe d'âge des 15-24 ans pour délimiter cette période de vie. Cependant, aujourd'hui on parle « d'allongement de la jeunesse » et l'INSEE tend à élargir sa périodisation en statistiques, ce qui conduit à « retenir 15 ans et 29 ans pour délimiter la jeunesse » (Roudet, 2012 : 3). J'ai finalement moi-même décidé de considérer comme « jeune » tous les Sahraoui de 15 ans à 35 ans car certains Sahraouis d'une trentaine d'années que j'ai rencontrés, se disaient faire partie de cette jeunesse.

L'idée sera donc d'étudier les trajectoires migratoires des jeunes Sahraouis de 15 à 35 ans, étudiants ou non. Je trouvais également intéressant de rencontrer des personnes plus âgées de 40-50 ans appartenant à la première génération des Sahraouis arrivés en France. Cela permettait d'avoir un point de comparaison entre leurs trajectoires et celles des jeunes d'aujourd'hui mais, également, parce que ceux-ci m'ont permis au départ de mieux comprendre l'histoire du conflit et surtout de la population.

C. Choix du terrain d'étude

Mon étude s'est déroulée en plusieurs temps et sur différents terrains. Lorsque l'étude a été pensée, il était question de travailler à moitié en France et à moitié en Espagne afin de comparer

les deux terrains. Cependant, il a été préférable de me recentrer sur un terrain plus restreint car l'adaptation et les rencontres prennent du temps si l'on veut en faire une étude plus approfondie. Le terrain central de mon étude a donc été le bocage bressuirais, situé dans la partie nord des Deux-Sèvres. J'ai effectué un terrain d'un mois dans cette région, j'étais basée à Bressuire et j'ai eu l'occasion de me déplacer dans les villages alentours (Nueil les Aubiers, Mauléon, Cerizay, etc.). Le choix de ce terrain s'est fait après avoir rencontré des premiers Sahraouis habitant la région qui m'ont confié qu'environ 450 Sahraouis y vivaient. De plus, la population sahraouie présente dans le bocage n'a pas à l'heure d'aujourd'hui été beaucoup étudiée, si ce n'est comme point de comparaison dans le mémoire de B. Dejust sur « les migrants Sahraouis de Bordeaux » (Dejust, 2016). Cela représente donc un terrain d'étude en soit.

Une seconde phase du terrain a été de me rendre à Bordeaux. Le but était déjà d'avoir un point de comparaison avec Bressuire (la population sahraouie de Bordeaux étant relativement nombreuse, également), afin de voir si d'une région à l'autre, les profils et parcours des jeunes Sahraouis différaient. L'idée était aussi d'étudier les éventuelles évolutions de la population sahraouie de Bordeaux entre 2016 et 2019, en prenant comme point de référence le mémoire réalisé sur la population sahraouie de Bordeaux en 2016 (Dejust, 2016).

Mon terrain m'a conduit aussi à passer quelques jours à Vitoria-Gasteiz, au nord de l'Espagne. Il y a au Pays Basque espagnol des milliers de Sahraouis qui y vivent et cela depuis les années 1990. Je voulais garder l'idée d'un début de comparaison entre la France et l'Espagne en ce qui concerne les trajectoires migratoires et profils des Sahraouis. Discuter avec des responsables d'associations m'a aussi permis de mieux connaître la population sahraouie en Espagne.

D. Méthodologie

Avant de commencer ma recherche sur le terrain à proprement parlé, j'ai réalisé un état de l'art de la littérature disponible pour me familiariser avec le sujet. J'ai constaté que les données sociodémographiques sur la population en question étaient relativement pauvres voire inexistantes et ainsi justifier la pertinence de l'étude.

Pour débiter mon terrain, j'ai décidé de rencontrer trois responsables d'associations sahraouies en région parisienne pour que ceux-ci m'éclairient sur ce qu'est, selon leurs connaissances, la population « jeune » sahraouie en Europe. J'ai ensuite réalisé une vingtaine d'entretiens semi-directifs dont 2 collectifs avec des jeunes Sahraouis (15-33 ans) et quelques Sahraouis plus âgés (40-50 ans). J'ai aussi décidé de compléter mon étude en rencontrant le président de la coordination des associations de soutien au peuple sahraoui en Espagne (CEAS Sahara) et une bénévole de la Cimade à Bordeaux.

Étant donné que je vivais dans les foyers des Sahraouis pendant mon terrain, cela m'a permis d'observer et de partager leurs modes de vie au quotidien. Les discussions informelles avec les Sahraouis que j'ai rencontrés, ont rythmé mes journées et ont été très enrichissantes lorsque la situation ne se prêtait pas à la conduite d'entretiens. Cela m'a notamment permis de récolter plus d'informations sur les profils des jeunes à Bordeaux.

J'ai aussi eu l'occasion de participer à différents événements en rapport avec la « cause » sahraouie, à savoir l'organisation d'un tournoi de football, une manifestation et une projection de film. Cela m'a permis à la fois de mieux m'intégrer mais aussi de me faire une idée plus claire des modes d'engagement, d'intégration et de diffusion de la culture sahraouie en France et en Espagne.

Comme le disent si bien les auteurs de *Parcours* « pour appréhender les liens entre contexte d'origine, conditions de vie en France et histoire personnelle de l'individu, il était nécessaire de pouvoir reconstituer des trajectoires de vie » (Desgrées du loû, Pannetier, Ravalihasy et Gosselin, 2017 : 29). Grâce aux entretiens, j'ai pu mettre en lumière les mécanismes sociaux et les processus qui modèlent les parcours de vie.

J'ai également commencé à utiliser la méthode du récit biographique « qui s'appuie sur une grille « âge événement » (Ageven) outil qui permet de dater les événements clés de la vie de la personne, en aidant l'enquêté à se remémorer le moment de l'événement » (Desgrées du loû, Pannetier, Ravalihasy et Gosselin, 2017 : 29). L'idée étant d'aider les Sahraouis à dater les événements clefs de leurs trajectoires. Cela permet aux individus de se repérer sur une grille où figurent les différentes années, ils peuvent ainsi « se remémorer plus facilement les événements de leur vie en les situant les uns par rapport aux autres » en identifiant des moments marquants de leurs vies (mariages, décès, naissances, arrivée en Europe, etc). Cela permet de croiser leurs trajectoires migratoires avec leurs parcours scolaires, académiques et professionnels et dater les événements de manière assez précise (à l'année) en les ordonnant dans le temps et dans l'espace. Une des difficultés que représente l'étude des trajectoires de vie des individus est que ceux-ci se basent sur leurs souvenirs et leur subjectivité, cela peut générer des incohérences car la mémoire n'est pas infallible. La grille « Ageven » permet tout de même de limiter ces « biais de mémoire » (Courgeau, 1991). Nous sommes inévitablement confrontés à ce que D. Burrick appelle des « zones blanches » (Burrick, 2010 : 18) c'est-à-dire des périodes ou des éléments manquants. Ces zones d'ombres sont toutefois intéressantes à questionner. Comme le disent E. Lelièvre et G. Vivier (2001) la méthode biographique est un outil de collecte « ouvert » qui permet de créer des espaces de libertés tout en conservant un mode d'entretien relativement cadré. Ayant mis en place cette méthode relativement tard lors de ma recherche, par manque de temps, je n'ai malheureusement pas pu multiplier les recueils de récits biographiques pour obtenir des données exploitables statistiquement.

E. Difficultés de terrain

Avant de présenter plus précisément les données recueillies lors de mon terrain, il me semblait important de faire un point sur les difficultés et limites que j'ai pu rencontrer. La difficulté majeure de mon terrain a été de trouver un équilibre entre m'intégrer, établir une relation de confiance avec les Sahraouis et garder un regard relativement neutre et objectif sur le terrain. Mon intégration a été facile et relativement rapide, compte tenu de la volonté des Sahraouis de partager leurs vies, le plus difficile pour moi a été la prise de recul. En effet, lorsque l'on vit au quotidien avec les personnes, qu'ils se confient à nous, que l'on s'intègre dans leur quotidien, un certain « attachement » se crée et il n'est pas toujours évident de garder une distance avec leurs propos. Parfois, nous sommes confrontés à des situations difficiles, éloignées de notre quotidien et je pense que nous ne sommes jamais vraiment préparés à gérer ce genre de situations. Il faut toujours faire en sorte de prendre du recul sur les situations afin de pouvoir rendre compte le plus objectivement possible de tous les aspects de notre terrain et d'éviter de tomber dans le « militantisme » dont peut être porteur ce type de sujet.

Cela m'amène à exposer un autre obstacle au travail de recherche que j'ai noté. Le fait d'être seul sur son terrain donne une autonomie et une liberté dans le déroulement du terrain qu'il ne faut pas négliger. Cependant, cela signifie également ne jamais avoir de retour réflexif sur les données que l'on recueille. Il faut sans cesse soi-même se questionner et avoir un regard critique sur notre manière d'appréhender le terrain. Être seul signifie aussi devoir gérer ses émotions et garder une certaine distance avec ses enquêtés. Le journal de terrain joue alors un rôle très important. Il nous accompagne comme un « compagnon de terrain » où l'on peut noter à la fois nos réflexions critiques et nos émotions et ainsi avoir un regard plus distant avec notre sujet. Il permet aussi de garder une position d'étudiant chercheur en face de nos enquêtés et ainsi poser une limite dans les relations que l'on établit avec eux.

Une autre difficulté du terrain a été parfois la barrière linguistique. La majorité des sahraouis que j'ai rencontré sont hispanophones et certains même maîtrisent le français, donc avec eux le problème ne se posait pas. Cependant, au départ il a été difficile de communiquer avec les personnes qui ne parlaient que le hassanya. Ne maîtrisant pas cette langue, c'était parfois frustrant de ne pas pouvoir communiquer avec eux ou de rester dans des discussions relativement superficielles. Pour y remédier, il m'a parfois fallu demander à d'autres Sahraouis de jouer le rôle de traducteur pour pouvoir malgré tout communiquer, ce qui peut poser d'autres problèmes.

Au-delà de la barrière de la langue, j'ai trouvé dans un premier temps que la relation de confiance était plus difficile à établir avec les femmes qu'avec les hommes. En effet, même en étant moi-même une femme, j'ai trouvé qu'il n'était pas toujours évident d'entrer en contact avec elles. Déjà, parce qu'elles sont moins nombreuses et moins visibles que les hommes (j'ai au départ

rencontré très peu de femmes). Aussi, parce qu'elles semblent plus méfiantes au premier abord et ont une certaine pudeur à se livrer. C'est en entrant en contact avec des jeunes femmes (de mon âge) dans un premier temps que j'ai pu par la suite, discuter avec des femmes plus âgées et accéder à ce « monde de femmes ». La relation aux hommes a été d'emblée beaucoup plus simple, cependant il m'a fallu garder une distance en rappelant ma place d'étudiante chercheuse afin d'éviter que nos relations soient biaisées par nos « équations personnelles respectives (Ouattara, 2004).

Un autre biais a été qu'avec ce type de sujet, on doit parfois faire face à des discours politisés ou militants pouvant porter préjudice à la recherche. En effet, au début de mon terrain, j'ai constaté que spontanément les personnes me parlaient plus facilement de la politique ou de l'histoire du conflit, comme si celui-ci avait plus d'importance que leur propre parcours. Il était plus difficile d'obtenir d'emblée des informations sur leurs trajectoires. Il m'a fallu insister sur ce point dans le déroulement de l'entretien et parfois moi-même raconter, avant de débiter l'entretien, ce que je savais du conflit afin d'entrer plus directement dans le vif du sujet.

La « négociation » des entretiens n'a pas été non plus toujours évidente dans le sens où, déjà, les Sahraouis sont très mobiles, ce qui rend parfois difficile la prise de rendez-vous. De plus, les situations se prêtaient plus à des discussions informelles parce que face à l'enregistrement, certaines personnes se montraient réticentes et aussi, parce que je n'avais pas toujours accès à un endroit calme, propice à la conduite d'entretien semi-directif. Pour finir, même si l'intégration se fait rapidement, chaque nouveau terrain nécessite une phase d'adaptation et d'observation avant de pouvoir véritablement négocier des entretiens.

L'accès au terrain m'a largement été facilité par les premiers contacts que j'ai eu avec des Sahraouis qui m'ont ouvert les portes de la « communauté », de connaissances en connaissances, j'ai pu ainsi accéder aux différentes étapes de mon terrain. Il était bien d'avoir pu être logé directement chez les Sahraouis, cela m'a permis d'accéder à une certaine « intimité ». Dans les foyers, il semble y avoir moins de barrières pour se livrer notamment pour les femmes Sahraouies. En revanche, être logée dans les foyers sahraouis a pu représenter un biais, dans le sens où mes hôtes me dirigeaient vers d'autres Sahraouis selon leurs affinités. C'est pour cela qu'il était important que j'élargisse mon cercle de connaissances au maximum.

II. Entre Bressuire et Bordeaux - focus sur un terrain multi-situé

Avec les quelques données de cadrage que je viens de présenter, nous devrions avoir une idée plus claire du sujet de ma recherche et de sa réalisation. A présent nous allons plus précisément

nous intéresser aux profils et trajectoires des Sahraouis de Bressuire et de Bordeaux en adoptant un point de vu comparatif.

A. Une première approche dans le bocage bressuirais

a. Parcours et Profils des Sahraouis de Bressuire

Comme je le disais précédemment la première phase de mon terrain s'est déroulée dans la région de Bressuire au nord des Deux-Sèvres. Cette région compte, selon les témoignages de plusieurs Sahraouis que j'ai rencontré, entre 450 et 650 Sahraouis. Il est difficile de savoir précisément combien de Sahraouis y vivent car ils sont très mobiles, tous ne s'installent donc pas de manière pérenne dans la région. C'est en tout cas l'explication qui est revenu régulièrement dans les discours : « ce sont des nomades donc souvent ils ne restent pas longtemps, ils viennent travailler pendant les saisons » (Extrait de l'entretien avec Jatri⁸). Les Sahraouis ont tendance à se déplacer de ville en ville au gré du travail.

En effet, dans le bocage bressuirais, l'offre de travail est assez importante dans plusieurs secteurs d'activités tels que la production animale, les usines (agroalimentaire, menuiserie, mécanique, chaînes de productions...) ou encore dans l'agriculture⁹. Il y a par exemple, un abattoir à Nueil-les-Aubiers (commune voisine à Bressuire) : *Gastronome*, qui embauche régulièrement des Sahraouis (quatre personnes que j'ai rencontrées m'ont dit y travailler et m'ont dit connaître d'autres Sahraouis dans le même cas). Par exemple, le premier Sahraoui à être arrivé dans la région, me dit que c'est « surtout avec les offres de travail qu'il y a comme *Gastronome* etc il y avait pas mal de gens qui ont venus pour travailler » (extrait de l'entretien avec Jatri). Dans ce genre d'entreprises, il est plus facile pour les Sahraouis de trouver du travail d'abord parce qu'ils n'ont pas besoin de maîtriser le français pour pouvoir travailler : « *Gastronome* c'est pas vital la langue française [...] tu viens, tu fais ton boulot, tu as pas besoin de parler avec quelqu'un, tu as pas besoin d'avoir le français parce que tu es toujours dans le même truc à faire » (extrait de l'entretien avec Aminatou). C'est le cas aussi pour les travaux saisonniers dans l'agriculture « je travaillais au départ dans l'agriculture, dans le ramassage de pommes, donc ça me demandait pas de parler français. » (Extrait de l'entretien avec Najib). En plus de la question linguistique, ces domaines peuvent être attrayants pour les Sahraouis car ils ne demandent pas nécessairement une grande qualification et permettent aux Sahraouis qui n'ont pas pu suivre d'études longues (ou parce que leurs diplômes ne sont pas reconnus), de travailler. Enfin, les travaux saisonniers ou des contrats courts intéressent souvent les Sahraouis. En effet, plusieurs enquêtés m'ont confié qu'ils préféreraient avoir un contrat de courte durée (intérim, CDD) afin d'avoir un revenu et pouvoir

⁸ Pour préserver l'anonymat de mes enquêtés tous les prénoms ont été modifiés. Les âges des enquêtés et dates des entretiens sont disponibles dans les Ressources orales à la fin de ce mémoire.

⁹ Disponible à l'adresse : <http://entreprises.lefigaro.fr/deux-sevres/departement-79>

ensuite rester mobile pour retourner dans les camps ou aller voir la famille. Par exemple, une jeune Sahraouie me parle de son père qui travaillait en France et qui revenait régulièrement les voir en Espagne : « Il faisait là-bas [en France] 3 semaines / un mois après il revenait il faisait 2 mois avec nous » (Extrait de l'entretien avec Maria).

Depuis 1957 avec le traité de Rome, les membres de l'Union Européenne sont autorisés à travailler en dehors du pays dont ils possèdent la nationalité. Étant donné que de nombreux Sahraouis qui vivent dans le bocage ont la nationalité espagnole, il est plus facile pour eux de trouver du travail. La majorité des jeunes Sahraouis que j'ai rencontrée avait la nationalité espagnole. Cela s'explique par plusieurs raisons, les plus âgés (nés avant 1975 au Sahara Occidental) peuvent récupérer la nationalité espagnole à leur arrivée en Espagne, compte tenu de l'histoire coloniale. C'est ce que m'explique un Sahraoui à Bressuire « les gens qui sont nés avant 1975 et qui ont déjà la nationalité espagnole ils la récupèrent une fois qu'ils arrivent à l'Espagne, s'ils le justifient avec un acte de naissance espagnol » (extrait de l'entretien avec Jatri). Pour ce qui est des plus jeunes, ils ont pour la plupart récupéré la nationalité espagnole par filiation. Même si la majorité des personnes rencontrées ont la nationalité espagnole, ce n'est pas le cas de tout le monde. En effet, quelques jeunes Sahraouis dans le bocage ont sollicité des cartes de séjours françaises, ou bien ont été reconnus apatrides (deux des jeunes dont j'ai pu obtenir un entretien, le sont). Ces documents leurs donnent également le droit de travailler en France au même titre que ceux qui ont la nationalité espagnole. J'ai aussi constaté que certaines personnes étaient là de manière illégale. Ils ont obtenu une carte de séjour en Espagne et sont venus en France pour, par exemple, rejoindre leurs familles et trouver un emploi. Ils ont sollicité une demande de carte de séjour en France mais celle-ci leur a été refusée (ou bien les procédures sont encore en cours). Effectivement les conditions exigées pour l'obtention du titre sont assez contraignantes. Elles imposent d'avoir des ressources stables et suffisantes pour vivre et une couverture maladie, ce qui n'est pas évident pour tous les Sahraouis. Il faut aussi avoir un motif pour rester sur le territoire, à savoir être étudiant, salarié, travailleur temporaire ou visiteur (mais dans ce dernier cas, le document ne permet pas de travailler). Or, dans la majorité des cas, il est difficile d'obtenir cela, surtout lorsque la personne a déjà un titre de séjour dans un autre pays. Cela contraint donc certaines personnes à devoir travailler « au noir », de manière illégale, en échangeant les documents d'identités avec leurs proches. Ils parviennent à trouver des emplois saisonniers ou de courte durée. Ces conditions sont problématiques pour les Sahraouis qui se mettent en danger car le travail illégal n'offre aucune couverture sociale. C'est aussi le risque d'être renvoyé vers l'Espagne ou vers leurs lieux d'origine et de voir s'éteindre tout espoir de rester vivre en France. Cependant, ces cas restent relativement rares (si l'on se base sur les personnes rencontrées lors de mon terrain) en comparaison avec la région bordelaise, par exemple.

Cela nous mène à nous interroger sur les profils des Sahraouis vivant dans la région. La très grande majorité des personnes que j'ai pu rencontrer à Bressuire et dans les alentours, sont passés par l'Espagne avant de venir en France. C'est ce que me confirme une jeune Sahraouie que j'ai interrogée : « ils sont tous passés à soit Espagne, soit les Iles Canaries, après ils sont venus là » (extrait de l'entretien avec Jasmine). Certains n'y ont passé que quelques mois mais la majorité y a vécu plusieurs années, voire certains jeunes sont nés en Espagne, ce sont alors leurs parents qui étaient venus s'installer en Europe.

C'est en 2008 que le premier Sahraoui est arrivé à Bressuire. Il vivait en Espagne depuis 1993 après avoir fui clandestinement le Maroc vers les Iles Canaries suite à une condamnation de 25 ans d'emprisonnement pour son engagement politique et militant auprès de l'Unification des étudiants Sahraouis au Maroc, dont il était président. Après avoir fondé une famille et travaillé pendant presque 15 ans en Espagne, il part en 2007 aux Pays-Bas chercher du travail. C'est la crise économique qui a durement touché l'Espagne qui l'a motivé à partir « en 2007, 2008 lorsque la crise ravage un pays les premiers qui perdent leurs travaux se sont les immigrés quoi » (extrait de l'entretien avec Jatri). Il s'est ensuite installé en 2008 dans les Deux-Sèvres, région avantageuse, notamment pour sa proximité avec la frontière espagnole, ce qui lui permettait de retourner voir sa famille restée en Espagne, avant de les faire venir en France. La position de cette région en France, attire donc aussi les Sahraouis, du fait de sa proximité avec l'Espagne.

C'est autour de 2008/2009 que les premiers Sahraouis commencent à s'installer dans la région, attirés par l'offre de travail. Au départ, ce sont donc plutôt des pères de familles seuls (de 30/40 ans) ou des jeunes hommes célibataires (20/30 ans) qui s'y installaient. Ce constat est confirmé par les témoignages de mes enquêtés « au début il y avait plus d'hommes que de femmes, il y avait plus d'hommes qui cherchaient du travail, du boulot » (extrait de l'entretien avec Aminatou) ; « au départ c'était plus des jeunes garçons qui venaient seuls s'installer et aussi des pères de familles qui sont venus chercher du travail en France au moment où la situation se compliquait en Espagne » (extrait de l'entretien avec Maria). Il n'y avait alors, qu'une dizaine de Sahraouis répartis principalement entre Nueil-les-Aubiers et Bressuire. Selon mes enquêtés « c'est vraiment entre 2014 et 2015 qu'une vague d'immigration plus large arrive dans la région ».

A partir de 2014, plus de Sahraouis commencent à arriver et ce sont notamment des familles qui rejoignent les pères déjà installés. Comme le dit une jeune Sahraouie que j'ai rencontrée « ils ont en général passé une année ou quelques mois seuls avant de trouver un logement et faire venir leurs familles » (extrait de l'entretien avec Maria). En effet, après avoir trouvé du travail, un logement convenable et établi une situation relativement « stable », les Sahraouis qui avaient de la famille en Espagne ou dans les camps, les ont parfois fait venir en France.

Il y a beaucoup de jeunes hommes qui ont rejoint des amis, des connaissances ou frères pour également profiter de l'offre de travail : « aujourd'hui on trouve beaucoup d'adolescents à Bressuire qui trouvent du boulot, qui cherchent du travail mais il y a aussi des familles » (extrait de l'entretien avec Aminatou). Selon une de mes enquêtés, les jeunes garçons ont tendance à s'installer à Bressuire ou à Thouars, par exemple, qui sont des villes où il y a plus d'animation. Les familles, quant à elles, s'installent plus facilement dans les « campagnes » telles que Nueil-les-Aubiers, Mauléon ou Cerizay : « [les jeunes] ils vont plus vers tout ce qui est Bressuire grande ville et tout après quand c'est des familles ils viennent à la campagne » (extrait de l'entretien avec Jasmine), ce que me confirme une autre enquêté : « [A Nueil-les-Aubiers] il y a plus de familles on dirait des grandes personnes avec des enfants et à Bressuire il y a plus de jeunes qui vivent tout seuls » (extrait de l'entretien avec Inès).

Au-delà des familles et des jeunes travailleurs Sahraouis installés dans la région, il y a notamment dans les grandes villes voisines telles que Nantes, Tours ou Poitiers, un certain nombre d'étudiants Sahraouis. J'ai pu en rencontrer quelques-uns : trois étudiants vivant à Nantes, un à Tours et un à Poitiers. Tous ont leurs familles (ou au moins leur père) qui sont installées dans la région de Bressuire. Sur les cinq étudiants rencontrés, il y a 3 garçons et 2 filles qui vivent seuls ou en collocation. Cela montre que les filles, aussi, partent du domicile parental pour faire leurs études. Dans ces grandes villes, il y a évidemment d'autres Sahraouis qui y vivent et qui ne sont pas étudiants. J'ai pu rencontrer aussi beaucoup de jeunes qui étaient encore au lycée et qui se destinaient dans les années à venir, à faire leurs études dans ces grandes villes. Une enquête sociodémographique serait intéressante pour connaître la répartition exacte entre les jeunes étudiants et non étudiants. Selon mes observations, il y a plus de jeunes travailleurs actuellement, mais les plus jeunes d'entre eux (15/18 ans) se destinent à faire des études supérieures.

Les Sahraouis vivent, selon leurs profils, soit en famille dans des maisons ou appartements, soit en collocation dans des appartements. Il est courant que certains partagent des logements avec des amis, cousin.e.s, oncles/ tantes ou frères, que ce soit de manière temporaire (en attendant de trouver un logement) ou permanente. Quelques rares Sahraouis, des familles notamment, ont pu bénéficier de logements sociaux (HLM).

Il me semble important de mentionner que tous les Sahraouis résidant dans la région, ne sont pas issus des mêmes lieux. Même si, comme je l'ai dit, une majorité sont passés par l'Espagne, certains sont nés dans les camps de réfugiés, tandis que d'autres viennent de la partie « occupée » du Sahara Occidental. Il est assez difficile de savoir précisément combien de personnes viennent de chaque zone. Sur « l'échantillon » des personnes que j'ai interrogé à ce propos, c'est plus du double des Sahraouis qui sont originaires des camps. Un de mes enquêtés étudiant, confirme ce constat en me disant que la majorité « viennent des camps, ils sont venus soit chercher du travail,

soit résidence » (extrait de l'entretien avec Ihdih) mais une lycéenne Sahraouie de Bressuire nuance ce constat, en disant qu'« il y en a beaucoup par les deux parts, par les parts de Algérie et par les parts de l'autre côté » (extrait de l'entretien avec Maria). L'étude sociodémographique serait ici intéressante pour savoir la proportion exacte des gens qui viennent de chaque partie, sur l'ensemble de la jeunesse sahraouie du bocage.

b. La place des femmes

Je me suis rendu compte sur mes différents terrains que les femmes (du moins, celles âgées de plus de 40 ans) étaient minoritaires par rapport aux hommes. On peut sans doute expliquer cela par la place qu'ont occupée les femmes durant la guerre et par le rôle qu'elles ont joué dans la construction des camps (Caratini, 2003). Cette place s'est confirmée après 1991, lorsque les hommes sont rentrés du front, ils ont dû trouver d'autres occupations et ressources pour leurs familles. Depuis, la place des femmes reste essentielle dans les campements car ce sont elles qui continuent à les « faire vivre ». Alice Corbet souligne d'ailleurs que les Sahraouis cherchaient aujourd'hui davantage à mettre des filles au monde comme garantes de la survie des campements (Corbet, 2012). Au départ les femmes ont été un peu « exclues » de la migration car ce sont les hommes qui sont partis les premiers pour subvenir aux besoins de leurs familles. Les femmes ont donc parfois rejoint plus tard leurs maris. Ainsi il y avait beaucoup d'hommes « en couple dit « transnational », sa conjointe étant restée dans le pays d'origine (Desgrées du Loû et al, 2017 : 47). En général, lorsqu'on étudie les parcours migratoires, on remarque que ce sont les femmes qui « arrivent de plus en plus souvent seules en France, soit célibataires soit comme des « pionnières » qui devancent leur conjoint dans la migration » (Beauchemin, Borrel, Régnard, 2013). Ces dernières années la proportion des femmes qui migrent seules a augmenté « le rapport hommes/femmes tend à s'équilibrer et les migrations féminines prennent de plus en plus d'importance dans les circulations migratoires » (Bègue, 2009 : 215). Chez les Sahraouis, ce constat ne semble pas vraiment s'appliquer car même actuellement, se sont en majorité les hommes qui prennent les premiers le chemin de la migration. Les rôles traditionnels restent présents dans les mentalités des Sahraouis aussi bien chez les jeunes femmes « c'est l'argent qui facilite tout, donc c'est plus facile quand t'es un homme parce que souvent c'est toi qui gagne l'argent » (extrait de l'entretien avec Aminatou), que chez les jeunes hommes : « vraiment en France la majorité c'est des hommes qui viennent, des jeunes qui viennent travailler donc autant que c'est des garçons pas des filles », « le retour aussi à la tradition, c'est que l'homme il part travailler et il doit chercher sa vie, la fille elle reste à la maison le plus longtemps possible, elle ne part pas. Elle va rester chez elle à la maison, c'est le père qui nourrit, qui fait tout, par contre le garçon il doit aller chercher sa vie » (extraits de l'entretien avec Moulud). Bien sûr, ce propos est à nuancer car même si les

femmes conservent une place importante dans la gestion des camps, beaucoup de jeunes filles sont nés en Europe ou sont parties très jeunes, elles n'auront donc pas le même rapport aux études, au travail et à la gestion du foyer que leurs mères. C'est ce que confirme le témoignage d'une jeune sahraouie rencontrée à Bressuire et née en Espagne « je suis la première à dire que par exemple moi je dépends de moi en fait, je sais pas j'ai mes études, je veux avoir mon argent, je veux pas dépendre de quelqu'un » (extrait de l'entretien avec Maria). Même si la population masculine sahraouie qui vient s'installer en Europe reste plus élevée, il ne faut pas oublier que la société sahraouie est globalement plus égalitaire que les autres pays arabo-musulmans, les femmes jouissant de pouvoirs politiques et sociaux plus importants que dans ces autres sociétés.

c. Les Sahraouis du bocage en quelques chiffres

Ce qui est sûr, c'est que quel que soit le profil des Sahraouis habitants la région, je me suis rendu compte qu'il était extrêmement difficile d'obtenir des données chiffrées exactes sur la population sahraouie et plus spécifiquement sur la jeunesse. A chacun de mes enquêtés, j'ai demandé des informations précises sur la population sahraouie de la région mais systématiquement, on me donnait des estimations ou on me parlait de son entourage direct. Il m'a donc été impossible de savoir précisément combien de Sahraouis y vivent. Toutefois, en me basant sur les témoignages de mes enquêtés, j'ai tout de même pu extraire quelques données sur la population sahraouie dans la région de Bressuire. Deux de mes enquêtés me disent qu'entre Bressuire, Nueil-les-Aubiers et Mauléon, il y aurait une centaine de familles. A l'endroit où elles vivaient (cité HLM), il y a, selon elles, 8 familles. Les familles sont constituées souvent des deux parents et des enfants mais peuvent aussi compter des cousins, frères ou proches de la famille. Une jeune Sahraouie habitant Nueil-les-Aubiers avec sa famille, me dit que quand ils sont arrivés en 2011, « on devait être pas plus de 4 ou 5 familles [à Nueil] là maintenant c'est blindé de sahraouis, il y a 30/40 familles et ça veut pas dire combien de personnes » (extrait de l'entretien avec Jasmine). On se rend compte qu'en à peine une dizaine d'années, dans la région, la population sahraouie a beaucoup augmentée. Un autre jeune Sahraoui étudiant à Nantes, originaire de Bressuire, me dit qu'il y a « maximum une cinquantaine 70 peut-être je sais pas exactement mais il y a beaucoup de familles ça je peux dire, peut-être une vingtaine de familles [à Bressuire] » (extrait de l'entretien avec Ihdih). A Cerizay et Mauléon, communes voisines, on me parle de 3 à 5 familles qui y vivent, ce qui correspond relativement bien à mes observations. Un des premiers Sahraouis arrivé dans la région, m'a aussi donné quelques chiffres sur les villes alentour, selon lui, il y aurait « une vingtaine de familles à Thouars, Parthenay environ 10, 15 [familles] » (extrait de l'entretien avec Jatri). J'ai pu constater que la population jeune sahraouie était assez importante, en se baladant dans les rues on tombe facilement sur des jeunes aux terrasses des cafés. C'est aussi

ce que me confirment certains jeunes que j'ai rencontrés. Une jeune de 18 ans me parle des jeunes Sahraouis qui vivent dans la région et qu'elle connaît « on est 30/40 [...] le plus grand il aura 19 ans, 18/19 » (extrait de l'entretien avec Maria).

C'est aussi lors des événements organisés par les associations locales, qu'on se rend compte de l'ampleur de la population jeune masculine. Par exemple, lors d'un tournoi de football organisé par l'association sahraouie locale *Culture Sahara* et le *FC Sahraoui* (équipe locale), il y avait environ 150 Sahraouis dont la grande majorité (environ 95%) étaient des jeunes hommes.

Ces premières données quantitatives nous permettent d'avoir une idée un peu plus claire de la population sahraouie dans le bocage bressuirais¹⁰.

d. Zoom sur les associations sahraouies de la région

Comme je viens de le mentionner, l'association locale de la région s'appelle *Culture Sahara*, elle a été créée en 2010 à Nueil les Aubiers par les premiers Sahraouis arrivés dans la région. J'ai pu m'entretenir avec son président actuel, un Sahraoui d'une quarantaine d'année, arrivé en 2008 dans la région. Il me dit que « le but de *Culture Sahara* est de défendre la cause du Sahara par la culture ». L'idée a été de rapidement trouver « la manière de se rassembler et de lutter [...] nous avons une association culturelle, on fait des expositions, des événements musicaux » (extraits de l'entretien avec Jatri). C'est par la culture que les Sahraouis de Bressuire ont pris le parti de défendre leur « cause », en menant des actions de sensibilisation auprès des autres habitants. Pendant mon terrain, j'ai pu participer à l'organisation d'un tournoi de football qui a permis de rassembler l'équipe locale sahraouie avec d'autres équipes venues de villes voisines mais aussi de faire le lien avec l'Espagne. En effet, des Sahraouis se sont déplacés de Vitoria-Gasteiz (Pays Basque) pour venir affronter les équipes locales. Deux équipes ont été constituées par des habitants de la région qui ne connaissaient pas la « cause » sahraouie. Cet événement a permis aux Sahraouis de se faire connaître, mais est apparu aussi comme un élément fédérateur, permettant de rassembler à la fois la « communauté » sahraouie mais aussi la jeunesse, quelle que soit son origine. Au-delà de ce tournoi, les membres m'ont dit qu'ils avaient déjà organisé des manifestations dans Bressuire pour revendiquer leurs droits, des événements culturels avec des concerts, des expositions de photos où ils présentent des objets symboliques de la culture sahraouie (tente, thé, vêtements traditionnels). Le rôle de l'association est aussi d'apporter un soutien aussi bien moral qu'administratif aux Sahraouis qui arrivent. Au moment de l'entretien, le président de l'association était, par exemple, en train de régler la situation d'une personne dont le statut d'étudiant prenait fin.

¹⁰ Un résumé de ces données est disponible en annexe 3.1

Il m'a été assez difficile de savoir combien de membres exactement comptait l'association, car ils considèrent que tous les Sahraouis du bocage en font partie. Une de mes jeunes enquêtés de Nueil-les-Aubiers m'a tout de même dit qu'il y avait « 30, 35 membres actifs » dans l'association (extrait de l'entretien avec Jasmine). Il est difficile de savoir exactement le nombre de membres car « chaque année il y a des gens qui entrent dans l'association » (extrait de l'entretien avec Aminatou) me dit un autre membre, cela est dû à la mobilité des Sahraouis.

De plus, j'ai constaté, en discutant avec des jeunes Sahraouis membres de l'association, que quelques dysfonctionnements organisationnels entravent parfois la mise en place de projets. Par exemple, il n'y a pas de suivi régulier des membres (il n'y a pas de fiches de membres), ce qui peut être problématique, car tout le monde ne trouve pas nécessairement sa place au sein de l'association. Des problèmes de gestion du budget se sont également fait ressentir durant, par exemple, l'organisation du tournoi de football, où des désaccords ont surgi entre les membres, quant à l'utilisation des fonds récoltés. Certains souhaitent les utiliser pour mettre en place des projets d'aide humanitaire dans les camps, d'autres voulaient réinvestir l'argent dans des événements sportifs en lien avec la « cause ». Ces mésententes entre les membres sont problématiques car elles freinent la mise en place de nouveaux projets et n'incitent pas non plus de nouveaux membres à s'impliquer. Après avoir quitté mon terrain, j'ai appris que le président de l'association souhaitait quitter la présidence et les membres m'ont confié vouloir créer une autre association de leur côté. Ces dysfonctionnements ne sont pas propres à Bressuire, j'ai retrouvé le même type de problèmes dans d'autres associations.

Culture Sahara n'est pas la seule association sahraouie à être présente dans la région. Il y a aussi la section pays de Loire de *La ligue des jeunes et étudiants Sahraouis en France (LJESF)*. J'ai pu rencontrer le responsable de la section, un jeune étudiant de 26 ans et j'avais quelques semaines plus tôt, rencontré le secrétaire général de cette même association, un jeune travailleur sahraoui de 29 ans, installé à Paris. Cette association créée en région parisienne (Les Mureaux/ Mantes la Jolie) en 2013, travaille en collaboration avec la section de la jeunesse d'une des organisations de masse du Front Polisario, l'UJSARIO. Le but de cette association étant « d'agrouper tous les jeunes Sahraouis présents en France avec la finalité ou le but de faire connaître la cause sahraouie et de faire, de sensibiliser la société française à notre cause ». Leur stratégie est un peu différente de celle de *Culture Sahara*, ils travaillent essentiellement avec la jeunesse étudiante et non étudiante. « Nous on travaille auprès des Universités, auprès des organisations et des associations de la jeunesse pour faire connaître notre cause [...] on essaie de chercher les plus jeunes possible » (extraits de l'entretien avec Bechri), me dit le secrétaire général. Comme *Culture Sahara*, la *LJESF* s'attache à apporter un soutien aux jeunes en difficulté « on essaie de les aider, de les trouver des stages, euh de les trouver, de l'inscrire et l'orienter professionnellement » ; « s'il y a un étudiant

sahraoui qui a besoin d'organiser un événement dans son école, son Université nous sommes prêts pour l'accompagner [...] si les organisations nous contactent pour nous inviter, on participe » (extraits de l'entretien avec Bechri). Un étudiant gère donc une des sections régionales de cette ligue, il me confie que « tout seul c'est difficile » (extrait de l'entretien avec Moulud). En effet, j'ai constaté à plusieurs reprises qu'il était difficile de mobiliser du monde sur le long terme et que bien souvent quelques personnes agissaient en petit nombre, voire seul, ce qui ne facilite pas la diffusion des informations.

Les deux associations sont en lien, elles communiquent par WhatsApp et également avec les autres associations sahraouies de France, avec lesquelles elles se réunissent une fois par an pour essayer de travailler en réseaux et construire des activités communes. Le réseau associatif en France est encore peu développé. Il n'existe qu'une dizaine d'associations sahraouies en France, dont certaines qui ont des branches dans différentes villes, comme la *LJESF*. Les membres sont donc éparpillés dans différents lieux et même s'ils communiquent entre eux par les réseaux sociaux, ceux-ci ne semblent pas très actifs. Comme le dit un de mes enquêtés, membre de *la LJESF* « ici il y a 9 personnes sur le groupe de WhatsApp, et sur les 9 personnes y'en a que 4 qui parlent. C'est même pas un échange, ils publient chaque fois un événement sur twitter des choses comme ça, il y a pas une vraie organisation » (extrait de l'entretien avec Nafe). Ce « manque d'organisation » est un discours que l'on retrouve régulièrement dans les témoignages des membres d'associations. Il ne permet pas une organisation en réseau performante qui permettrait une diffusion plus large des informations et de plus grandes mobilisations. Ces défauts organisationnels représentent peut-être une des différences majeures qui existent avec les associations sahraouies en Espagne. Nous tenterons d'expliquer cela dans une partie suivante.

Pour finir, on peut s'interroger aussi sur la « stabilité » des Sahraouis dans cette région. Les Sahraouis sont de tradition nomade et se caractérisent donc comme un peuple relativement mobile. Je ne tirerai pas de conclusions hâtives sur la population de Bressuire car les flux d'arrivées sont relativement récents (environ 5 ans). Il serait donc prématuré d'affirmer que la population est installée ici de manière définitive ou du moins pour une longue durée. Certains pensent que si la situation économique se règle en Espagne, beaucoup de Sahraouis vont y retourner, c'est en tout cas ce que m'a fait entendre un jeune Sahraoui étudiant à Nantes « le jour où l'Espagne retourne à leur... leur époque glorieuse il y aura plus personne là », il parle notamment de tous les jeunes qui sont ici pour le travail. Selon lui, les étudiants auraient tendance à rester plus longtemps « les étudiants qui sont là je pense que à mon avis c'est eux qui restent, je pense, beaucoup de temps » (extraits de l'entretien avec Moulud). Bien sûr, on ne peut pas affirmer cela de manière aussi catégorique car chaque situation est différente. Dans les discours de mes enquêtés, beaucoup se projettent et parlent d'installation, de mariage, de travailler en France (pas forcément dans la même

région). Par exemple, une jeune travailleuse me dit « je vais pas me prendre la tête pour apprendre une autre langue ou de partir en Espagne où il n'y a pas de boulot. Moi je peux avoir une vie en France, je connais la langue, je peux avoir des études, je peux travailler » (extrait de l'entretien avec Aminatou). Dans d'autres discours, on sent que la volonté de retourner en Espagne est forte. Une des jeunes interrogée m'a aussi confié vouloir retourner dans les camps travailler bénévolement. Toutefois, on peut s'imaginer que tant qu'il y aura du travail dans la région, les Sahraouis qui y sont installés, ne partiront pas¹¹. En effet, on constate que leurs déplacements, qu'ils soient internes à un pays ou entre plusieurs pays, sont conditionnés par le travail qu'ils trouvent. Comme nous l'avons vu, ils travaillent en tant que saisonniers ou en contrats à durées déterminés, cela les conduit donc à changer souvent d'emploi et à être assez mobiles. Bien sûr, ne généralisons pas ces propos à l'ensemble des Sahraouis de la région car chaque situation est différente.

Ainsi, avec ce premier terrain à Bressuire, nous nous rendons compte de la multiplicité des parcours et des profils qui caractérisent les Sahraouis vivants dans cette région. Nous pouvons nous rendre compte que l'arrivée des Sahraouis est relativement récente, que « l'immigration » s'est faite en plusieurs phases, d'abord des hommes seuls rejoints par leurs familles et des jeunes hommes travailleurs ou étudiants. La raison principale de leur venue est la crise économique qui a frappée l'Espagne, poussant les Sahraouis à venir chercher du travail en France. Ce n'est évidemment pas l'unique motif, dans plusieurs discours, les jeunes ont relevé la qualité du système éducatif français qui a eu tendance à les attirer pour poursuivre leurs études ou bien qui a conduit les parents à venir en France en pensant à l'avenir de leurs enfants. En général, on peut noter la relative « stabilité » des Sahraouis, du moins en termes de logement et de papier, car la majorité vit ici de manière légale et dans des conditions dignes. Nous allons voir qu'à Bordeaux la situation est bien différente.

B. Un second temps dans la région girondine

a. Retour sur la situation de 2015

En prenant comme point de départ l'étude qui avait été réalisée en 2016 par Benjamin Dejust sur les « migrants Sahraouis de Bordeaux » (Dejust, 2016) et en tant que point comparatif pour mon terrain principal de Bressuire, c'est dans la région girondine que s'est déroulée la suite de mon terrain. Il y a dans la région une grande « communauté » sahraouie aux profils bien différents de ceux de Bressuire.

¹¹ Du moins pour les familles, qui semblent s'installer de manière pérenne. Les jeunes semblent eux plus mobiles, plusieurs parlent de voyager, d'autres veulent poursuivre leurs études dans d'autres villes.

Au même titre que nous l'avons fait dans la partie précédente, l'idée de cette partie est d'établir une « photographie » de la jeunesse sahraouie vivant à Bordeaux et dans les alentours, en tenant compte de leurs parcours et de leurs profils. Le but est à la fois de comparer cette population avec celle de Bressuire mais aussi d'essayer de saisir les éventuelles évolutions depuis l'étude qui avait été réalisée en 2016.

Comme dans mon précédent terrain, il a été laborieux d'avoir des données chiffrées précises sur la population, encore plus qu'à Bressuire car à Bordeaux le « turn-over »¹² est quotidien. On me parle de dizaines de Sahraouis qui arrivent et partent chaque semaine, le flux migratoire est constant. Cependant, si l'on se base sur les dires de mes enquêtés, il y aurait entre 150 et 250 réfugiés Sahraouis à Bordeaux et une trentaine de familles sahraouies dans les campagnes avoisinantes¹³. Bordeaux apparaît comme un lieu de transit plus qu'un lieu d'installation. Les Sahraouis s'y arrêtent en attendant de régulariser leur situation et partent ensuite chercher du travail dans les campagnes avoisinantes, dans d'autres régions, voire même, parfois dans d'autres pays.

Repartons donc des constats qui avaient été faits il y a 4 ans. A l'époque, on chiffrait le nombre de réfugiés Sahraouis à environ « 300 personnes » (Dejust, 2016) qui vivaient en situation de précarité extrême. Les premiers Sahraouis étant arrivés à la fin des années 2000, après la crise qui a touchée l'Espagne. Ils ont été attirés notamment par l'offre de travail saisonnier disponible dans les vignobles girondins. Ces « migrations saisonnières venues d'Espagne » (Dejust, 2016) ont été suivies par l'arrivée de Sahraouis venus chercher de meilleures conditions de vie en rapport à celles qu'ils pouvaient avoir en Espagne, après la crise économique particulièrement en termes d'emplois.

On constate que ces dernières années, il est moins facile pour les Sahraouis (et là, ce n'est pas propre à ceux de Bordeaux) d'obtenir la nationalité espagnole. C'est ainsi que beaucoup préfèrent quitter l'Espagne pour tenter leur chance en France ou même y venir directement.

L'idée aussi de la proximité entre cette région et le nord de l'Espagne, qui compte « des milliers » de Sahraouis, les a poussés à traverser la frontière. En effet, cette proximité avec l'Espagne permet aux Sahraouis de faire des allers/ retours entre les deux pays¹⁴, cela leur permet aussi d'avoir une « solution de repli plus évidente en cas d'expulsion » (Dejust, 2016 : 20) ou de refus de leurs démarches administratives.

¹² Terme qui a été employé par une bénévole de la Cimade (ML)

¹³ A Sainte-Foy-la-Grande et Castillon-la-Bataille principalement

¹⁴ Il est fréquent que des Sahraouis vivent entre l'Espagne et la France. Ils viennent travailler en France ou lancent une procédure pour obtenir des papiers, et retournent régulièrement voir des proches en Espagne où ils peuvent plus facilement être logés. Certains ayant aussi des devoirs associatifs à remplir en Espagne.

Enfin B. Dejust parlait d'un « aspect idéologique » (Dejust, 2016 : 23) poussant les Sahraouis à venir en France, qu'ils voyaient comme pays des droits de l'Homme où ils pourront avoir une meilleure qualité de vie. C'était notamment cette raison qui poussait les jeunes Sahraouis issus souvent des camps de réfugiés à venir dans la région bordelaise jusqu'en 2016. Comme le constatait B. Dejust « il n'y a pratiquement plus de travailleurs saisonniers mais des demandeurs d'asile » (Dejust, 2016 : 26) la majorité des personnes étant des jeunes sans papiers. L'étude montrait que la France attirait plus les Sahraouis que l'Espagne. Les temps d'attentes pour obtenir le statut d'apatride étaient (a priori) plus long en France qu'en Espagne et en France la demande d'asile s'accompagne d'une aide (allocation temporaire d'attente - ATA) qui n'est pas négligeable. Guidés par le « bouche-à-oreille », les jeunes Sahraouis rejoignaient leurs pairs pour essayer eux aussi de tenter leur chance en France. Toutefois, la réalité est bien différente en ce qui concerne le traitement des demandes d'asile ou d'apatride. L'étude de 2016 (Querre et al, 2018) montre que les versements de l'ATA tardent, les « dublinés »¹⁵ ne peuvent plus prétendre à une demande d'asile. Certains sont donc déboutés du droit d'asile mais, compte tenu de la non reconnaissance du Sahara Occidental par la France, ils ne peuvent pas être renvoyés et procèdent donc à des recours ou lancent une demande d'apatride¹⁶. Les chiffres de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)¹⁷ en 2014 indiquaient que plus de 500 dossiers concernant les Sahraouis ont été traités et selon la « fédération girondine de la Ligue des Droits de l'Homme, les Sahraouis sont plus de 400 à avoir fait une demande d'asile à Bordeaux depuis fin 2013 » (Dejust, 2016). Bien entendu, une demande traitée ne signifie pas nécessairement qu'elle ait été acceptée. Finalement, du fait des raisons évoquées précédemment, on constatait un « engorgement » de la situation à Bordeaux où des centaines de Sahraouis étaient contraints de vivre dans des situations plus que précaires.

La première étude (Querre, Lefort, Dejust, Foucard, et Hamadi Farayi, 2018) faisait état des problématiques de logement comme premier objet de préoccupation des Sahraouis de Bordeaux. Le logement étant (avec l'obtention des papiers) perçu comme primordial pour s'intégrer, étudier ou travailler. Les Sahraouis logeaient dans des camps de fortunes, sous des tentes ou dans des bâtis en bois et en tôles dans plusieurs endroits de la ville. Beaucoup partent des camps de réfugiés pour se retrouver dans la même situation, mais là, les conditions sont beaucoup plus instables et improvisées que dans les camps du HCR car ils risquent d'être expulsés à chaque instant. Après

¹⁵ Le règlement « Dublin III » stipule qu'un seul Etat membre est responsable de l'examen des demandes d'asile dans l'Union Européenne, cela peut être un pays dans lequel une demande d'asile a été effectuée ou l'Etat par lequel la personne est entrée par exemple. Etant donné que beaucoup de sahraouis ont traversés l'Espagne pour venir en France, beaucoup y ont été renvoyés.

¹⁶ Contrairement à la demande d'asile elle ne donne pas le droit au maintien sur le territoire, ni à quelconque aide financière ou hébergement

¹⁷ Rapport d'activité de l'OFPRA en 2014

une énième expulsion, celle du pont Saint-Jean, fin 2015 les Sahraouis trouvent refuge dans une ancienne usine d'alcool : le « 53 quai Deschamps ».

Mais alors qu'en est-il aujourd'hui ?

b. 2019 : quelles évolutions ?

1. Le logement

Selon les indications de mes enquêtés le « 53 quai Deschamps » est resté le lieu principal de vie des Sahraouis jusqu'en mai 2018. C'est à cette date et à la suite de plusieurs incendies que le lieu a été fermé et le campement démantelé. L'un des Sahraouis soupçonne les pouvoirs publics d'avoir prétexté un incendie pour les expulser et c'est un avis partagé par d'autres : « ils ont prétexté un incendie pour nous expulser alors que bizarrement quelques jours après un projet de construction s'est mis en place » (extrait de l'entretien avec Ghali). A la suite de ce démantèlement, les Sahraouis me disent qu'ils se sont vu proposer un hébergement provisoire dans un gymnase avenue Thiers. Hébergement que beaucoup ont refusé, « Quatre femmes l'ont acceptée » rapporte un journal local (« Vidéo. Bordeaux : le squat du quai Deschamps ravagé par un incendie, 2018). Un des Sahraouis me dit « ils nous ont proposé ça, une nuit, le temps de faire un article dans le journal, et le lendemain tout le monde était dehors ! » (Extrait de l'entretien avec Ghali). En effet, après l'expulsion de ce squat, aucune autre solution d'hébergement n'a été mise en place, ils ont dû trouver eux-mêmes d'autres lieux à investir.

Dès mon arrivée à Bordeaux, je constate que la situation semble avoir peu évolué en ce qui concerne le logement. Les premiers Sahraouis que je rencontre me disent qu'ils vont m'emmener faire « le tour des squats », d'emblée je comprends que les Sahraouis vivent dans des conditions toujours aussi précaires, ce qui a été confirmé par la suite. Je me rends compte qu'après le démantèlement du campement au « 53 quai Deschamps » qui regroupait la majorité des réfugiés, les Sahraouis ont été dispersés dans la ville.

Le premier Sahraoui d'une trentaine d'année que je rencontre, est arrivé à Bordeaux en janvier 2015 et a obtenu le statut de réfugié en 2016. Depuis, il vit à Bordeaux dans une famille française qu'il décrit comme une « deuxième famille ». C'est une des figures de Bordeaux, il connaît très bien tous les Sahraouis qui vivent dans les squats. En effet, il me confie que chaque jour, il « fait le tour des squats » pour gérer les demandes de chacun. Grâce à lui, j'ai pu aller à la rencontre des autres Sahraouis. Selon lui, il y aurait « une quinzaine de squats » à Bordeaux et dans son agglomération : Bègles, La Victoire, Floirac, Pont Saint Jean, Mérignac, La Gare et « une autre usine » (annexe 3.2), j'ai pu en visiter onze.

La majorité des squats sont des maisons ou appartements à l'abandon. Ils appartiennent, soit à des propriétaires privés, soit à la mairie qui « leur laisse le temps qu'ils n'ont pas d'autres projets » (extrait de l'entretien avec Ghali). Nous sommes passés plusieurs fois devant des terrains rasés où

étaient indiqués des projets de constructions et devant des maisons condamnées par des parpaings en béton, ces lieux étant d'anciens squats. Les Sahraouis que je rencontre me font comprendre qu'en vivant ainsi, ils risquent de se faire expulser : « la police elle peut venir toujours ». Un sahraoui, lors d'une discussion informelle, me raconte comment se passent les expulsions, « ils viennent à 4 heures du matin, ils nous font sortir, on n'a pas le temps de récupérer nos affaires, on se retrouve dans la rue, et faut chercher ailleurs ». Lorsque je suis venue c'était la fin de la « trêve hivernale »¹⁸, les Sahraouis étaient donc bien conscients qu'ils pouvaient se voir déloger à tout moment. J'ai remarqué que les Sahraouis essaient constamment de repérer de nouveaux lieux à investir en cas d'expulsion. Ils bénéficient de quelques installations, ils ont quelques matelas, couvertures, quelques ustensiles de cuisine mais cela reste très précaire. Les logements sont insalubres, parfois dangereux (parois qui s'écroulent, vitres cassées...) mais pour eux, c'est moins pire que de vivre dans la rue. Ce type de logement leur permet au moins d'avoir un toit à l'abri des intempéries. Ils utilisent l'eau et l'électricité de la ville, n'ayant pas d'autre solution, l'un d'eux me dit que c'est la moindre des choses qu'ils peuvent avoir. Un des squats qui serait « le plus vivant et le plus jeune » a été renommé « *Dakhla* » par les sahraouis qui y vivent. On constate donc une certaine appropriation des lieux qui fait écho à celle des camps dans la *hamada* de Tindouf. Cela montre l'attachement qu'ils gardent avec « leur terre » d'origine (du moins pour les jeunes qui y sont nés) et que finalement leur situation dans les camps de réfugiés est transposable à leur situation actuelle. Dans chaque squat, il y a entre 15 et 30 personnes, selon les périodes. En discutant avec les réfugiés, je me rends compte que les déplacements entre les différents squats sont fréquents. Certains ont déjà vécu dans plusieurs squats, ils se sont déplacés d'un squat à l'autre en fonction des places. Ils sont répartis par « équipes » et vivent plus ou moins entre 5 et 10 par pièces, souvent par groupes d'âges ou par sexe.

Un des squats que j'ai pu visiter, est resté dans une situation similaire à celle que décrivait B. Dejust lorsqu'il parlait du camp du Pont Saint Jean. Une dizaine de Sahraouis s'est installé, en 2017, sous un autre pont, à une extrémité de la ville. Ils vivent dans des tentes et ont construit deux bâtis en bois en guise de cuisine, sans eau courante, ni chauffage, ni électricité. L'unique fois où je me suis rendue dans ce squat, il n'y avait qu'un homme d'une quarantaine d'année, il ne parlait pas bien français mais il m'a tout de même dit lors d'une discussion informelle « c'est difficile, il fait froid. La France c'est la souffrance ».

La majorité des Sahraouis que j'ai rencontrés dans ces squats sont des hommes (deux femmes pour des dizaines d'hommes). Les deux seules femmes que j'ai rencontrées sont arrivées plus récemment, une a fait une demande d'asile et une autre pour personne invalide. Dans un autre

¹⁸ La loi empêche toute expulsion « locative » entre le 1^{er} novembre et le 31 mars de l'année suivante.

squat, on m'a signalé qu'il y avait trois autres femmes mais, en général, elles sont considérées comme « personnes vulnérables » et donc, plus facilement logées dans les centres d'hébergement. C'était d'ailleurs le cas d'une jeune Sahraouie de 25 ans que j'ai rencontrée. A son arrivée, elle a directement été logée dans un centre d'accueil de demandeurs d'asiles (CADA).

Il existe plusieurs types de logements proposés aux réfugiés. Premièrement, les CADA qui proposent un hébergement et un accompagnement juridique et social. A la Cimade, la bénévole me dit que « ça devrait être la norme pour tous les demandeurs d'asile mais c'est pas la réalité malheureusement » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Les demandes sont bien supérieures aux places libres dans ces centres. A Bordeaux, les CADA proposent environ 1000 places pour tous les demandeurs d'asile¹⁹. Afin de pallier le manque de places en CADA, l'État a mis en place au cours des années 2000, un procédé d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asiles (HUDA), décrit par la bénévole de la Cimade comme « les super low cost du CADA » (il y aurait environ 500 places à Bordeaux²⁰). Enfin, il existe des Programmes d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (PRAHDA), créés en 2017, en réponse aux problématiques de campement notamment pour les personnes « dublinées » (environ 200 places à Bordeaux)²¹. Ainsi, même si de nouvelles structures ont été créées, cela reste bien insuffisant pour traiter toutes les demandes. L'étude précédente faisait déjà état de la création de structures mal adaptées et trop peu nombreuses mais qui permettent aux pouvoirs publics d'éviter « une accusation de non-application du droit à l'hébergement » (Querre et al, 2018).

La majorité des Sahraouis arrivant à Bordeaux étant des hommes, ils ne sont pas considérés comme « personnes vulnérables » et ne sont donc pas prioritaires dans ces centres, ils doivent développer d'autres stratégies pour se loger. Dans les squats, les hommes sont souvent entre personnes du même âge dans chaque pièce. Selon eux, « la majorité c'est des hommes qui ont une femme et des enfants au Sahara²², ils viennent ici pour travailler ou faire les papiers ou alors c'est des jeunes garçons qui ont leur mère, leurs sœurs là-bas et ils viennent ici ». J'ai constaté qu'il y avait beaucoup de jeunes d'une trentaine d'années qui vivaient là. Et dans une moindre mesure, quelques hommes plus âgés (40/50 ans). Toutes les personnes que j'ai rencontrées, son originaires des camps de réfugiés. Plusieurs me disent être partis d'Algérie clandestinement en *pateras*, petits bateaux de fortune, pour rejoindre des ports comme Valence ou Alicante, ils ont ensuite poursuivi leur route vers la France. Ils s'exposent ainsi à un double risque, le premier étant la traversée de la méditerranée entassés dans des petites embarcations où ils risquent de mourir emporté par les

¹⁹ Chiffres de la Cimade : <https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/>

²⁰ Ibid

²¹ Ibid

²²Plusieurs fois, les Sahraouis utilisent le mot « Sahara » pour désigner les camps de réfugiés en Algérie.

vagues. Deuxièmement, ils sont contraints de passer la frontière franco-espagnole clandestinement. Or les contrôles sont fréquents et l'on m'a d'ailleurs fait savoir qu'ils avaient été renforcés ces dernières années. Deux jeunes Sahraouis m'ont dit être venus directement de l'Algérie vers la France, ils ont rejoint par la mer les ports du Sud-Est de la France et sont ensuite venus à Bordeaux. Je n'ai pas rencontré de jeunes venant directement de la « zone occupée », cependant, c'est le cas d'une minorité de personnes étant ici. Une dizaine de personnes m'ont dit être parties une première fois faire leur scolarité (pour les plus âgées) ou leurs études supérieures (pour les trentenaires) à Cuba. Ceux-ci sont alors retournés dans les camps mais, étant donné le manque d'opportunités, ils ont été contraints de venir « *buscar la vida* » en Europe. Cette expression qui peut se traduire par « *chercher la vie* » en français, signifie chercher à améliorer ses conditions de vie et ses perspectives d'avenir, peu importe le lieu de départ et d'arrivée.

2. Les études

Un jeune de 30 ans m'a indiqué être passé par Cuba où il a fait des études de médecine. Il est ensuite retourné dans les camps, puis a passé quelques temps en Mauritanie pour travailler. Finalement, il a décidé de prendre la mer pour venir tenter sa chance en France. Il a obtenu l'asile en 2016 et a donc une carte de séjour, pourtant à ce jour, il vit encore dans un squat. Il me dit ne pas avoir trouvé de logement et de travail fixe « tu enchaînes les petits boulots de quelques mois ». Le diplôme en médecine qu'il a obtenu à l'étranger n'est pas reconnu en France, il devrait repasser des concours pour faire valoir son diplôme. Cependant, comme beaucoup, il ne maîtrise pas la langue française, ce qui complique sa poursuite d'étude. Deux autres ont fait trois années de médecine en Algérie, en arrivant en France ils ont dû tout reprendre à zéro car leurs diplômes ne sont pas reconnus. Souvent, le système éducatif français est valorisé dans les imaginaires des Sahraouis. « Je sais pas les études vraiment je trouve qu'ils sont plus cadrés ici en France » (extrait de l'entretien avec Ana) me dit une jeune étudiante qui réside à Sainte Foy la Grande. Elle me dit qu'elle a décidé de faire ses études en France car « c'est moins cher. En Espagne j'ai payé 200/300€ la première année mais après c'était 800, en France c'est moins cher » (extrait de l'entretien avec Ana). La France semble donc attractive pour les jeunes étudiants. Cependant, si l'on regarde la situation des Sahraouis de Bordeaux, on voit que la réalité de terrain est différente. En effet, sur les dizaines de jeunes que j'ai rencontrés dans les squats, aucun n'est étudiant. Les seuls étudiants que j'ai pu voir dans la région, vivent avec leurs parents et ont un peu comme à Bressuire, vécu en Espagne dont ils ont la nationalité (espagnole). Il est vrai que sans papiers, il est impossible d'espérer faire des études. C'est ce que me confirme la bénévoles à la Cimade : « au niveau des parcours scolaires de façon générale pour des étrangers et pour des demandeurs d'asile, c'est hyper compliqué de faire des études en France » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Elle

m'explique que la seule manière pour un jeune de faire ses études en France, s'il n'a pas la « nationalité européenne », est de demander un visa étudiant à l'ambassade de France de son pays. Or, le Sahara Occidental n'étant pas reconnu par la France, il est impossible pour eux d'obtenir un visa étudiant français « la loi est très restrictive pour les étrangers en France mais pour les Sahraouis il y en a encore pleins d'autres obstacles qui viennent se coller à ça » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Pour faire des formations professionnelles, le problème est le même car il leur faut une autorisation de travail pour faire des stages, autorisation qu'ils ne peuvent pas obtenir sans papiers, comme le visa étudiant. Les jeunes demandeurs d'asile se retrouvent donc dans l'impossibilité de poursuivre leurs études en France.

Une formation a été mise en place par Science Po qui a accueilli la première promotion en 2016 du programme « Wintegreat « tremplin » »²³, proposant 16 heures de cours hebdomadaire et un accompagnement spécifique. Cette formation destinée exclusivement aux réfugiés et demandeurs d'asile, permet une mise à niveau en français et une reprise d'étude contribuant à l'intégration des étrangers. Toutefois, les places sont limitées et le programme n'est pas ouvert aux demandeurs d'apatridie. A ma connaissance, aucun jeune Sahraoui de Bordeaux ne fait partie de ce programme.

A cela s'ajoute le fait que beaucoup d'entre eux ne maîtrisent pas la langue française, ce qui devient un obstacle supplémentaire dans la poursuite de leurs cursus. La jeune étudiante de Sainte Foy la Grande m'a donné un exemple très concret de cela, elle me dit avoir voulu parler à un professeur lors de son arrivée, celui-ci lui a répondu « d'abord aller apprendre le français après vous viendrez me parler » (extrait de l'entretien avec Ana). Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres, la langue étant la principale difficulté qui apparaît dans tous les discours, quel que soit le pays de départ, d'arrivée, l'âge ou le sexe.

Il y a également quelques familles qui vivent dans la région bordelaise, dont deux dans le centre-ville. Une trentaine de familles réside dans les villages avoisinants (Sainte Foy la Grande, Castillon la Bataille) et dans le libournais. Par manque de temps, je n'ai malheureusement pas pu rendre visite à ces familles. J'ai pu constater que les familles installées dans le centre de Bordeaux apportaient un fort soutien aux autres Sahraouis. Lorsque j'ai visité un des squats, un père de famille y était avec ses deux filles, il est marié à une française et vit à présent dans un logement social. Pourtant, il continue à rendre visite régulièrement aux Sahraouis avec qui il vivait. L'appartement d'une autre famille²⁴ sert par exemple à entreposer quelques affaires importantes des Sahraouis qui vivent dans les squats, vu comme un lieu plus sûr : « c'est plus la sécurité ici, parce que dans les squats si on se fait expulser on a le temps de rien prendre » (extrait de l'entretien

²³ Pour plus d'informations: <http://www.sciencespo.fr/nos-programmes-pour-les-%C3%A9tudiants-r%C3%A9fugi%C3%A9s>

²⁴ Petit studio de 20 mètres carrés où vivent habituellement une famille de 4 personnes (logement social)

avec Ghali). Certains y passent aussi de temps en temps prendre des douches et se réchauffer. Lorsque j'étais à Bordeaux, la famille était en voyage en Espagne, un des Sahraouis des squats, amis de la famille y logeait le temps de leur absence. On remarque qu'une certaine solidarité se crée entre les Sahraouis qui n'hésitent pas à s'entraider tant pour les démarches administratives que pour partager des denrées alimentaires ou encore s'héberger. Cette solidarité entre les membres de la « communauté » se retrouve dans tous les lieux où je suis allée. Une solidarité s'installe entre eux ; par exemple, ceux qui perçoivent l'aide financière de la demande d'asile aident ceux qui n'en perçoivent pas²⁵. Ainsi les premiers partagent leur revenu avec les autres mais en gardent également une partie qu'ils envoient dans leurs familles restées dans les camps ou au « Sahara Occidental occupé ».

En dehors de cela, une distribution alimentaire continue à être organisée toutes les deux semaines à l'initiative des bénévoles de la croix rouge, aidée par quelques Sahraouis vivant dans les squats et permettant ainsi de subvenir un minimum aux besoins des Sahraouis.

Aux vues de la précarité de leur situation, certains me disent qu'ils sont contraints de travailler dans des conditions difficiles pour vivre mais également parce qu'ils doivent montrer à leurs familles qu'ils ont réussies. Effectivement, l'envoi d'argent ou des biens apparaît comme un devoir car s'ils partent en Europe, c'est pour réussir : « je rentrerai pas voir ma famille si je peux rien leur donner », « si je suis partie c'est pas pour rien », entend-t-on dans les discours. Un jeune de 29 ans est à Bordeaux depuis 2015 et a obtenu l'asile quelques temps après son arrivée. Il me dit lors d'une discussion informelle, avoir fait plusieurs demandes de logements sociaux restées sans suite. Il dit aussi « enchaîner les petits boulots ». Au moment de notre discussion, il travaille dans un hôtel à Arcachon, il doit faire la route tous les jours, il se plaint des conditions de travail. Il travaille 12 heures par jours et doit marcher de la gare jusqu'à son lieu de travail qui est à quelques kilomètres. Il dit aussi ne pas être bien payé mais qu'il a été difficile de trouver ce « contrat de 6 mois ». Ainsi on se rend compte que même en ayant des papiers en France permettant normalement d'avoir une vie plus digne, certains continuent à « galérer », contraints de vivre dans des conditions très précaires. Nous remarquons avec ces exemples qu'en manière de logement et de précarité, la situation des Sahraouis n'a pas évolué depuis 2016, si ce n'est qu'aujourd'hui, ils ne vivent plus regroupés dans un seul et même endroit mais sont éparpillés dans différents squats.

²⁵ Les demandeurs d'asiles perçoivent environ 11€ par jour, soit 300€ par mois. Les demandeurs d'apatride ne perçoivent aucun revenu.

3. Les papiers

Nous l'avons vu, les difficultés de logement sont intimement liées au problème déjà soulevé lors de l'étude de 2016, mettant en avant la longueur et la complexité des procédures administratives. Comme pour le logement la situation a très peu évolué.

Un premier problème était mentionné dans l'étude de 2016 (Querre et al, 2018), à savoir la situation particulière des Sahraouis en France. Étant donné que la France ne reconnaît pas l'existence de la RASD, aux yeux de la France, les Sahraouis ne sont ressortissants d'aucun pays, l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) ne peut ainsi pas déterminer de pays de renvoi. L'administration française se trouve donc dans une impasse quant au traitement des demandes face à ces « *ni-ni* »²⁶. Cela contribue fortement à « l'engorgement » qui continue d'exister à Bordeaux. Des Sahraouis sont là depuis 2015 dans l'attente que leurs situations soient régularisées et même ceux qui sont dans l'obligation de quitter le territoire, n'ont nulle part où aller, si ce n'est tenter leur chance dans un autre pays ou retourner là d'où ils sont partis.

L'étude précédente faisait aussi état d'un « refus massif d'octroyer le statut de réfugiés aux Sahraouis » (Querre et al, 2018 : 388), ce qui m'est confirmé par la bénévoles de la Cimade qui me dit qu'en 2015 « à peine 15% avait le statut de réfugié » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Cela a conduit les Sahraouis à solliciter plus fréquemment le statut d'apatride. En tout cas, les associations conseillent aux Sahraouis de solliciter simultanément l'asile et l'apatride, cette dernière ayant plus de chance d'aboutir : « nous ici on en a fait peut-être je sais pas une centaine de demande d'apatridies » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Elle complète son propos en me disant que les temps d'attentes pour traiter les demandes d'apatride sont très longs « la procédure d'apatridie ça prend un temps infini ». De plus, elle me confie ne pas être sûre qu'elles aboutissent systématiquement sur une réponse positive. Elle n'a eu en effet qu'un seul retour d'un Sahraoui d'une cinquantaine d'année qui l'a obtenue. Il n'y a pas toujours un suivi régulier de la part des associations quant à l'aboutissement des démarches. La longueur des procédures conduit certains Sahraouis à entamer des procédures juridiques, à la fois en France et en Espagne, ce qui est problématique aux yeux de l'OFPPRA, car « s'ils sont en demande d'apatridie en Espagne du coup ils ont un droit de séjour en Espagne ». Cela a eu pour conséquence une grande mobilité entre les deux pays avec des allers/retours fréquents, de part et d'autre de la frontière. Or, ces dernières années, les contrôles à la frontière franco-espagnole semblent avoir été renforcés, « les policiers se sont mis à arrêter beaucoup de Sahraouis et euh à les poursuivre pour des questions de fraude sociale en disant qu'ils touchaient des aides en Espagne et ils touchaient l'allocation de demandeur

²⁶ Expression utilisée par les associatifs pour désigner les personnes « ni expulsables – ni régularisables »

d'asile en France » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Cela pouvant conduire les Sahraouis à l'échec des demandes entamées en Europe et un retour au point de départ : « il y en a beaucoup qui ont fait un mois de prison à Bayonne [...] il y en a même un à qui on a retiré son titre de ... enfin ils lui ont pris sa carte de séjour alors qu'il avait le statut de réfugié en France » me dit un Sahraoui lors d'une discussion informelle.

J'ai pu entendre au milieu de conversations que des stratégies s'étaient mises en place pour contourner le « règlement Dublin ». Certains jeunes Sahraouis prenaient des vols en partance pour Cuba et profitaient de l'escale à Paris pour rester en France et entamer des procédures. Cela leur permettait d'éviter le passage par d'autres pays et le risque du passage à la frontière franco-espagnole.

Pour plusieurs membres des associations, ces problématiques reflètent des enjeux politiques, étant donné les liens qui unissent le Maroc et la France. Certains soupçonnent l'OFPPRA d'avoir des « quotas » puisque « il n'y a pas de raison que la France accorde le statut d'apatride à un sahraoui et pas à un autre » (extrait de l'entretien avec Madame L.), du moins pour ceux qui viennent des camps. Cela serait, pour les associations, une stratégie de la part de la France pour éviter « l'appel d'air » : en accordant l'apatride à tous les Sahraouis, cela attirerait les autres à faire de même. Les bénévoles remettent en cause la neutralité de l'OFPPRA parce qu'ils me disent avoir noté une « évolution » ; avant les demandes d'apatridies aboutissaient positivement, alors qu'aujourd'hui pour des situations identiques, les Sahraouis se voient refuser le statut ou restent sans réponse des années. Toutefois, restons prudents sur ces propos qui restent un avis personnel de quelques bénévoles.

Nous pouvons constater que depuis 2016, la situation juridique ne s'est pas améliorée et a continué à stagner, voire s'est détériorée, laissant les Sahraouis et notamment la grande majorité des jeunes, sans possibilité d'avenir, dans une attente longue et pénible. Les bénévoles des associations me disent qu'ils vont peut-être essayer de lancer des procédures pour des « demandes d'admissions exceptionnelles au séjour » pour des Sahraouis étant là depuis plus de 5 ans, sans vraiment avoir d'espoir que cela aboutisse. Les jeunes Sahraouis qui arrivent sont souvent démunis face à la complexité des démarches administratives d'un système et d'une langue qu'ils ne maîtrisent pas ou superficiellement. Il compte ainsi sur la solidarité de leurs aînés et de l'aide des associations françaises.

Cela nous amène à un autre constat qui a été fait dans l'étude de B. Dejust (2016) sur l'ampleur de la mobilisation citoyenne et associative en soutien aux réfugiés Sahraouis. Un collectif inter-associatif avait été créé, il regroupait entre autres, La Cimade, l'ASTI (Association de Solidarité avec Tous les Immigrés), Médecin du Monde, la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des Droits de l'Homme et des associations locales bordelaises (Dynam'eau, RESF), pour répondre à l'absence

de réponse de la part des acteurs politiques. Ce collectif, accompagné d'un réseau de citoyens bordelais engagés, a travaillé conjointement avec *l'association des réfugiés Sahraouis de Bordeaux*. L'idée était alors de « créer autant d'opportunités de visibilité de la situation des Sahraouis et de mobiliser une aide humanitaire en faveur des habitants des squats bordelais » (Querre et al, 2018 : 373). Le premier but était d'aider les Sahraouis dans leur intégration, que ce soit administrativement ou dans les squats, en leur fournissant des denrées alimentaires ou en construisant des installations afin d'améliorer dans la mesure du possible leurs conditions de vie. Le second objectif était de créer un réseau d'informations afin de sensibiliser la société civile française, de faire connaître leur « cause » et également pour mobiliser les médias locaux. L'étude se concluait en dressant un bilan assez positif sur ce point, notant que « les acteurs engagés depuis juin 2015 maintiennent une ligne de conduite active et constante dans la durée, permettant de s'adapter aux aléas de mobilité des Sahraouis » (Querre et al, 2016 : 388) et que même si la situation de précarité décrite précédemment, stagnait, les actions locales et la visibilité perduraient.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui de cette solidarité ?

4. Solidarités associatives et citoyennes

En discutant avec des associatifs dont une des fondatrices du collectif et avec des Sahraouis présents en 2015, je me suis rendu compte rapidement que cette solidarité s'était largement essoufflée et c'est là la principale évolution que l'on peut noter depuis la précédente étude. En effet, la « fenêtre de visibilité » et la solidarité qui s'était créée entre associations, citoyens et réfugiés, sont aujourd'hui quasiment inexistantes. Comme il était dit dans l'étude précédente, il est nécessaire pour les Sahraouis de « s'appuyer sur des acteurs locaux qui inscrivent les actions dans le temps de façon pérenne » (Querre et al, 2018 : 388). Cependant, aujourd'hui ils ne trouvent plus ce soutien de la part des acteurs, laissant les réfugiés Sahraouis démunis face à la situation.

Ghali, que je décrivais un peu plus tôt comme une « figure » de Bordeaux, est un des Sahraouis à être resté depuis son arrivée en 2015. Il est mobilisé pour la « cause » et investi pour aider les autres membres de la « communauté ». Il est connu et sollicité par tout le monde. Il me dit parfois être appelé par des Sahraouis qui viennent d'arriver à Bordeaux, que lui ne connaît même pas. Il a fait des études de journalisme en Algérie et a travaillé plusieurs années en tant que journaliste dans les camps mais également en Algérie, pour la télévision ou des journaux algériens. Il était aussi membre de *l'association de protection et de soins des immigrés Sahraouis* en Espagne. Aujourd'hui, il est président de *l'association des réfugiés de Bordeaux*. Cette association compte une trentaine de membres, mais c'est essentiellement lui qui essaie tant bien que mal, de gérer les requêtes des autres Sahraouis. Il fait chaque semaine, gracieusement le « tour des squats », regarde les courriers reçus ou accompagne certains Sahraouis en rendez-vous. Lorsque j'étais avec lui sur

le terrain, il m'a tout de suite fait part de ses difficultés à gérer toutes ces situations « seul ». Il n'a cessé de me répéter « c'est pas facile mais bon [...] c'est pas logique, c'est pas normal ». J'ai tout de suite senti qu'il avait très peu de soutien, que ce soit de la part d'autres Sahraouis, de citoyens ou d'associations.

En discutant avec une des fondatrices du collectif, bénévole à la Cimade, je me suis rendu compte que celui-ci s'était peu à peu dissolu. Elle me confie que « ça s'est essoufflé, le collectif à la fin on était 4 on va dire [...] non il existe plus » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Elle me dit également que le collectif a été actif de 2014 jusqu'au début de 2018. J'ai alors essayé de comprendre pourquoi celui-ci n'existait plus. Selon elle, cela s'explique par plusieurs raisons. Déjà, parce que lorsque le « 53 quai Deschamps » a été démantelé, il était beaucoup moins évident pour les associations et les citoyens d'agir. Effectivement, le regroupement des Sahraouis dans un seul et même lieu, permettait de centraliser les actions et de mobiliser plus facilement plus de monde. Aujourd'hui, les Sahraouis sont éparpillés sur plusieurs kilomètres et les déplacements entre les différents squats sont nécessairement plus longs. Cependant, ce n'est pas l'unique raison de l'essoufflement de la solidarité. Une autre explication avait déjà commencé à se dessiner en 2016, à savoir des difficultés d'organisation internes aux « groupes » de Sahraouis, mais aussi entre les associations françaises et les Sahraouis. Des « référents » avaient été élus pour gérer la vie des camps et faciliter les prises de décisions. Cependant, une partie de ces « référents » sont sortis des camps pour s'installer ailleurs (en Espagne ou dans d'autres villes françaises), poussés par la recherche de travail ou de logements plus « stables ». Cela a commencé à fragiliser la diffusion de l'information auprès des nouveaux arrivants. La relation de confiance qui avait été créée entre ces « référents » et les associations n'a pas été reproduite avec les nouveaux arrivants : « côté sahraoui ça tenais à trois personnes, donc une fois que ces trois personnes là sont parties bah c'était un peu difficile » (extrait de l'entretien avec Madame L.). A cela s'ajoute aussi des problèmes de communication car à l'époque il n'y avait pas de bénévole arabophone dans les associations. L'absence de consensus entre les Sahraouis qui commençait déjà à se dessiner en 2016, n'a fait que se confirmer et des tensions internes ont commencé à voir le jour. Des « jeux de pouvoirs » se sont installés. La bénévole à la Cimade me parle « des histoires familiales de tribus, de familles qui avaient du pouvoir ou pas » (extrait de l'entretien avec Madame L.). Et c'est aussi des propos que l'on retrouve chez les Sahraouis lorsqu'une relation de confiance s'installe. Depuis 1975, « le Front Polisario a tout mis en œuvre pour minimiser le critère d'identité tribale de la société sahraouie » privilégiant une « identification unique en tant que membre du peuple sahraoui » (Abjean, 2003 : 105). Toutefois, en 1993 on a vu réapparaître « l'identification tribale » dans les « critères d'identification du corps électoral », mis en place par la MINURSO. De plus, l'ouverture vers l'extérieur depuis les années 1990 « réactive les anciennes solidarités, notamment

familiales et tribales » (Abjean, 2003 : 106-107). Une de mes enquêtés avec qui j'avais créé des liens de confiance, confirme ce constat en me parlant de sa cousine « elle c'est ma cousine, mais pas ma vraie cousine, mais tu sais on est de la même tribu donc c'est comme la famille » (extrait de l'entretien avec Ana), témoignant des liens tribaux qui unissent les familles. Ainsi, même si l'Union des Sahraouis dans la lutte pour l'indépendance reste primordiale, on voit réapparaître des identités tribales, notamment lors des prises de paroles, pouvant créer des tensions entre les Sahraouis. Dans les prises de décisions ou dans les débats, on peut aussi observer que certains jouissent d'un pouvoir et leur voix aura plus de poids. Et même s'il existe une grande solidarité entre les Sahraouis qui n'hésitent pas à partager leurs ressources et à s'entraider, quelques mésententes peuvent survenir.

C'est aussi des désaccords en matière d'organisation entre les associations françaises, les citoyens et les Sahraouis qui ont créé une scission entre les membres. Selon la bénévole de la Cimade, cela aurait conduit à scinder le groupe entre « les associations d'un côté et un groupe de citoyens de l'autre », cela dû à des visions différentes de l'organisation. De leur côté, les Sahraouis m'ont fait comprendre que les associations ne leur laissaient pas suffisamment la possibilité de s'exprimer et de s'organiser comme ils le souhaitaient, ils ont donc voulu prendre leurs distances. Le « désengagement » du collectif a aussi été entretenu par le blocage administratif et juridique dont nous avons parlé. Compte tenu de la situation qui stagne depuis tant d'années, les bénévoles se disent aussi « dépassés » par la situation : « on ne peut rien faire de plus ». Les associations se trouvent dans une impasse, d'un côté, elles ont une multitude de sollicitations, de l'autre une situation qui n'avance pas, elles sont donc dans l'incapacité d'agir. Les associations considèrent avoir « rempli leur mission » et disent qu'aujourd'hui le collectif « prend une autre forme ». Pour eux, les Sahraouis savent (par le « bouche-à-oreille ») auprès de qui venir demander de l'aide et les membres des associations restent à l'écoute des Sahraouis qui en auraient besoin, tout en ayant une démarche beaucoup plus passive, n'allant plus directement dans les squats. Par mes observations j'ai remarqué pourtant que les Sahraouis ne se tournaient pas spontanément vers les associations lorsqu'ils ont des problèmes à régler mais qu'ils préfèrent compter sur la solidarité des autres membres de la « communauté ». Cela est peut-être dû à un manque de confiance ou une forme de méfiance qui s'est développée chez certains Sahraouis, ne voyant pas d'évolution de leurs situations, pour eux « ça ne sert à rien ».

Ces difficultés internes ont ainsi conduit à la dissolution du collectif, entraînant une perte de visibilité auprès des citoyens bordelais. En effet, depuis 2018 les actions pour sensibiliser les français se sont réduites considérablement par manque de mobilisation et de temps pour ceux qui voudraient s'impliquer plus. Par exemple, on constate que la page Facebook de *l'association des*

réfugiés Sahraouis de bordeaux qui comptait plus de 2000 membres et qui était relativement active, est depuis début 2018 inactive.

On peut imaginer que ce manque de mobilisation et de visibilité ne contribuera pas à améliorer les conditions de vies déjà très précaires des Sahraouis de Bordeaux.

Je soulignerais enfin la difficulté à pouvoir recenser la population sahraouie à Bordeaux et notamment, la jeunesse qui semble pourtant être importante dans cette région. Les associations bordelaises m'ont dit avoir essayé de les recenser mais, compte tenu de la tradition nomade de cette population et des flux constants qui arrivent et partent de Bordeaux, il est très difficile d'établir des données quantifiables exactes.

Il me semblait important de conclure cette partie en appuyant les principales différences qui marquent mes deux terrains. A Bressuire, la situation des Sahraouis paraît plus « stable » même si l'immigration est encore récente pour tirer des conclusions, tandis que Bordeaux apparaît plus comme un lieu de passage et une « porte d'entrée » vers la France, même si partout les Sahraouis restent assez mobiles, se déplaçant notamment selon le travail et les opportunités. L'arrivée en petit nombre, au fur et à mesure, des Sahraouis du bocage bressuirais, marque aussi la différence avec la région bordelaise qui voit arriver chaque semaine des dizaines de personnes débouchant obligatoirement sur une installation en squat beaucoup plus précaire. Enfin pour parler exclusivement de la jeunesse, les jeunes de Bressuire semblent, malgré tout, avoir plus d'opportunités d'un point de vue d'études ou d'emploi et jouir d'une relative « sécurité » en comparaison à ceux de Bordeaux, dû notamment au fait que ces derniers arrivent démunis de tous papiers d'identités et soutiens familiaux. Dans tous les cas, quel que soit le lieu on constate que les « situations sociales diffèrent selon les raisons et conditions d'arrivée en France, selon le statut du séjour et la façon dont celui-ci évolue » (Desgrées du Loû, Pannetier, Ravalihasy & Gosselin, 2017 : 27)

Pour finir je préciserai qu'en région parisienne, près de Mantes la Jolie, il y a plusieurs centaines de Sahraouis. L'immigration y est plus ancienne (années 70-80). Ils y sont installés parfois depuis deux générations et de manière beaucoup plus pérenne, même si en général les Sahraouis restent assez mobiles, se déplaçant notamment selon le travail et les opportunités.

Chapitre 2 : Les déplacements de la jeunesse sahraouie, parcours multiples et complexes

Dans ce chapitre, il sera question de comprendre plus largement les déplacements de la jeunesse sahraouie en Europe à partir des données recueillies lors de mon terrain. L'idée étant de documenter, premièrement, les motifs de départ des jeunes Sahraouis vers Europe. Deuxièmement, il s'agira de comprendre au travers des témoignages recueillis et des observations réalisées, comment se passe l'arrivée en Europe, quels en sont les difficultés, les enjeux et conséquences. Finalement, il sera indispensable de développer une partie sur le rôle que jouent les associations sahraouies dans l'intégration des jeunes en Europe.

I. Les motivations de la migration des jeunes Sahraouis vers l'Europe

Comme nous l'avons vu les Sahraouis sont habitués à une certaine mobilité, due en partie au fait qu'ils gardent un fort ethos « nomade » (Caratini, 2003). Nous allons essayer de comprendre plus spécifiquement les facteurs qui poussent les jeunes Sahraouis à partir. Pour cela, il nous faut déjà distinguer ceux qui viennent des camps de réfugiés de ceux venant de la « zone occupée ». Nous allons voir que selon le lieu de départ, les motivations sont différentes.

A. Les jeunes venus des camps de réfugiés

a. « La frustration » de la jeunesse dans les camps

Pour les jeunes venus des camps de réfugiés, que ce soit dans les discours des jeunes eux-mêmes ou des professionnels qui travaillent avec la jeunesse des camps, le facteur qui revient systématiquement est celui de la « frustration » de la jeunesse. On me dit par exemple « je pense pas qu'il n'y ait d'autre mot là-bas que frustration de la jeunesse », « une certaine frustration du côté de la jeunesse ». Cette « frustration » s'explique par différents facteurs, à savoir déjà le manque d'opportunités qui empêchent toute perspective d'avenir positif. Depuis 43 ans, les Sahraouis des camps vivent de l'aide humanitaire qui a eu tendance à se réduire au cours des années 2000 (Caratini, 2007). Les occasions de développer des activités sont rares, c'est ce que souligne une salariée d'OXFAM qui travaille actuellement dans les campements : « une des causes principales pour laquelle les gens se « cassent » c'est quand même qu'il n'y a pas d'opportunités » (extrait de l'entretien avec Madame M.). Elle parle de « désillusion » chez les jeunes qui ne voient aucune perspective d'avenir et aucune évolution depuis leur naissance, dans ces mêmes camps de réfugiés. Effectivement, la génération des jeunes, à l'inverse de celle de leurs parents, est née dans la *hamada* de Tindouf et n'a ainsi jamais connu le territoire du Sahara. Ces jeunes se retrouvent sans opportunités d'améliorer leurs conditions de vie, l'un d'eux me dit lors d'une discussion informelle, « un camp de réfugiés c'est pas un endroit où tu imagines ton futur généralement ».

Les plus âgés ont longtemps gardé cet espoir de retourner sur leur terre natale. Même si cette idée reste présente dans la mentalité des jeunes qui ont une vision imaginaire du territoire, aujourd'hui le principal sentiment est celui de la « frustration » de ne pas pouvoir se projeter. Les jeunes sont comme le décrit A. Corbet, « restreints matériellement et physiquement, que ce soit pour les déplacements ou pour la concrétisation de leurs projets » (Corbet, 2018 : 344). C'est pourquoi certains font le choix de quitter les camps pour trouver une meilleure qualité de vie, hors de ce contexte difficile.

Ce manque d'opportunités est lié notamment à l'impossibilité de suivre des études au-delà du collège, dans les camps. Malgré les efforts du Front Polisario qui a fait du « droit à l'éducation un des piliers principaux » de sa révolution (Gómez Martín, 2016 : 83) et des quelques collèges qui ont vu le jour dans les camps, les possibilités pour suivre des études supérieures restent nulles²⁷. Un jeune de 29 ans, rencontré à Bressuire, me dit qu'à son époque il n'y avait même pas de collège. Ce qui pousse inévitablement certains jeunes à partir ailleurs faire leurs études. Un grand nombre des jeunes Sahraouis vont en Algérie à partir du lycée ou de l'Université où ils y passent parfois une dizaine d'années. Une jeune Sahraouie née dans les camps, rencontrée à Paris, me dit « la primaire je trouve que c'est pas trop loin, 30/40 minutes de marche, le collège tu dois déjà commencer à partir dans une ville d'Algérie, tu quittes déjà ta famille pour juste suivre le collège, tu dois aller à Oran, à Alger, je sais pas quoi, et l'Université là t'as vraiment peu de gens qui vont à l'Université » (extrait de l'entretien avec Gaymula). On constate ainsi que beaucoup de Sahraouis sont contraints de partir très jeunes (10/12 ans) faire leurs études en Algérie. Aujourd'hui, quelques lycées ont vu le jour dans les camps mais cela reste encore trop peu et dans tous les cas, après le Bac, s'ils veulent continuer à étudier, ils devront partir, ce qui n'est pas possible pour tout le monde. En général, les garçons partent plus facilement à l'étranger que les filles (notamment les aînées). Cela s'explique déjà parce que « les parents parient sur elles pour entretenir leur avenir et gérer la vie quotidienne des camps » (Corbet, 2018 : 337). Elles ont plus tendance à reproduire le rôle de leurs mères qui, historiquement, sont détentrices du savoir-faire des camps. Le départ en migration des garçons est en général favorisé car ce sont eux qui sont « investis du rôle d'approvisionnement de la famille, principalement en ressources économiques » (Corbet, 2018 : 338). Ces rôles traditionnels des hommes et des femmes restent présents dans les parcours migratoires où les femmes sont moins nombreuses à quitter les camps. C'est ainsi que me l'explique un jeune homme sahraoui vivant à Nantes : « la tradition, c'est que l'homme il part travailler et il doit chercher sa vie, la fille elle reste à la maison le plus longtemps possible, elle ne part pas » (extrait de l'entretien avec Moulud). Plusieurs jeunes garçons me confirment d'ailleurs que leurs sœurs

²⁷ Il n'y a en effet aucune Université dans les camps.

sont restées vivre dans les camps avec leurs mères ou alors elles les ont rejointes plus tardivement. Même si la société Sahraouie se montre plus égalitaire en ce qui concerne les relations de genre que ses voisins maghrébins, les filles sont d'une façon générale, « plus liées à la famille que les hommes, matériellement comme culturellement. » (Corbet, 2012). Les jeunes garçons sont habitués assez tôt à plus d'indépendance, en s'identifiant notamment à leur père qui sont pour la plupart, hors des camps. Une autre explication donnée par mes enquêtés, serait aussi que les familles sont souvent plus réticentes à voir partir les filles que les garçons car elles vont être exposées à un style de vie très différent. Or, le contrôle social pèse généralement plus sur les filles. Cela est lié notamment à la sexualité et à la virginité de celles-ci qui doit être préservée. De manière symbolique, la femme représente la sauvegarde et la transmission de l'identité Sahraouie, comme le signale A. Corbet : « une naissance en dehors des camps est donc une naissance en dehors du Sahara, au sens large, et une perte de l'origine au moment de la naissance ». Elles apparaissent comme « le support de l'identité des camps » (Corbet, 2012) et ont donc plus tendance à y rester. Toutefois, il faut nuancer ce propos car aujourd'hui les filles sortent aussi des camps pour faire leurs études ou pour rejoindre des proches.

Dans tous les cas, pour les filles comme pour les garçons, une première mobilité vers l'Algérie par exemple, marque déjà une rupture avec les camps qui impactera inévitablement leurs parcours futurs et notamment les routes de ceux qui continueront leur exil vers l'Europe. Deux jeunes restés en Espagne à l'âge de 11/12 ans à la suite du programme *Vacaciones en Paz*, rencontrés à Bressuire m'indiquent que « là-bas à 11 ans tu arrêtes d'étudier, tu ne feras rien, tu commences à travailler ou à faire tes trucs, c'est pas bien » (extrait de l'entretien avec Mahjoub) ; « comme il y a pas de possibilités pour étudier aux camps bah on peut pas rester de toute façon parce qu'on sera là à rien foutre, on vient ici on étudie pour avoir un futur quoi » (extrait de l'entretien avec Fatima). Ce sont des paroles qui reviennent systématiquement lorsque mes enquêtés me relatent la vie dans les camps. Les jeunes ont le sentiment de ne « servir à rien », et qu'il est préférable de partir s'ils veulent apporter de l'aide à leurs familles « si on reste là-bas on peut rien faire, on est là on regarde on fait partie du problème quoi » me dit une jeune fille rencontrée à Bressuire lors d'une discussion informelle. D'autres avouent que c'est un peu « égoïste » de leur part de partir mais que c'est la seule solution qu'ils ont pour se projeter dans un futur meilleur.

Un père de famille d'une quarantaine d'année, lui-même parti en Espagne chercher du travail, me confie « beaucoup de gens sont partis chercher d'autres horizons pour avoir une opportunité d'éduquer les enfants parce que vraiment là-bas aux camps de réfugiés, la situation est très compliquée » (extrait de l'entretien avec Mohamed). On remarque ainsi que ce sont parfois les parents eux-mêmes qui décident de partir ou des pères qui font venir leurs familles afin d'offrir un futur meilleur à leurs enfants, connaissant la difficulté de vivre dans les campements.

En plus de la « pauvreté du système éducatif » c'est aussi la difficulté d'accéder à un emploi qui crée cette « frustration ». Dans les campements, l'offre de travail est très limitée, il y a peu d'infrastructures et donc peu d'activités à développer. Certains travaillent dans les instances du Polisario « dans l'enseignement, le cadre hospitalier ou l'administration » mais ils « se confrontent souvent à un manque criant de moyens ainsi qu'à un manque de gratifications symboliques et financières » (Corbet, 2018 : 344). C'est ce que confirme un jeune Sahraoui à Bordeaux, lors d'une discussion informelle « Au front Polisario tu auras un salaire chaque 4 mois donc tu auras comme 150/100€ chaque 4 mois, c'est rien du tout ». D'autres Sahraouis sont enseignants dans les quelques écoles des camps ; cependant là encore, les salaires ne dépassent pas 30 à 50€ par mois, ce qui ne permet pas de vivre dignement. Même si ces dernières années l'accès à l'éducation a évolué avec la création de collèges et de quelques lycées, les offres de travail n'ont pas augmenté. C'est ainsi que certains se retrouvent en possession de diplômes mais ne peuvent rien en faire. C'est le cas notamment au début des années 80, des jeunes Sahraouis partis vers les « pays amis » [Cuba, Libye...] dans lesquels ils vont poursuivre leurs études » (Abjean 2003 : 34). Ceux-ci sont partis dans l'espoir que le territoire serait « libéré » à leur retour et qu'ils pourraient ainsi mettre à profit leurs compétences dans son développement de leur pays. Néanmoins, le conflit stagnant, ils se retrouvent à revenir dans les camps avec des diplômes de médecin ou d'ingénieur par exemple, qui ne leur servent finalement pas. Cette phrase d'un jeune de Bressuire illustre bien cette idée « on a sorti beaucoup de jeunesse, de jeunes diplômés, vraiment beaucoup... on n'a pas autant de postes pour leurs donner à travailler » (extrait de l'entretien avec Moulud). C'est ainsi que certains jeunes laissent tomber leurs études à partir de 14-15 ans ou décident de ne pas poursuivre des études supérieures parce qu'ils ne veulent pas sacrifier plusieurs années loin de leurs familles et revenir pour ne pas pouvoir travailler. Ils essaient ainsi de trouver d'autres stratégies pour gagner leur vie et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Certains font des allers/retour en Mauritanie pour gagner un peu d'argent. Des étudiants revenus vivre dans les camps après leurs études, développent de petits commerces dans les camps en vendant, par exemple, les denrées envoyées par l'aide humanitaire. « Ce sont ces étudiants qui, pour s'occuper, en partie organisent de petits commerces. Ces derniers se sont multipliés depuis 1991 » signale A. Corbet (2006 : 3). Enfin, d'autres choisissent de partir vers l'Europe à la recherche d'une « vie meilleure ».

Les jeunes d'aujourd'hui ont souvent déjà connu un premier départ, beaucoup sont partis faire leur lycée, voire leurs études supérieures, en Algérie, (avant la guerre) en Libye ou à Cuba. 90% des jeunes Sahraouis des camps sont aussi partis en Espagne lors des programmes *Vacaciones en Paz*²⁸, souvent pendant plusieurs années. Ceux qui ont notamment fait leurs études à l'Université,

²⁸ Aujourd'hui le programme a perdu de son importance, je l'expliquerai dans la partie suivante

« ont vécu de manière plus individuelle et entendent garder cette marge de liberté dans les camps » (Abjean 2003 : 103), pourtant la réalité est autre. Ainsi la « rétention » dans les camps est difficile car le premier départ offre la possibilité aux jeunes de connaître un autre mode de vie et les opportunités de l'extérieur. Le retour à la vie des camps est donc souvent un choc, il faut le temps de se « réhabituer à la « communauté » et aux codes culturels oubliés ou mis de côté » (Corbet, 2018 : 342). Madame M, salariée d'OXFAM, me confirme qu'entre 6 mois et 2 ans après le retour, beaucoup repartent souvent en Europe.

Ces premiers départs et l'ouverture vers l'extérieur génèrent chez les jeunes, un sentiment « d'enfermement » (Corbet, 2018 : 34). Ce sentiment s'est amplifié avec la modification du modèle économique dans les camps, passant d'une vie basée sur la solidarité et la dépendance à l'aide internationale, à une économie beaucoup plus monétarisée, à partir de 1990 (Caratini, 2007). L'inclusion de cette « économie de marché » débouche sur une vision idéalisée du « vivre pour soi-même » dont parle A. Corbet (2018 : 351), caractérisé par plus d'individualisme, une hausse des inégalités entre ceux qui partent et ceux qui restent, la modification des relations de genre, etc. Madame M. d'OXFAM me fait savoir qu'il y a eu aussi ces dernières années, une augmentation des comportements délinquants (telle que la consommation de drogue) ou des petits trafics. Ces jeunes en manque de ressources développent d'autres stratégies pour essayer d'accéder à des conditions de vie meilleures. Certains jeunes n'ont jamais quitté les camps, ils ont accès à de nouvelles ressources et ont conscience du monde extérieur, avec l'arrivée des nouvelles technologies et par le contact avec ceux qui sont partis, ce qui crée inévitablement des jalousies et convoitises.

Les jeunes Sahraouis que je rencontre me disent aussi qu'il y a un fort sentiment d'injustice et d'incompréhension chez leurs pairs restés dans les camps. Ne voyant pas d'évolution de la situation, les esprits s'exacerbent, les jeunes s'impatientent et perdent la confiance en l'aide internationale mais deviennent aussi plus critiques envers leur gouvernement (je développerai cette idée plus tard).

Certains « rentrent dans le corps militaire du Front Polisario » et quelques jeunes parlent de « reprendre les armes », voyant la lutte armée comme unique solution pour mettre fin à l'inaction et devenir « acteur de l'historicité sahraouie » (Corbet, 2018 : 352). Toutefois cette vision plus « radicale » ne se retrouve pas dans les discours des jeunes qui sont en Europe actuellement. Tous aspirent à l'indépendance mais privilégient la résolution pacifique du conflit. Cependant, ils disent comprendre le sentiment d'exaspération qui anime les esprits des jeunes restés dans les camps, conscients qu'ils ont en Europe, une qualité de vie relativement meilleure que dans les camps.

Finalement, face au manque de perspectives d'avenir et à la précarité de la situation dans les camps, beaucoup décident, souvent en accord avec la famille, de partir à l'étranger dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie car disent-ils que « c'est mieux là-bas ».

b. Le programme *Vacaciones en Paz*

Le programme *Vacaciones en Paz* (VEP) a été créé dans les années 1980 en Espagne. Selon le président de la coordination des associations Espagnoles de soutien au peuple sahraoui (CEAS Sahara), le programme a accueilli jusqu'à « 10 000 enfants » et à l'heure actuelle, il en accueillerait encore aujourd'hui entre 5 et 6 mille. Il consiste à envoyer dans des familles espagnoles, des enfants des camps entre 6 et 12 ans, pendant les deux mois d'été afin qu'ils puissent s'éloigner des fortes chaleurs estivales et des conditions difficiles des camps, bénéficier des soins médicaux nécessaires, découvrir une autre culture, apprendre l'espagnol et par la suite, peut-être poursuivre des études en Europe. Les premières communautés autonomes à accueillir les enfants, ont été celles de Valence, d'Andalousie et de Catalogne. Aujourd'hui, même si les familles se trouvent potentiellement dans toutes les provinces, certaines accueillent plus que d'autres. C'est le cas notamment du Pays Basque, de l'Andalousie, de la province de Valence, de la Galice et de la Catalogne. Un jeune de Bressuire me dit par exemple qu'au début des années 2000, ils étaient « à peu près 200/300 » au Pays Basque. On se rend ainsi compte de l'ampleur du programme. Cela traduit une grande solidarité du peuple espagnol avec les Sahraouis et une connaissance de la « cause » beaucoup plus évidente qu'en France. Le contact avec la culture occidentale représente un choc pour les enfants qui découvrent un mode de vie radicalement différent de ce qu'ils connaissent dans les campements. Les liens indéniables qui se créent entre les enfants Sahraouis et leurs familles d'accueil, marqueront profondément leurs trajectoires futures (Castro Carranza & Gómez Martín, 2010).

Comme je l'ai déjà mentionné, beaucoup de jeunes que j'ai rencontrés à Bressuire, sont passés par le programme *Vacaciones en Paz*, avant de s'installer en Europe. Tous ont été profondément marqués par cette expérience qui a laissé une trace dans leurs parcours migratoires. Ils me disent avoir gardé des liens forts avec au moins l'une des familles dans laquelle ils ont vécu²⁹, ils parlent de « deuxième famille ». En participant à ces programmes pendant 6 années consécutives parfois, cela a permis à certains jeunes Sahraouis de rester par la suite en Espagne pour notamment poursuivre leurs études au lycée. Les quelques exemples suivants, tirés de mes entretiens avec les jeunes Sahraouis de Bressuire, témoignent de cet attachement aux familles d'accueil espagnoles :

²⁹ Généralement, ils repartaient tous les ans dans la même famille, mais il pouvait arriver qu'ils soient changés de familles et de lieux.

« Je remercie ma famille ici, d'Espagne qui m'a donné l'opportunité de tout, de me construire un meilleur futur » ; « j'ai passé 2 mois avec eux, je les aime beaucoup et puis ils font encore partie de ma famille » ; « on a toujours des contacts avec eux on va les voir aussi en Espagne, c'est notre famille, elle nous a aidé. » ; « jusqu'au moment d'aujourd'hui je parle avec mes deux familles » ; « j'ai même des relations avec cette famille aujourd'hui, j'ai gardé des contacts avec la famille » ; : « Quand j'ai le temps en été je vais toujours avec eux, on avait une relation assez proche » ; « ils m'ont tout donné, ils m'ont tout payé » ; « on était toujours chez ma mère espagnole » ; « cette famille [espagnole], il m'ont mieux élevé que mes propres parents » ; « pas voir notre mère espagnole c'était vraiment difficile parce que je sais pas tu pouvais pas dire je vais aller la voir, non elle est de l'autre côté » (extraits de différents entretiens à Bressuire).

On pourrait de cette manière multiplier les témoignages. On remarque les liens forts entre ces familles « adoptives » et les enfants Sahraouis. Ces liens ont contribué à renforcer la solidarité entre le peuple espagnol et les Sahraouis, qui restent très attachés à l'Espagne. Un des jeunes Sahraouis de 29 ans, de Bressuire, souligne d'ailleurs ce point, en disant que le programme *Vacaciones en Paz* est une politique positive pour l'Espagne car « les générations futures aimeront l'Espagne », malgré son implication politique dans le conflit. Le président de la CEAS Sahara chiffre la diaspora sahraouie en Espagne, aujourd'hui, à « 10 mille ou 15 mille personne »³⁰. En me rendant au Pays Basque espagnol, j'ai pu constater que la diaspora sahraouie était assez nombreuse, spécifiquement dans la ville de Vitoria-Gasteiz. Ainsi, même si l'Espagne a sa part de responsabilité dans le conflit du Sahara Occidental, les Sahraouis se montrent beaucoup moins critiques envers l'Espagne qu'envers la France (notamment au niveau politique), car ils reçoivent le soutien de la majorité du peuple espagnol. C'est là une des différences avec la France où les Sahraouis se sentent « invisibles » aux yeux des autres.

En plus de créer des liens fort avec l'Espagne, le programme *Vacaciones en Paz* a aussi permis à beaucoup de jeunes de rester par la suite en Espagne, pour poursuivre leurs études. Soit, ils sont restés directement dans les familles espagnoles qui les ont en quelque sorte « adoptés », avec l'accord des parents. « La dernière année [qu'il est venu avec le programme] correspondait avec celle où mon père était en train de travailler en Espagne, on a discuté avec la famille espagnole [...] on a fait un papier, mon père, la famille espagnole où je vivais, pour qu'ils puissent m'élever comme tuteurs légaux » (extrait de l'entretien avec Mahjoub) me confie un jeune qui a participé au programme. Soit parce qu'un membre de la famille (souvent le père) déjà présent en Espagne pour le travail, a gardé les enfants avec lui.

³⁰ Il n'y a pas de données statistiques précises sur ces chiffres, ce sont des approximations données par mes enquêtés.

Même si tous parlent de cette expérience comme une « chance », j'ai constaté que ce programme présentait des aspects plus négatifs. Plusieurs jeunes reprochaient à leurs familles d'avoir occulté en partie leur histoire et leurs racines. Certains jeunes garçons me disent qu'en restant en Espagne dans des familles, ils ont perdu la langue arabe et les traditions de leur enfance dans les camps. Par la suite, le retour dans les camps a été difficile car ils se sentaient perdus et avaient le sentiment d'avoir « loupé des choses ». Ils ont tardivement pris conscience des conditions de vie dans lesquelles vivaient leurs parents et certains regrettent d'avoir vécu si éloignés de leurs familles. C'est aussi un risque pour les jeunes de partir, en étant confrontés à des modes de vie très différents, ils en oublient parfois les coutumes et traditions. C'est d'ailleurs la peur de ceux restés dans les camps, comme le signale A. Corbet « la première génération attachée au savoir de la *badiya* craignent que la culture sahraouie se dissolve lors des séjours à l'étranger » (Corbet, 2018 : 350). Ce sentiment est accentué par le départ des enfants qui sont, très jeunes, éloignés de la culture.

D'autres aspects plus « inquiétants » ressortent aussi des discours sur ce programme. Dans les camps, des associations font état « d'adoptions illégales sans l'accord des parents », « de maltraitements ». Certains jeunes parlent de « falsifications de documents ». Avec ce programme, certains enfants sont restés presque 10 ans sans retourner voir leurs familles, ils n'avaient pas toujours beaucoup de contact avec eux, ce qui crée inévitablement une distance avec leur culture d'origine. L'un d'eux me dit, « je me considérais comme un espagnol ». Ils se sont imprégnés de la culture espagnole et le retour dans les camps n'est souvent pas évident. Il se présente comme un choc pour certains jeunes qui rentrent inévitablement changés et doivent « réintégrer des normes sociales inconnues ou oubliées pendant l'absence » (Abjean, 2003 : 107). La réadaptation n'est pas toujours évidente et elle peut créer des désaccords avec leurs aînés ou avec ceux qui ne sont jamais partis car « les jeunes ne reproduisent pas à l'identique les normes transmises par les plus vieux » (Abjean, 2003 : 109). Le retour dans les camps marque parfois aussi une prise de conscience pour les jeunes de vouloir « rattraper le temps perdu » ou apporter un soutien souvent financier ou matériel à leurs familles. La finalité du programme n'était pas nécessairement que les jeunes quittent les camps pour toujours, et même si ce n'est évidemment pas le cas de tous les enfants, une grande partie de la jeunesse a quitté les camps de cette manière.

Compte tenu de la situation de crise économique qui a frappé l'Espagne à la fin des années 2000, il n'est plus aussi évident pour les enfants de partir. C'est ce que me confirme une jeune de Bressuire qui a participé au programme « ça a grave diminué, je pense que c'est juste 70% qui partent ou même 50 parce que là il y a plus de familles qui veulent accueillir » (extrait de l'entretien avec Fatima). *Vacaciones en Paz* a gardé des financements mais il y a moins de familles qui accueillent les enfants. Ils partent plus tard vers 9/10 ans qu'avant la moyenne d'âge de 5/6 ans.

Les enfants restent aussi moins d'années consécutives, avant, ils pouvaient partir jusqu'à 6 années de suite. Actuellement, ils ne partent qu'un ou deux étés. De nouvelles formes d'accueil ont aussi vu le jour : au lieu d'aller individuellement dans des familles, les enfants sont accueillis par groupe, dans des centres encadrés par des animateurs. C'est ce qui existe aujourd'hui en France³¹ dans quelques régions (2 ou 3) mais les groupes sont réduits (5/6 enfants) et l'apprentissage de la langue est plus difficile qu'en étant immergé totalement dans des familles.

c. Les regroupements familiaux

Comme je l'ai dit, le programme *Vacaciones en Paz* permet aussi à des jeunes de rester par la suite avec leurs proches déjà installés en Espagne. Les regroupements familiaux sont en effet un autre motif pour les jeunes des campements pour venir vivre en Europe. Il n'est pas rare qu'un des deux parents soit déjà parti en Europe pour le travail. Certains décident de faire venir leurs familles depuis les camps afin de leur permettre d'avoir une meilleure qualité de vie lorsqu'ils ont trouvé une relative « stabilité ». C'est ce qu'en témoignent mes enquêtes :

« Je vais installer ma famille en Europe ça va être beaucoup mieux pour eux », « Mon père est parti avant, il avait trouvé un travail, il a fait les papiers et tout et après nous on est venus » ; « un an avant de venir en France mon père il était déjà venu pour rechercher l'endroit » ; « on a été obligé d'aller en Espagne parce que du coup mon père il était là-bas » ; « Il les a juste pris comme moi le dernier été de leurs vacances avec lui, il a changé les papiers il les a gardé et elles sont parties avec nous en France ».

Les parents pensent aussi à l'avenir de leurs enfants, ayant conscience que ceux-ci ne pourront pas poursuivre leurs études dans les camps et donc, pour leur donner l'opportunité d'étudier, ils les font venir en Europe ou partent avec eux. Trois jeunes filles venues avec leurs parents en Europe, en témoignent « mes parents ils ont luttés avec tout pour qu'on puisse s'offrir un avenir, des études et ça c'est très important pour moi » (extrait de l'entretien avec Nayua) ; « [les parents] viennent pour leurs enfants pour que leurs enfants aient un bon futur, qu'ils puissent avoir des bonnes études » (extrait de l'entretien avec Jasmine) ; « notre mère a laissé toute sa famille de côté, et juste pour nous, juste pour nos études et notre avenir » (extrait de l'entretien avec Maria). Il n'est pas toujours évident de faire des regroupements familiaux, plusieurs de mes enquêtés témoignent des difficultés qu'ils ont eu ou que leurs parents ont eu à faire venir leurs familles, spécifiquement au niveau des démarches administratives et du logement.

Ainsi, on se rend compte que beaucoup de jeunes ont, à un moment ou un autre, l'opportunité de sortir des camps, que ce soit seul, en groupe ou en famille. Cet « avant-goût » de l'étranger

³¹ En Belgique et en Italie également il existerait ce type de programme

marquera inévitablement leurs trajectoires futures. Certains retournent dans les camps mais une partie d'entre eux décident aussi de poursuivre leur vie en Europe, qui offre, a priori, des conditions de vie plus favorables. Ces départs ont entraîné de nouvelles craintes au sein des camps. Le Polisario s'inquiète de la perte de population car les réfugiés représentent « le seul élément de pression qu'il leur reste au niveau international » (Gómez Martín, 2016 : 90), mais aussi de visibilité. Les sorties des jeunes des camps inquiètent car les autorités sahraouies ont beaucoup misé sur cette jeunesse, à la fois pour transmettre le message de l'indépendance, mais aussi pour créer une génération forte qui pourra mettre à profit ses compétences en cas de libération du territoire. Ainsi le Polisario a essayé de limiter les sorties en contrôlant le nombre de passeports délivrés (Gómez Martín, 2008 : 5). Cependant aujourd'hui les départs sont acceptés plus facilement car ils représentent un fort capital économique pour les familles permettant de compenser la baisse des aides humanitaires dans les camps. La diaspora sahraouie permet aussi de rendre visible la « cause » à l'international et d'avoir un plus grand pouvoir d'action depuis l'étranger.

B. Les jeunes venus de la partie occupée du Sahara Occidental

Les jeunes venus de la partie « occupée » du Sahara Occidental sont aussi parfois poussés à quitter le territoire pour se construire un futur en Europe, par des motifs différents de ceux des jeunes des camps.

a. La pauvreté du système éducatif

Fin avril 2019, l'ONG OXFAM publie un rapport (OXFAM, 2019) sur les inégalités au Maroc, signalant notamment que l'éducation constitue un « élément central de la dynamique inégalitaire ». Même si le Maroc a alloué plus de 5% de son PIB au système éducatif, celui-ci pêche en matière qualitative, notamment dans le secteur public. La durée moyenne de scolarisation est moins élevée que celle de la moyenne des pays arabes et mondiale. La faillite du secteur éducatif public conduit à une privatisation de l'éducation. Ces inégalités sur le plan éducatif se retrouvent sur le marché du travail, qualifié de « défaillant » conduisant notamment à des taux de chômage élevés chez les jeunes.

Or, ce constat est important pour comprendre les départs des jeunes Sahraouis vers l'Europe. Tous les jeunes qui viennent de la partie occupée du Sahara Occidental, regrettent le manque d'investissement en matière d'éducation sur ce territoire. Ils font le constat de la pauvreté du système éducatif, tant sur ce qu'ils revendiquent comme leur terre qu'au Maroc. Après le Bac, si les jeunes veulent poursuivre leurs études, ils doivent partir au moins dans les Universités marocaines, les universités dans la « zone occupée » étant inexistantes. Or, comme nous l'avons

vu, le système éducatif se privatise, impliquant pour les jeunes qui veulent poursuivre leurs études, d'avoir des moyens matériel et financier conséquents. Ce qui n'est évidemment pas le cas de tous les jeunes Sahraouis. La poursuite d'étude impliquant déjà un départ loin du domicile familial. Les jeunes mettent en cause le « système » marocain qui, selon eux, serait fait pour qu'ils soient limités et qu'ils ne puissent pas s'instruire. L'un d'eux me dit « on veut pas une génération intelligente, intellectuelle et qui peut aller plus loin donc voilà on les a vraiment cassés [...] l'objectif c'est détruire la jeunesse » (extrait de l'entretien avec Otman). Ils se sentent délaissés par le système et certains regrettent de ne pas avoir pu suivre plus d'études, faute de moyens. Certains parlent de « stratégie » du Maroc pour « écarter la partie intellectuelle et favoriser l'ignorance » de la jeunesse. Plusieurs me disent n'avoir pas eu connaissance du monde qui les entourait et de l'histoire du conflit jusqu'à ce qu'ils partent en Europe. Les responsables d'associations insistent à ce propos sur le fait de miser sur la jeunesse pour que celle-ci s'éduque. Partir à l'étranger est aussi une manière de prendre du recul sur la situation.

Compte tenu de la distance qui sépare les universités marocaines des villes sahraouies, les jeunes sont séparés relativement jeunes de leurs familles. C'est ce dont témoigne un homme d'une quarantaine d'année, ayant fait ses études au Maroc : « l'université à Agadir c'est presque 800km, et s'il fait 800 km il faut qu'il trouve un logement il faut qu'il ait les moyens pour y aller faire l'université c'est pas simple » (extrait de l'entretien avec Jatri). De telles distances impliquent d'avoir un minimum de ressources pour pouvoir poursuivre son cursus. Certains sont donc contraints d'arrêter leurs études et de partir travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Il n'est pas toujours possible de travailler au « Sahara occupé », compte tenu du peu d'infrastructures qui existent. Ainsi, certains font le choix de partir travailler ou poursuivre leurs études à l'étranger. Il y a donc comme dans les camps, un manque d'opportunité sur le territoire du Sahara Occidental qui oblige les jeunes Sahraouis à partir loin de leurs familles et à se construire un avenir ailleurs. Un Sahraoui de la génération des années 70 m'indique que pour lui, il était plus facile à son époque de partir faire ses études en France, lui n'a pas eu de difficultés pour le faire. Aujourd'hui, les choses se sont compliquées car « les jeunes doivent passer un examen, il faut avoir un B1 ou B2 pour la langue et passer un entretien à l'Ambassade de France » (extrait de l'entretien avec Otman). Cela représente un obstacle supplémentaire aux jeunes Sahraouis qui souhaiteraient poursuivre leurs études à l'étranger.

« Comme il est militant de la cause sahraouie, il pouvait pas faire le master au Maroc » cette citation illustre bien le prochain point que je souhaite développer. Nous allons voir qu'au-delà des difficultés à suivre des études, les Sahraouis militants sont confrontés à des répressions qui vont pousser certains à quitter le territoire en direction de l'Europe.

b. Un militantisme impossible

Tous mes enquêtés qui ont quitté le Sahara Occidental, me décrivent la même situation de répression. Les jeunes militants pour la « cause » racontent les violences qu'ils ont subies beaucoup ont été arrêtés voire « torturés ». Certains ont été condamnés à des peines de prison de 10 ou 20 ans, les obligeant à fuir le territoire vers l'Europe, d'autres encore ont été portés disparus pendant plusieurs années, laissant leurs familles sans nouvelles. Ils ont été coupés de tout contact avec l'extérieur et ont donc décidé à leur sortie, de fuir, tirillés par la peur d'être réprimés à nouveau. Tous racontent ne pas pouvoir vivre librement sur ce territoire « occupé illégalement » et disent ne pas pouvoir exprimer leurs opinions. Alors, même si le Maroc considère les Sahraouis restés après l'invasion sur le territoire comme marocains, il y a une forte stigmatisation de cette population se distinguant par le style vestimentaire (*melhafa*, *darâa*³²) ou le dialecte hassanya. Les jeunes (et moins jeunes) témoignent de la peur et de l'oppression qui les a poussés à quitter le Sahara Occidental ou le Maroc pour l'Europe :

« Leur vie elle est en danger parce que politiquement parlant ils peuvent plus rester là-bas parce qu'ils sont militants » ; « c'était soit la mort soit la prison » « Je n'ai pas quitté mon pays par plaisir, ou par problèmes économiques ou autre. Ils m'ont fait quitter mon pays parce que c'est un pays occupé » ; « ils fuient en fait le thème de la mort, des 30 ans, 40 ans de prison » ; « La vie c'est pas très glorieux là-bas donc lui il a utilisé son statut politique pour voyager en Europe ».

En fuyant ce type de situations, certains Sahraouis ont en effet pu obtenir le statut de réfugié politique, leur ouvrant les portes de l'Europe. Beaucoup fuient le territoire clandestinement, mettant leur vie en danger en traversant la méditerranée à bord de petits bateaux de fortunes pour rejoindre les Îles Canaries ou l'Espagne. « J'avais pas de visa, j'avais même pas de passeport, j'étais clandestin [...] J'étais parti par un petit bateau clandestin, parce que c'était le seul moyen d'abandonner le Sahara » (extrait de l'entretien avec Jatri) raconte un Sahraoui d'une quarantaine d'année de Bressuire. La première *patera* à débarquer aux Canaries depuis le continent africain arrive en 1994, « Il s'agit d'une embarcation de sept Sahraouis. Durant les années suivantes viennent plusieurs membres du Polisario et autres figures de l'opposition sahraouie » (Odden, 2010 : 109). Il ne faut pas oublier que prendre la route de la migration n'est pas évidente, elle est porteuse de stress et de danger, en plus d'imposer une rupture physique avec les proches qui restent.

Parfois, les parents décident aussi de partir du Sahara Occidental vers l'Europe afin de permettre à leurs enfants de vivre dans de meilleures conditions et plus librement. C'est ce que rappelle un

³² Vêtements traditionnels respectivement féminin et masculin, portés par les Sahraouis mais aussi les hommes et femmes Maures.

de mes jeunes enquêtés qui, lui-même, est parti avec son père en Europe : « mes deux [parents] ils ont cette expérience à l'étranger, les deux savent ce que c'est d'être au Sahara, ils ont conscience un peu de la vie puis forcément ils veulent pas que leurs enfants ça leur arrive la même chose » (extrait de l'entretien avec Nafe).

C'est ainsi que poussés par différentes raisons, économiques, politiques ou liées à la recherche d'une meilleure qualité de vie permettant de jouir des droits reconnus par la communauté internationale, les Sahraouis ont commencé à migrer vers l'Espagne, au milieu des années 90 (Gómez Martín, 2011) et plus récemment vers la France.

C. La fin des années 2000 - de l'Espagne vers la France

En 2008, la crise économique qui touche l'Europe, vient particulièrement affecter l'économie et l'emploi espagnol. Le taux de chômage dépasse les 15% et la situation se tend, notamment pour les jeunes et les étrangers qui paient les conséquences de la crise : « les travailleurs étrangers sont les premiers concernés par la montée du chômage [...] en Espagne, le chômage touchait environ 20 % des travailleurs provenant des pays extracommunautaires » (Khoudour-Castéras, 2010 : 95). Une partie des Sahraouis qui avaient migré vers l'Espagne, sont contraints de se déplacer en France où il semble y avoir plus d'opportunités d'emploi. C'est ce que confirment plusieurs jeunes partis d'Espagne avec leurs familles à Bressuire ou à Paris « c'est plus pour la difficulté de trouver du boulot en Espagne, c'est plus compliqué, il y a moins de travail, il y en a moins pour les espagnols même donc t'imagines pour les étrangers [...] il y avait beaucoup de chômage donc mon père il a laissé la maison, il a perdu son travail parce qu'il n'y avait plus de boulot » (extrait de l'entretien avec Aminatou) ; « maintenant on a une nouvelle génération qui vient d'Espagne, mais cette génération ils viennent d'Espagne, ils viennent pour des raisons économiques, parce qu'ils ont la crise là-bas donc ils viennent ici. » (Extrait de l'entretien avec Otman) ; « avec la crise et tout ça il avait perdu le travail et du coup, il connaissait des gens ici qui étaient avant. Ils avaient dit qu'il y avait du travail mieux, qu'il y avait une meilleure situation qu'en Espagne » (extrait de l'entretien avec Ihdih).

Les Sahraouis se transmettent l'information des lieux de migration depuis les campements de Tindouf ou au Sahara Occidental, par « bouche à oreille ». Lorsque quelques-uns s'installent dans un lieu où il y a du travail, ils préviennent les autres, qui les rejoignent. Cela permet notamment aux Sahraouis de s'entraider, les plus « anciens » aident les nouveaux arrivant pour leurs démarches et leur intégration. Les liens communautaires semblent se renforcer lors de la migration. Ces phrases reviennent systématiquement dans le discours de mes enquêtés, qu'ils soient jeunes ou plus âgés et de Bressuire ou de Bordeaux :

« Quand un arrive et qu'il trouve du travail, il appelle les autres » ; « pour les jeunes c'est dur de s'organiser seul, alors nous les plus âgés ont est là pour les aider, c'est important » ; « Mon oncle m'avait hébergé là-bas le temps que je prends l'appart » ; « il y avait des Sahraouis avec nous et tout, ils nous ont montrés plus, ils nous ont aidés ».

Les liens qui les unissent sont pour eux une force dans leurs parcours migratoires : « tout le monde se connaît en fait, c'est ça la valeur des Sahraouis, c'est que tout le monde connaît tout le monde [...] quand on se réunit bah c'est une richesse énorme » (extrait de l'entretien avec Taquio) ; « le bien des Sahraouis que on se connaît entre tous [...] c'est comme une famille tous » (extrait de l'entretien avec Maria). Il n'est pas rare de voir que les premiers arrivés hébergent les autres ou partagent leurs ressources. A Bordeaux, ceux qui y vivent depuis plusieurs années, connaissent bien les règles, par exemple, ils apportent donc un fort soutien aux nouveaux arrivants dans leurs démarches administratives. Lorsque des événements sont organisés, la proximité des Sahraouis leurs permet de mobiliser rapidement du monde.

Ainsi, la diaspora qui s'est majoritairement dirigée vers l'Espagne au départ, s'étend peu à peu à la France. Dans tous les cas, on constate que les Sahraouis conservent une forme de mobilité à l'intérieur des territoires espagnols et français (Gómez Martín, 2010). Ils se déplacent selon les intérêts sociaux et économiques qu'offrent les principaux lieux d'immigration en matière d'études et de travail spécifiquement. Finalement qu'ils migrent vers l'Espagne ou vers la France, les jeunes Sahraouis partent avec l'espoir d'accéder à plus de libertés et de bénéficier des avantages que confèrent les papiers européens (bourses, travail, études, déplacements plus faciles...).

On peut se demander si ces aspirations sont vraiment concrétisées une fois arrivés en Europe ?

II. L'arrivée en Europe : s'adapter en faisant face aux obstacles

Après avoir discuté des différents motifs qui poussent les jeunes Sahraouis des camps de réfugiés et du Sahara Occidental à venir en Europe, il nous faut exposer les modalités d'arrivée en France et en Espagne où l'arrivée ne sera pas perçue de la même manière. On montrera que, malgré la diversité des raisons qui poussent la migration et les divers profils des Sahraouis, les « expériences de précarité » sont fréquentes. Il sera ainsi question d'exposer les obstacles auxquels peuvent être confrontés les jeunes en arrivant, les liens qu'ils conservent avec leurs familles mais aussi les nouveaux problèmes que posent ces déplacements. Enfin, il s'agira de comprendre les perspectives d'avenir de ces jeunes et voir si leur vie en France et en Espagne correspond à leurs attentes.

A. Le choc de l'arrivée, perceptions différentes entre la France et l'Espagne

Dans les discours des Sahraouis, on constate que l'arrivée en Espagne et en France ne se déroule pas de la même manière, cela pour plusieurs raisons.

D'emblée, on note que l'arrivée en Espagne est favorisée par la proximité géographique, linguistique et les liens qui unissent le peuple espagnol au peuple sahraoui. Ce sont aussi les liens historiques entre les deux territoires qui favorisent l'intégration des Sahraouis en Espagne et notamment des jeunes. Comme je l'ai expliqué précédemment, le programme *Vacaciones en Paz* a créé des liens indéniables entre les jeunes Sahraouis et l'Espagne. La majorité de ceux qui ont participé à ce programme, se disent attachés aux familles espagnoles qui les ont accueillis et ils gardent donc indirectement des liens avec l'Espagne, par la suite.

C'est aussi la proximité linguistique qui favorise l'intégration des Sahraouis en Espagne. La plupart des Sahraouis parlent espagnol, du moins pour ceux originaires des camps de réfugiés. Dans les campements, la deuxième langue obligatoire enseignée à l'école est l'espagnol. Les parents partis en Espagne avant les enfants, maîtrisent les bases de la langue et peuvent aussi les transmettre à leurs enfants. Cela leur permet d'avoir une base linguistique avant d'arriver en Espagne, à la différence d'avec la France où les difficultés linguistiques se font ressentir. « Je me suis fait des amis vus que je parlais déjà espagnol depuis longtemps » (extrait de l'entretien avec Ihdih) ; « On avait des cours d'espagnol là-bas oui, la langue obligatoire là-bas c'est l'espagnol » (extrait de l'entretien avec Aminatou) ; « Le Sahara était une colonie espagnole donc les gens s'y sentent plus libres parce que la langue facilite la coexistence et la façon de « chercher de la vie » et de chercher du travail » (extrait de l'entretien avec Jatri), témoignent mes enquêtés. Nous verrons que la langue est un des obstacles majeurs à l'intégration des Sahraouis en France. Il est donc plus facile pour eux de vivre en Espagne.

C'est aussi la proximité géographique et historique qui favorise l'intégration en Espagne, le Sahara Occidental étant une ancienne province espagnole. Cela facilite notamment les démarches administratives dans le sens où beaucoup de Sahraouis ont pu récupérer la nationalité espagnole en prouvant que leurs ancêtres ou eux-mêmes (pour ceux nés avant 1975) avaient les documents d'identité espagnols. Les jeunes qui vivent aujourd'hui en France et qui ont passés plusieurs années en Espagne (voire ceux qui y sont nés) gardent des liens avec le territoire et y retournent fréquemment pour voir de la famille ou des amis. Certaines régions espagnoles sont privilégiées par les Sahraouis pour leur installation, compte tenu de la proximité des opinions politique de certains lieux. C'est ce que fait ressortir le témoignage de certains Sahraouis particulièrement engagés sur la scène politique et qui résident au Pays Basque espagnol. Ils affirment que les Basques partagent une « lutte » commune avec les Sahraouis, qui est celle de l'indépendance et de leurs revendications nationalistes.

Une autre raison pour laquelle l'intégration en Espagne est généralement moins difficile qu'en France, c'est pour la « proximité » du peuple espagnol avec les Sahraouis. En effet, tous ceux qui y ont vécu, mentionnent le fait que les espagnols sont plus « impliqués » dans la « cause » ou qu'ils ont au moins connaissance du conflit, à l'inverse du peuple français. « Le peuple espagnol il connaît très bien la cause sahraouie, il aide les Sahraouis à vivre son indépendance [...] le peuple français ne connaît rien sur la « cause » sahraouie » (extrait de l'entretien avec Jatri) ; « En France il y a une ambiance différente que celle des espagnols, les gens ils sont moins accueillants, plus froids » (extrait de l'entretien avec Nafe). En Espagne, même si le gouvernement ne prend pas partie en faveur de l'indépendance de leur territoire le peuple espagnol soutien (en majorité) les Sahraouis, en France ils se sentent beaucoup plus « invisibles ».

Le passage de l'Espagne à la France marque une rupture forte pour certains jeunes qui ont passés une bonne partie de leur enfance sur la péninsule ibérique. Pour ceux qui ont déjà quitté une première fois leurs familles et leur quotidien des camps ou de la « zone occupée », le départ en France marque une seconde rupture, souvent brutale et rarement bien vécue par les jeunes. Ils disent que le plus difficile, chaque fois, est de « repartir de zéro », se réadapter à une nouvelle langue et à un nouvel environnement. Surtout que beaucoup d'entre eux (du moins, pour ceux de Bressuire) sont partis d'Espagne pour suivre leurs parents. Ils quittent souvent adolescents, des amis, des proches. Ils quittent une terre où ils ont construit une partie de leur vie. Parfois, il y ont même passés plus de temps que dans leur lieu de naissance respectif. Une jeune de Bressuire qui a passé plus de 6 ans en Espagne, entre ces 12 et 18 ans, en témoigne « on a commencé une nouvelle vie, c'était pas facile [rires]. Au début c'était compliqué de laisser tout, les amis, tes études, les rencontres que tu fais, partir avec pour découvrir une nouvelle ville » (extrait de l'entretien avec Aminatou). Certaines jeunes emploient des mots forts tels que « traumatisme », « tombé en dépression » pour parler de leur arrivée en France, souvent vécu comme une obligation et un choc assez brutal dans leur vie. Il leur faudra quelques mois, voire plusieurs années, pour s'y adapter : « il y avait toujours une chose qui manquait, que je me sentais pas à l'aise, genre j'avais le mal du pays, des circonstances » (extrait de l'entretien avec Nayua). Lorsque l'on observe leurs modes de vie, on constate qu'au quotidien, la plupart des Sahraouis qui vivent en France, suivent la télévision espagnol ou arabe, ils lisent les journaux espagnols ou arabes mais beaucoup moins en français, ce qui peut témoigner d'un attachement à l'Espagne et au Sahara, mais c'est aussi certainement pour des facilités linguistiques.

Peu importe où ils se trouvent, les Sahraouis insistent sur le rôle de la France dans l'enlèvement du conflit et des intérêts économiques qui lient la France au Maroc. Cependant, les jeunes rencontrés à Bressuire, reconnaissent les avantages à vivre en France : pour le travail ou les études.

Ils déclarent qu'en France (ces dernières années), il est relativement plus facile de trouver un emploi et que ceux-ci sont mieux rémunérés. De plus, les jeunes disent apprécier la qualité du système éducatif français. Même si souvent l'intégration en France ne se fait pas sans mal, ils voient leur arrivée en France comme une « chance » et se disent satisfaits d'y vivre. Une jeune de Bressuire, qui étudie au lycée, me dit par exemple « C'était difficile en première mais je sais pas c'est mieux en vrai pour les études et tout c'est vraiment mieux, même pour l'argent, les moyens ça fait la différence » (extrait de l'entretien avec Maria). Un garçon de Bressuire, jeune travailleur précise « La France pour le travail c'est le meilleur endroit, en Espagne c'est différent, c'est bien pour le reste mais pas pour le travail » (extrait de l'entretien avec Hamdi). Plusieurs jeunes soulignent aussi qu'en France il y a plus de droits et d'aide qu'en Espagne. Les étudiants peuvent, par exemple, bénéficier des aides du CROUS et de logements sociaux, le coût des études est également moins important en France qu'en Espagne. Les Sahraouis trouvent finalement que c'est un avantage d'avoir su s'adapter à différentes situations, cela leur donne, une forte envie de voyager et de connaître d'autres cultures. D'autres préfèrent, au contraire, s'établir là où ils sont, pour éviter de « recommencer encore une fois de zéro ».

Néanmoins il faut nuancer ce propos car à Bordeaux, compte tenu de la situation que j'ai exposée dans la première partie de ce travail, les jeunes ne tiennent pas le même discours sur la France. Pour ceux venus des camps, l'arrivée en France signifie vivre quasiment dans la même situation que celle qu'ils ont quittée. Pour ceux venus du territoire, ils fuient des répressions qu'ils ne retrouvent peut-être pas en France mais se retrouvent à devoir vivre dans des conditions plus que précaires. Un jeune qui a réussi à obtenir la nationalité française, responsable d'association, se sent bien intégré, il se dit d'une « double culture » et parle de « pays dont il a la nationalité » en parlant de la France mais il dit « avoir honte de la France », en voyant la situation de beaucoup de Sahraouis.

En conclusion, on constate que pour différentes raisons, l'intégration en Espagne est plus évidente que l'intégration en France. Au bout d'un certain temps, en général l'adaptation se fait mais cela dépend bien sûr de la situation personnelle de chacun (papiers, logement, travail, langue). Dans tous les cas, un nouveau départ vers une autre destination marque une rupture évidente dans le parcours des jeunes Sahraouis qui doivent chaque fois se réadapter à un nouvel environnement et nouer de nouvelles relations. Cela impacte inévitablement leurs trajectoires scolaires ou professionnelles mais aussi leur construction personnelle surtout lorsque les départs se font à des phases clés de l'existence (sortie de l'enfance ou de l'adolescence).

B. Les premières difficultés

a. Difficultés linguistiques

Une des premières difficultés qui revient presque systématiquement dans les discours des Sahraouis que j'ai rencontré en France, est la difficulté linguistique, qui, nous le verrons génère d'autres problématiques. Souvent, lorsqu'ils arrivent en France les Sahraouis ne maîtrisent pas un mot de français, à l'inverse de l'Espagne où ils ont au moins les bases de l'espagnol. Cette difficulté linguistique rend les premiers mois, voire les premières années en France, difficiles à vivre pour la majorité des jeunes Sahraouis.

La première difficulté qu'entraîne l'obstacle linguistique, est l'intégration auprès des autres citoyens français. Plusieurs jeunes, de Bressuire et de Bordeaux, relèvent la « solitude » qu'ils ont ressenti en arrivant en France, se trouvant souvent exclus. Ils disent avoir eu du mal à créer des liens avec l'extérieur : « tu connais pas la langue du lieu que tu habites tu es perdue, tu ne peux rien faire » (extrait de l'entretien avec Aminatou) ; « Je pense la langue surtout parce que sans la langue tu peux pas communiquer » (extrait de l'entretien avec Fatima) ; « Depuis qu'on a 3 ans on a les mêmes amis, faire de nouveaux amis c'est difficile de s'intégrer dans les groupes quand tu parles pas la langue » (extrait de l'entretien avec Maria) ; « De voir les gens se moquer de toi car t'arrivais pas à leur faire expliquer ce que toi tu voulais dire » (extrait de l'entretien avec Jasmine).

D'autres jeunes mentionnent aussi le fait que les difficultés linguistiques de leur arrivée, ont impacté leurs parcours scolaires. Ils regrettent de n'avoir pas pu suivre certaines filières ou même avoir dû arrêter leurs études : « j'aurais bien aimé faire la philo [...] C'était par rapport au français, littéralement c'était par rapport au français » (extrait de l'entretien avec Nafe) ; « de base je voulais faire un Bac général pour après partir en Bac L, littérature, mais à cause de mon français à cette époque-là on m'avait dit que je pouvais pas » (extrait de l'entretien avec Jasmine) ; « ils m'ont fait redoubler parce que voilà c'était normal je connaissais pas le français » (extrait de l'entretien avec Nayua). Certains jeunes, partis du « territoire occupé », notent la difficulté aujourd'hui de poursuivre leurs études supérieures en France car les Universités exigent un niveau minimum de maîtrise de la langue française pour être admis.

Au niveau de l'emploi, l'obstacle linguistique se fait aussi ressentir. En effet, les jeunes Sahraouis mentionnent la difficulté de trouver un emploi en ne maîtrisant pas la langue française : « Gastronomes c'est pas vital la langue française [...] tu viens, tu fais ton boulot, tu as pas besoin de parler avec quelqu'un, tu as pas besoin d'avoir le français parce que tu es toujours dans le même truc à faire » (extrait de l'entretien avec Aminatou). Ils sont souvent contraints d'accepter des emplois précaires, sous-qualifiés et qui imposent des conditions de travail difficiles.

Enfin, plusieurs Sahraouis mettent en lien la maîtrise de la langue française et l'engagement des jeunes Sahraouis. Effectivement, les difficultés linguistiques empêchent parfois de se mobiliser

pour la « cause ». C'est ce que témoigne le secrétaire général de *la LJESF*: « les étudiants qui ont une grande capacité de communication bien sûr qu'ils ont organisés des activités, mais on a une partie qui ont des difficultés de langue donc euh au bout d'un moment c'est pas facile de se mobiliser » (extrait de l'entretien avec Bechri). Un jeune Sahraoui souligne que maîtriser la langue française permettra aussi de mieux communiquer avec le peuple français sur la « cause » : « Il n'y a pas d'autres manières que de parler la langue française pour expliquer, l'histoire » (extrait de l'entretien avec Moulud).

On l'a vu, avec l'exemple de Bordeaux, les difficultés linguistiques ajoutent un obstacle dans les parcours des jeunes lorsqu'il s'agit de comprendre le système juridique et administratif français.

Pour faire face à cette difficulté, les jeunes lycéens Sahraouis ont dit avoir pu bénéficier de cours particuliers qui étaient donnés bénévolement par des professeurs d'espagnols, en plus de leurs cours classiques. Le centre socioculturel de Bressuire propose aussi des cours de soutien en français : « les cours j'avais au CSC, au centre Socio culturel j'avais tous les jours après les cours je devais apprendre le français [...] c'est les profs qui m'en avaient parlé [...] ils m'aidaient et dès que je finissais mes devoirs, bah j'apprenais plus de français » (extrait de l'entretien avec Jasmine) ; « ils m'ont fait une heure par semaine avec une prof d'espagnol pour qu'elle commence à m'apprendre » (extrait de l'entretien avec Nayua) ; « ils avaient mis un cours de français le jeudi soir pour m'améliorer » (extrait de l'entretien avec Ihdih). En dehors de cela, c'est par contact avec des francophones que l'adaptation s'est faite : « parler avec les autres, c'est vraiment où tu apprends [...] c'était une richesse pour moi » (extrait de l'entretien avec Inès). Aujourd'hui la majorité des jeunes rencontrés à Bressuire maîtrisent les bases du français. A Bordeaux, les difficultés linguistiques persistent. Dans les squats, peu de jeunes Sahraouis parlent français, même ceux qui sont en France depuis plusieurs années. Ils peuvent bénéficier de cours de français dans les différentes associations bordelaises mais les créneaux sont souvent saturés et ils ne prennent pas toujours l'initiative de le faire.

b. Obtenir les papiers

Une deuxième difficulté majeure à l'arrivée en Europe pour les jeunes Sahraouis que j'ai déjà mentionnée en présentant notamment mon terrain à Bordeaux, est celle de l'obtention des papiers. Nous l'avons vu, l'accès à l'asile politique et à l'apatride en France est difficile, les procédures sont longues et complexes. « Le plus difficile ça a été niveau papiers parce que j'ai mis 4 ans pour faire tous les papiers » m'a confié un jeune de Bordeaux au cours d'une discussion informelle. D'après les témoignages de mes enquêtés en Espagne, il était plus facile de récupérer la nationalité espagnole étant donné les liens historiques entre les deux États. Cependant, aujourd'hui les

procédures semblent s'être durcies en Espagne également, il est plus difficile d'obtenir l'Asile politique ou l'Apatridie. Ceux qui viennent des camps, situés sur le territoire algérien, ne sont pas pour autant considérés comme ressortissants algériens. Les jeunes Sahraouis qui ont fui le Maroc à la suite de condamnations, ont normalement pu récupérer le statut de réfugié politique, mais ce n'est pas le cas de tous. Une majorité des Sahraouis qui aujourd'hui semblent avoir une situation relativement « stable », comme à Bressuire, ont pu obtenir la nationalité espagnole par filiation ou au moins bénéficier d'un titre de séjour. Une incompréhension surgit lors du traitement des demandeurs d'apatridie qui viennent des camps de réfugiés. Effectivement, les Sahraouis ne comprennent pas pourquoi certains obtiennent le statut et d'autres non, alors que tous partent de la même situation. Ainsi, on constate que la situation juridique des Sahraouis constitue une exception difficile à identifier et à traiter au niveau administratif et juridique.

Une grande partie de la jeunesse sahraouie reste en grande difficulté, ne parvenant pas à obtenir de documents d'identités européens. L'obstacle administratif et juridique entraîne des difficultés à poursuivre des études, trouver un travail ou un logement, obligeant certains Sahraouis à vivre dans des conditions déplorables. Tous les jeunes que j'ai rencontrés, affirment qu'« avoir les papiers européens » permet d'avoir accès à de meilleures conditions de vie. Cela facilite également leurs déplacements à la fois entre les pays européens mais aussi pour retourner voir leurs familles dans les camps ou au Sahara Occidental. A ce propos, plusieurs me disent que pendant plusieurs années, ils n'ont pas pu retourner voir leurs familles, faute d'obtention des visas ou parce qu'ils restaient plusieurs années en situation irrégulière.

c. Travail & études

Une troisième difficulté est importante à souligner dans les parcours migratoires des jeunes Sahraouis que j'ai rencontrés. Elle se présente au moment de devoir trouver du travail ou pour les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures.

Comme nous l'avons vu dans l'exemple de Bordeaux, et selon les informations des bénévoles à la Cimade, il semble très difficile pour les jeunes qui n'ont pas de papiers de poursuivre leurs études en France. L'obtention du visa étudiant n'est pas toujours évidente, voire impossible à obtenir, le visa long séjour ne pouvant être demandé qu'à partir du pays d'origine. Dans le cas du Sahara Occidental, ce pays n'est pas reconnu par la France, ils ne peuvent donc pas demander de visa. Les seuls étudiants que j'ai pu rencontrer lors de mon terrain, étaient des jeunes qui avaient la nationalité espagnole ou bien une carte de séjour. Systématiquement, ces jeunes ont de la famille en France ou en Espagne, ou une famille d'accueil, qui leur apporte un soutien moral et financier. C'est aussi le manque d'argent qui contraint les jeunes parfois à devoir abandonner leurs études. En effet, souvent la priorité est de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de

leurs familles restées dans les camps ou en dans la « zone occupée ». Plusieurs m'ont dit avoir voulu poursuivre leurs études, mais faute de moyens ils ont dû travailler, c'est ce que m'a indiqué un jeune Sahraoui rencontré en région parisienne « on essaie de continuer nos études, la vie elle est complexe, elle est compliquée. J'aurais bien aimé continuer mes études, j'ai pas eu l'opportunité, on a personne ici, financièrement et tout ça, tu peux pas suivre, tu peux pas continuer tes études jusqu'à l'infini pour faire un master ou autre » (extrait de l'entretien avec Taquio). La priorité est de pouvoir obtenir des papiers pour travailler, trouver un logement et aider leurs familles quel que soit le prix à payer. Un autre jeune étudiant à Angers souligne cette idée : « Une vie d'un étudiant universitaire ça coute cher et puis quand nos parents ils ont pas les moyens, même si on veut travailler à côté, on sait y mettre du soit on y parvient pas facilement » (extrait de l'entretien avec Nafe). Beaucoup d'étudiants doivent travailler en parallèle de leurs études, certains enchaînent parfois deux ou trois petits « boulots » pour payer leurs études mais également pour pouvoir envoyer de l'argent à leurs familles : « J'ai fait du travail beaucoup plus loin que mon domaine, donc j'ai fait tout, j'étais manutentionnaire, j'ai essayé nettoyage, j'étais livreur de domino's pizza pendant très longtemps, pour payer les études et aider la famille » (extrait de l'entretien avec Moulud). Ils ont ainsi, à la différence d'autres étudiants, une double charge à assumer.

Pour ceux qui arrivent en Europe avec des diplômes, qu'ils ont par exemple obtenus à Cuba, en Libye, en Algérie ou au Maroc, il n'est pas pour autant évident de trouver un travail. La plupart possède un haut niveau de qualification mais cela ne leur permet pas toujours de travailler à hauteur de leurs compétences en France. En effet, j'ai rencontré beaucoup d'hommes plus âgés qui avaient des diplômes d'ingénieurs, d'avocats, de biochimistes, de médecins par exemple, et qui sont contraints de travailler dans des postes sous-qualifiés en tant qu'agent d'entretien, vigile, ouvriers agricoles ou dans des usines d'agroalimentaire. Déjà parce que leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus en France, « j'ai un diplôme d'avocat de la loi algérienne, ça sert à rien en France », ou parce qu'ils doivent repasser des concours pour faire valider leurs diplômes. Cela nécessite d'avoir des moyens financiers importants et du temps, ce qui n'est pas toujours le cas, lorsqu'ils ont, par exemple, une famille à assumer. La barrière linguistique en France est aussi souvent un obstacle qui leur impose ce type d'emploi. En plus de ne pas pouvoir toujours poursuivre des études parce qu'ils ont des charges familiales à assumer, les Sahraouis jeunes ou plus âgés ne trouvent pas toujours des postes correspondants à leurs compétences.

J'ai aussi rencontré plusieurs personnes qui travaillent dans des conditions difficiles, parfois de nuit et doivent quelques fois parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour rejoindre leurs lieux de travail. Il est évident que pour ceux qui ont la nationalité ou une carte de séjour française ou espagnole, il est plus simple de trouver un emploi digne. En revanche, si l'on se réfère aux

Sahraouis qui vivent à Bordeaux, on constate que beaucoup sont contraints de travailler illégalement pour subvenir à leurs besoins dans des conditions précaires, et souvent sous-payés. Que ce soit à Bressuire ou à Bordeaux, ou même en Espagne, j'ai rencontré plus de jeunes Sahraouis qui avaient des contrats courts (CDD ou intérim) de quelques mois. Cela les laisse dans une certaine « précarité » et peut être un obstacle dans la recherche d'un logement. Toutefois, cette relative « insécurité », est aussi une volonté clairement explicitée par les jeunes Sahraouis, qui vantent les avantages à travailler en contrats courts. Cela leur permet de subvenir à leurs besoins, d'économiser de l'argent et ensuite de retourner voir leurs familles entre deux contrats.

d. Se loger

Les difficultés à trouver un emploi obligent certains jeunes Sahraouis à vivre dans des conditions déplorables. Souvent la problématique administrative et juridique dont nous avons parlé, couplé aux difficultés pour obtenir un emploi, entraîne des complications lorsqu'il s'agit de trouver un logement décent. Nous avons pu le constater avec la situation de la grande majorité des jeunes Sahraouis de passage à Bordeaux.

Au vu de la difficulté qu'ils ont à obtenir des logements, les Sahraouis comptent beaucoup sur la solidarité qui existe entre eux. Effectivement, plusieurs ont affirmé qu'en Espagne, par exemple, il était plus évident de se loger car il y a beaucoup de familles sahraouies permettant notamment aux jeunes arrivés seuls, de trouver un toit, au moins provisoire. C'est également les solidarités familiales et tribales qui ont permis aux jeunes arrivants de se loger en France. C'est ce que me confie un jeune Sahraoui d'une trentaine d'année en région parisienne : « A l'arrivée de la jeunesse sahraouie en France t'as pas de famille ici c'est très complexe parce que moi je sais qu'au début j'ai été obligé de dormir à la rue ou chez des amis » (extrait de l'entretien avec Taquio). Il n'est pas rare de voir que certains Sahraouis qui vivent dans un logement plus « stable » hébergent des proches ponctuellement ou de manière plus pérenne.

En conclusion, on voit que ces différents exemples rendent compte de la situation d'une majorité de Sahraouis lorsqu'ils arrivent en France. Les premiers mois, voire les premières années, sont difficiles parce qu'il leur faut s'intégrer dans un nouvel environnement inconnu. La plupart du temps ils ne maîtrisent pas la langue française, ce qui ne facilite pas leur intégration. Beaucoup de jeunes sont confrontés à des difficultés pour obtenir un emploi ou poursuivre leurs études. A cela s'ajoute d'autres obstacles comme l'obtention de papiers ou un logement décent. Quasiment tous Sahraouis que j'ai rencontrés ont été confrontés à des situations de précarité, cela est d'autant plus vrai chez les jeunes qui arrivent seuls et qui ne peuvent pas compter sur le soutien moral et financier de leurs familles biologique, ou leurs familles d'accueil espagnoles.

C. Entre « invisibilité » et discriminations

L'arrivée en Europe confronte aussi les jeunes Sahraouis à un autre obstacle, lié à leur propre identité. Leur pays n'est pas reconnu en France et ils sont victime d'une certaine « invisibilité » qui s'explique entre autres, par un « silence » de la part des médias français autour de leur existence. Plusieurs d'entre eux me disent avoir été frappés par la méconnaissance du peuple français et la majorité met en cause les relations franco-marocaines pour expliquer ce « silence » médiatique. L'un d'eux parle de « pays aveugle » quant à l'histoire du Sahara Occidental. Ils disent avoir le sentiment d'être « invisibles » aux yeux des autres : « c'est dur de voir que personne sait que t'existes » me confie un jeune Sahraoui rencontré à Bordeaux lors d'une discussion informelle, il ajoute qu'il a beaucoup souffert de cela. C'est là une autre différence avec l'Espagne, là-bas la « cause » sahraouie est plus connue. Cela s'explique déjà par l'histoire qui lie les deux pays, le Sahara Occidental étant une ancienne province espagnole. On peut aussi l'expliquer par l'implication du peuple espagnol, il existe plus de 200 associations de soutien au peuple sahraoui. La venue en France est donc certainement poussée par une volonté de diffuser la « cause » sahraouie dans un pays où la connaissance du sujet par la majorité des citoyens est inconnue. Pour beaucoup, la priorité est déjà de sensibiliser le peuple français à leur cause et gagner en visibilité, en organisant différents événements. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il leur faut le soutien de la majorité du peuple français pour que leur situation puisse évoluer. C'est en tout cas ce discours que tiennent souvent les responsables d'associations sahraouies : « la population en générale elle reconnaît pas le peuple sahraoui, c'est cette population qu'il faut réussir à transmettre la réalité des choses si on arrive à faire ça franchement on a frappé 50% du travail » (extrait de l'entretien avec Taquio).

« Pour moi le plus dur ce n'est pas le matériel ou le travail, mais c'est plutôt de ne pas avoir d'identité, du coup comment tu veux qu'on soit reconnu » (extraits de l'entretien avec Mohamed) ; « les Sahraouis existeront avec l'indépendance, s'il n'y a pas l'indépendance, les Sahraouis n'existent pas, ne vont pas exister » (extraits de l'entretien avec Ghali), la question de l'identité apparaît ici. En parlant de peuple sahraoui on parle d'un peuple en exil depuis plus de 40 ans, la jeune génération n'a jamais connu le territoire ou du moins autrement que sous occupation marocaine. Même si « l'identité sahraouie » semble s'être transmise de génération en génération, on peut s'interroger sur l'existence et la persistance de cette identité dans l'exil. Les jeunes qui arrivent doivent « jongler entre deux identités : celle d'origine et celle qui les accueille » (Corbet, 2018 : 341). En France, les Sahraouis ne peuvent pas se voir reconnaître la « nationalité sahraouie », ni une quelconque origine sahraouie puisque ces mentions n'existent pas dans les registres administratifs. Comme on l'a déjà évoqué, ils se voient assignés des nationalités

espagnole, française, algérienne, marocaine ou bénéficient de cartes de séjour où il n'est pas indiqué leur origine comme étant sahraouie, ou alors ils peuvent être reconnus apatride. Même si leur identité n'est pas reconnue en France, ils se revendiquent eux-mêmes comme tels « on est Sahraouis dans le cœur même si on a la nationalité espagnole », me dit l'un d'entre eux. Ainsi, en tant que diaspora ils sont porteurs d'identité dans les différents lieux de la migration et ils vont essayer de « créer au sein de ces lieux un espace qui leur soit propre et qui renvoie ou se réfère à d'autres espaces ceux au sein desquels s'est constituée leur identité, celle de leurs parents, de leurs ancêtres, leurs lieux d'origine » (Bruneau, 2011). Ils vont toujours garder cet attachement au territoire et revendiquer cette « identité » collective sahraouie. Pour les jeunes qui n'ont pas connu le territoire, l'attachement au territoire est symbolique, culturel ou affectif. Il est transmis de générations en générations par « tradition orale », des « anciens » vers les plus jeunes.

En plus de se sentir « invisible » en France, les jeunes Sahraouis ont souvent dû faire face à des discriminations. Déjà, ils disent subir un « racisme » de la même manière que d'autres étrangers maghrébins. A cela s'ajoute d'autres tensions entre eux et certaines personnes d'origine marocaine, par exemple, lors d'événements en lien avec le Sahara Occidental, qui ont été perturbés par des marocains, ou des Sahraouis qui ont été insultés lorsqu'ils souhaitaient exprimer leurs opinions sur la « cause ». Des conflits ont été aussi vécus plusieurs fois dans le domaine professionnel, on m'a parlé de situations de tension entre des travailleurs Sahraouis et des employeurs marocains. Souvent ils essaient de relativiser cette situation en disant « ça ne me touche plus », « je n'écoute pas ». Le plus difficile pour eux semble être de ne pas pouvoir être reconnus tels qu'ils se définissent, c'est-à-dire en tant que Sahraouis et de se voir sans cesse assigner une autre identité.

D. Un devoir envers la « grande famille »

Le départ en Europe engendre inévitablement un éloignement avec le domicile familial qui n'est pas toujours évident à vivre pour les jeunes. Comme nous l'avons vu précédemment, certains quittent leurs familles, très jeunes, vers l'âge de 11/ 12, sans parfois revenir pendant plus de 5 ou 10 ans. La majorité des Sahraouis que j'ai rencontrés perçoivent leur départ comme une « chance » : « c'est mieux d'être loin parce que sinon tu es toujours dépendant de la famille tu n'évolue pas, j'aurais jamais autant appris que si j'étais resté avec la famille » me dit lors d'une discussion informelle, un père Sahraoui qui est parti à l'âge de 10 ans faire sa scolarité à Cuba.

Cependant, plusieurs jeunes de Bressuire, me disent « regretter » de ne pas avoir passé plus de temps avec leurs familles, ils ont le sentiment d'avoir « perdu du temps et des moments ». Ils ont le sentiment de ne pas avoir été assez présents pour leurs familles. Ces « prises de consciences » peuvent faire suite à des événements familiaux importants, tels que des décès ou un retour dans

les campements de réfugiés après plusieurs années d'absence. Un jeune de Bressuire, en Espagne depuis ses 12 ans me dit: "empezó a sentirme mal porque estás aquí, están allí, te pierdes muchas cosas... tiempo que no puedes coincidir con ellos allí mismo. Eso cuesta mucho que pierdes familia y que no estas allí al lado" [Traduction : « j'ai commencé à me sentir mal, parce que je suis ici, ils sont là-bas, et tu perds beaucoup de choses... du temps que tu ne peux pas passer avec eux là-bas. Ça, ça coûte beaucoup que tu perds de la famille et que tu n'es pas là-bas à leur côté »] (extrait de l'entretien avec Mahjoub). En l'occurrence, ce jeune n'a pas pu retourner voir sa famille dans les camps pendant 5 ans, faute de temps, de papiers et de moyens financiers. Il a pendant cette période perdu ses grands-parents et deux de ses sœurs. Aujourd'hui il vit avec deux membres de sa famille en France, il essaie de retourner régulièrement dans les camps, ce qui, chaque fois, est un moment très important pour lui, il dit vouloir faire plus d'aller/retours et vouloir y construire une maison. Une autre jeune rencontrée en Espagne, qui est arrivée à l'âge de 6 ans pour raison médicale et qui vit depuis dans une famille d'accueil, dit que ce manque et ce sentiment d'éloignement s'accroît avec les années : « es verdad de que a medida me costa más el distancia, al final de 2 meses se me hace complicado volver a España y no verles durante un año entero, la vuelta es más dura." [Traduction : « c'est vrai qu'au fur et à mesure la distance devient plus difficile pour moi, au bout de 2 mois il devient difficile pour moi de retourner en Espagne et de ne pas les voir pendant une année entière, le retour est plus difficile »] (extrait de l'entretien avec Aicha). Cette jeune parle de « renonciation », ou elle a dû faire des concessions pour faire ses études, au détriment de sa famille.

Cet éloignement avec la famille n'est pas facilité par les difficultés que rencontrent les Sahraouis lorsqu'ils décident de retourner voir leurs familles. La procédure pour obtenir les documents nécessaires pour repartir (visas, passeport) peut être longue, ce qui complique les déplacements. Ceux qui ont la nationalité espagnole ou française, ont en général moins de difficultés à se déplacer, mais un voyage nécessite aussi d'avoir le temps et peut représenter un coût financier important, comme en témoigne deux jeunes étudiantes Sahraouies en France : « ça coûte un peu d'argent d'aller dans les camps de réfugiés, l'année dernière le billet il m'a coûté un peu moins de 600€ quoi, donc ça fait son prix » (extrait de l'entretien avec Gaymula) ; « je vais pas fréquemment, surtout parce que voilà des fois il y a le passeport qui est pas sorti, il y a la carte séjour, c'est pour ça voilà les papiers quoi. Des fois c'était parce qu'il y avait le brevet, il y avait le bac, des études, les inscriptions. » (Extrait de l'entretien avec Nayua). Pour ceux dont les familles sont restées sur le territoire sous occupation marocaine, il peut être aussi difficile d'y retourner, par exemple pour des militants qui ont fui le territoire clandestinement, ou parce qu'ils sont militants en Europe. D'anciens prisonniers politiques m'ont raconté que depuis qu'ils sont

partis, ils n'ont pas pu retourner voir leurs familles au risque de se faire arrêter, certains n'ont jamais revu leurs parents avant qu'ils décèdent.

Ces dernières années, avec l'arrivée des nouvelles technologies, l'éloignement avec la famille a été partiellement comblé par la facilitation des échanges. Un père de famille de Bressuire, parti dans sa jeunesse, 6 ans à Cuba, rend compte de cette évolution : « on envoyait une lettre à nos familles mais on ne sait pas si elle allait arriver, parfois on recevait une réponse mais un an après. Entre les deux tu ne sais pas ce qui a pu se passer, il y a des gens qui pouvaient mourir » (extrait de l'entretien avec Mohamed). Aujourd'hui tout le monde, même dans les camps, est équipé d'un téléphone portable, ils peuvent ainsi communiquer par les réseaux sociaux (Whatsapp, Facebook...). En postant des photos, cela permet aux Sahraouis de renvoyer une image positive de leur migration en Europe permettant de rassurer leurs proches.

Certains culpabilisent parfois de voir leurs familles dans des situations très précaires ou subir des violences. Ils se sentent « égoïstes » de vivre dans de meilleures conditions en France, alors que leurs familles vivent des situations de violence ou dans la précarité. Une forme de culpabilité se développe chez certains jeunes, d'avoir laissé leurs familles.

Cela se traduit chez presque tous les jeunes par l'envie d'aider sa famille, de quelque manière que ce soit. Cela apparaît presque comme un « devoir » envers les familles d'envoyer des capitaux ou une aide matérielle. Il y a une volonté de montrer que l'Europe est synonyme de « réussite » et de rappeler l'utilité de la migration, permettant d'améliorer leurs conditions de vie et la situation familiale. Un jeune, par exemple, me dit qu'il ne se voit pas rentrer dans sa famille tant qu'il n'aura pas trouvé de travail et sans pouvoir leur apporter de l'argent et des biens, « sinon à quoi ça sert d'être parti ». Tous les Sahraouis qui ont un revenu, en garde une partie pour la famille, les plus jeunes envoient, eux, des vêtements ou des objets. Lorsqu'un Sahraoui part voir sa famille, il part systématiquement avec plusieurs valises d'objets, de nourriture, d'argent pour les distribuer à sa famille ou à celle d'autres Sahraouis.

En plus d'un sentiment d'abandon de la famille, les jeunes qui quittent les camps font également face à un sentiment « d'abandon de la cause », leur départ vers l'Europe peut être interprété de manière implicite par certains comme une « trahison » (Sayad, 1999). C'est pourquoi les jeunes, sont dans « l'obligation » de remplir leur devoir envers leurs familles mais aussi envers la société sahraouie. Envoyer de l'argent ou faire des allers/retours constants pour retourner voir la famille apparaît comme « le signe visible qu'ils n'ont pas abandonné la « cause » » (Gómez Martín, 2008 : 6-7).

Ce sentiment d'abandon va donc être comblé par la volonté de la majorité des Sahraouis rencontrés de « servir » à la cause ou à ce que l'on pourrait qualifier de « grande famille ». C'est

un qualificatif utilisé par les Sahraouis pour parler notamment de la « pression communautaire » qui peut exister. Cette pression se ressent dans les discours, notamment dans les prises de décisions (laisser ou non partir un enfant, dans le choix des études) mais aussi parce que les Sahraouis qui partent, ont un triple engagement à tenir envers cette « grande famille » : retourner à la terre d'origine lorsque les conséquences l'exigeront, maintenir l'unité au sein de la diaspora, continuer à travailler pour la « cause » depuis les nouveaux lieux d'installation (Gómez Martín, 2010 : 8). Dans les discours des jeunes on retrouve ainsi presque systématiquement l'idée de devoir agir au moins pour aider leurs proches, et parfois apporter son soutien à la « cause » : «Al final hemos venido aquí buscar un futuro para ayudar a la familia que esta allí » [Traduction : Au final, on est venu ici chercher un futur pour aider la famille qui est là-bas »] (extrait de l'entretien avec Mahjoub) ; « je pense qu'on peut travailler beaucoup mieux d'ici pour sensibiliser le peuple [...] On sera beaucoup plus utile ici qu'aux camps de réfugiés » (extrait de l'entretien avec Moulud). Ces deux exemples de discours reviennent dans tous mes entretiens avec les jeunes.

E. Le choix des études : personnel ou collectif ?

Si l'on s'intéresse aux jeunes Sahraouis étudiants, on constate que systématiquement les mêmes filières d'études sont choisies³³ : droit, médecine, langues étrangères, sciences politiques, éducation, agronomie ou ingénierie.

Des liens peuvent être établis entre les études que suivent les jeunes et leur histoire. Par exemple, plusieurs étudiants me disent avoir eu un attrait pour les études de langues, étant donné qu'ils sont souvent au moins bilingues (arabe/ espagnol), voire trilingue, du fait de leur situation. Ils ont en effet été amenés à voyager, et à apprendre d'autres langues en vivant dans les camps, ou en faisant leurs études en Algérie ou au Maroc. Historiquement, le Front Polisario aurait aussi orienté les étudiants vers certaines filières (agronomie, médecine, politique) pour que leur éducation puisse « servir « la cause » en prévision du retour » (Abjean, 2003 : 101). Ces filières restent actuellement privilégiées par les étudiants. Plusieurs me disent avoir choisi leurs études par intérêt mais aussi parce que celles-ci seraient « indispensables en cas de retour à un Sahara Occidental indépendant » (Abjean, 2003 : 101). Par exemple deux jeunes étudiantes en médecine et une ingénieure récemment diplômée affirment :

« Moi j'suis juste là pour moi dans ma tête c'est temporel, moi c'est que si je veux faire ça médecine, ma première motivation pour faire médecine c'est retourné au Sahara et travailler gratuitement pour les malades là-bas » (extrait de l'entretien avec Fatima) ; « creo que siempre los Saharais que estudiamos en Europa siempre intentamos escoger la opción que pues de alguna

³³ Je fais ce constat en me basant sur mes enquêtés, cependant je ne peux l'extrapoler à l'ensemble des étudiants Sahraouis. Il serait intéressant de l'étudier à grande échelle.

manera dentro de que nos guste pues sirva para aportar a la causa » [Traduction : Je pense que nous, les Sahraouis qui étudions en Europe, on essaye toujours de choisir l'option dans ce qui nous plaît d'une certaine manière parce qu'elle contribue à la cause »] (extrait de l'entretien avec Aicha) ; « tous ceux qui ont la chance d'arriver en Europe ou dans un autre pays, toutes les diasporas je pense que c'est vraiment la première chose à saisir n'importe quelle formation, d'éducation, ressortir avec quelque chose et une compétence, pour ensuite créer quelque chose et une solidarité et pour que toute cette jeunesse qui est partie ailleurs, ça devienne une force pour le pays quand il en aura besoin » (extrait de l'entretien avec Gaymula). Comme nous l'avons vu, le gouvernement sahraoui a mis la priorité sur l'éducation, conduisant à des taux d'alphabétisation très élevés en comparaison avec les autres pays arabes. Le gouvernement a misé sur l'éducation des jeunes afin de préparer les futures élites qui seront censées construire le futur Etat Sahraoui (Gómez et Omet, 2009).

On remarque que par attachement à leurs familles, les jeunes Sahraouis créent des liens entre les différents lieux, en envoyant des capitaux et en faisant des aller/retour. Les liens communautaires sont forts et la solidarité de ceux qui sont partis est indispensable pour maintenir la relative qualité de vie de ceux qui restent, tant au niveau individuel que collectif.

F. Ecart intergénérationnel & perspectives d'avenir divergentes

On note la solidarité qu'il existe entre les Sahraouis de la diaspora et ceux qui sont restés et cette entraide mutuelle se retrouve également entre les jeunes et les plus anciens en Europe. Cependant, nous allons voir qu'il existe aussi des tensions entre les générations.

En France, il y a majoritairement, deux générations de Sahraouis qui coexistent, la génération née avant ou pendant la guerre, et la génération des jeunes née après le cessez-le-feu, en 1991. Les trajectoires migratoires de ces deux générations sont différentes. Les jeunes Sahraouis d'aujourd'hui arrivent plus jeunes que leurs aînés en Europe, certains parfois y sont même nés. Ainsi ils sont partagés entre le « ici » et le « là-bas », et partagés entre deux cultures. On le remarque d'ailleurs dans leurs modes de vie, d'un côté ils ont une vie « à l'occidentale » où les mœurs sont beaucoup plus libérées³⁴, de l'autre, vis-à-vis des aînés, il y a plus de tabous et ils conservent certaines traditions. Les moins de 30 ans n'ont pas connu les années de guerre, certains sont nés dans les camps de réfugiés, et n'ont jamais mis les pieds sur le territoire. La première génération (des plus de 40 ans), a connu majoritairement, un départ vers les camps, puis vers Cuba

³⁴ En Europe, lorsqu'on observe les modes de vie des jeunes on constate qu'ils sortent, ils consomment de l'alcool, ils ont des relations, les jeunes filles portent rarement en permanence la *Melhf*a à l'inverse de leurs mères, etc.

ou la Libye, voire l'Algérie, et l'Europe représente donc parfois un 3^e exil. Ces parcours multiples et différenciés marquent inévitablement leur vision de l'avenir qu'il soit personnel ou collectif.

Lorsque l'on discute avec les deux générations, on se rend compte que de part et d'autre, les opinions divergent parfois. La génération des années 70/90 a tendance à dire qu'ils se mobilisaient plus, ils trouvent les jeunes d'aujourd'hui plus « passifs », moins « révolutionnaires » concernant la lutte pour la « cause ». Ils trouvent que les jeunes se mobilisent moins qu'avant. Chez les jeunes, les avis sont partagés, certains se disent « moins patriotes » que leurs parents, d'autres se disent « convaincus et plus militants ». La pérennité de l'engagement politique diffère selon les personnes mais tous sont quand même liés par le désir du retour à la terre du Sahara Occidental « libéré » et l'indépendance.

J'ai constaté que la majorité des jeunes rencontrés se montrait assez critique envers le gouvernement sahraoui. Tous prônent l'unité du peuple dans la lutte, mais les jeunes ont tendance à dire que le gouvernement est « vieillissant ». Plusieurs disent qu'il y a besoin de changement et de renouveau pour que la lutte avance. Un jeune assez engagé dans différentes associations en Europe et membre de l'UJSARIO, me parle de la génération précédente : « Les générations de El Ouali, Stavenski, les créateurs du Polisario, c'est des générations qui perdurent encore, c'est des générations de drapeaux rouges, des générations de communistes, de Fidel castristes, de socialdémocrates, de combattants. C'était des générations d'hommes de luttes, hommes du combat si tu veux, hommes de la vieille école, de la dictature et euh aujourd'hui nous les jeunes, il faut qu'on trouve le moyen de dire stop à ça », il ajoute « c'est pas simple qu'ils laissent le relais ça ils veulent pas je pense et puis il est hors de question de travailler un autre discours, pour eux c'est 41 ans de discours » (extrait de l'entretien avec Moulud). Cette idée de changement revient dans plusieurs discours des jeunes engagés. Un autre me dit lors d'une discussion informelle qu'il faut des « idées neuves » mais aussi une personne « charismatique qui connaît les règles et les jeux politiques pour pouvoir négocier avec les autres puissances », il ajoute que cela passera nécessairement par un « soutien du peuple en majorité ». On se rend compte que les migrations des Sahraouis représentent aussi un espace d'expression des désaccords avec le gouvernement (Gómez Martín, 2008). La situation stagnant depuis des années, les jeunes disent qu'il faut « changer de stratégie » pour sortir de cette « paix » précaire qui n'apporte aucune solution. J'ai pu entendre aussi dans certains discours, des critiques du gouvernement, accusé de corruption ou parce qu'il n'a pas, selon eux, assez investi dans la jeunesse qui devient parfois « explosive ».

En Europe en général, les jeunes ne parlent pas de « retour aux armes » comme cela peut être le cas chez ceux qui restent, mais ils sont plutôt d'avis de miser sur l'éducation et la diffusion de la cause à grande échelle, pour trouver le soutien de la majorité. Pour eux, la prise de conscience passera par l'éducation et la « connaissance du monde extérieur ». La plupart ne voient pas de

solution directe à la résolution du conflit et sont conscients de la difficulté mais les plus engagés d'entre eux disent que cela se fera sur le long terme, et qu'il faut continuer à se mobiliser et sensibiliser son entourage ; « ce qu'on veut nous c'est planter un arbre pour qu'ensuite il fasse des fruits pour les prochaines générations » me dit un jeune à Bordeaux.

III. Rôle des associations sahraouies et autres soutiens

Après avoir discuté des difficultés engendrées par l'arrivée en Europe et des tensions que celle-ci pouvait entraîner, il est indispensable de mentionner le rôle que jouent les différentes associations sahraouies qui participent grandement à l'intégration des jeunes en France et en Espagne.

En France il y aurait, selon les discours, entre 12 et 14 associations sahraouies situées dans différentes villes de France. Il y a plusieurs types d'associations, certaines sont indépendantes et d'autres sont rattachées aux organisations de masse du Front Polisario (UJSARIO, UESARIO, UNFS, UTSARIO...) et agissent en France en coopération avec le gouvernement sahraoui. J'ai pu rencontrer plusieurs membres et responsables de différentes associations : *La ligue des jeunes et étudiants Sahraouis en France (LJESF)*³⁵, *Culture Sahara*³⁶ et *L'association des réfugiés Sahraouis de Bordeaux*³⁷. Je m'appuierai sur leurs discours pour illustrer cette partie.

A. Un double objectif

Le rôle de ces associations est double. C'est à la fois d'aider les jeunes dans leurs démarches, leur apporter un soutien administratif et moral, mais aussi de diffuser la « cause » à l'étranger.

C'est auprès des associations que les jeunes Sahraouis peuvent trouver un soutien important dans leur intégration. Elles fournissent un appui aux démarches administratives, elles font un travail d'orientation ou de traduction permettant de faciliter l'arrivée des jeunes Sahraouis en France. Elles peuvent aider les jeunes à trouver un logement, à s'inscrire dans des établissements, à monter des dossiers ou peuvent les aider à organiser des événements. Un membre de la *LJESF* insiste sur le rôle des associations sahraouies en France: « c'est donner l'opportunité ou la force à ces jeunes Sahraouis de continuer sur leurs études et ne pas avoir cette difficulté d'organisation d'argent ou avoir l'opportunité de faire ce qu'ils veulent et pas les forcer à travailler parce qu'ils ont pas les moyens, parce que leur « cause » elle leur permet pas de vivre dans leur pays [...] quelqu'un qui arrive d'un pays pour aller dans un autre pays où elle connaît personne et

³⁵ Cette association est rattachée à l'UJSARIO, elle a été créée le 9 juin 2013 aux Mureaux. Elle a plusieurs branches en France (notamment à Paris et dans la région de Bressuire)

³⁶ Association loi 1901 créée en 2011 dans les deux Sèvres dont le but est de « défendre la cause du Sahara par la culture ».

³⁷ Association créée en 2015 par les réfugiés Sahraouis à Bordeaux

euh qui trouve quelqu'un devant lui de la même nationalité du même pays et qui va lui dire prends pas cette route, tu prendras cette route elle sera plus simple pour toi » (extrait de l'entretien avec Taquio). Les associations ont permis aussi à certains jeunes de repartir dans les campements de réfugiés voire leurs familles, en profitant des vols qui étaient organisés par ces associations. Enfin, les associations sont aussi un moyen pour les Sahraouis de se « regrouper » et pallier parfois « la solitude » qui peut être ressentie à l'arrivée en Europe.

Le second rôle des associations est de mobiliser les Sahraouis pour la « cause » et surtout de sensibiliser le peuple français à celle-ci. En organisant par exemple des événements culturels, des manifestations, des rencontres, les associations communiquent sur la « cause » et tentent d'informer le peuple français afin de pallier « l'invisibilité » dont nous avons déjà parlé. L'idée est de créer du lien entre les associations françaises, les Sahraouis et la société civile française afin que tous travaillent ensemble. Des Sahraouis que j'ai rencontrés à Paris, m'ont dit être en train de créer un collectif permettant de regrouper tous les jeunes (peu importe la nationalité), pour que tous travaillent ensemble pour la « cause » : « elle a eu pour but de réunir les jeunes et les étudiants pour la cause sahraouie, si je dis jeunes ça réunira tout le monde [...] pour les réunir sur une seule cause » (extrait de l'entretien avec Taquio).

Plus qu'un rôle de sensibilisation, les événements organisés par les associations sont aussi un moyen de mettre en valeur la culture sahraouie, en exposant des tenues traditionnelles (*Mehlafa*, *darâa*), des « tentes bédouines » ou en préparant le thé par exemple. En plus de faire connaître la culture à ceux qui n'en auraient pas idée, cela permet d'affirmer l'identité sahraouie comme une identité à part entière. Les associations jouent ainsi un rôle de revitalisation de l'identité sahraouie qui continue d'exister même dans l'exil.

B. Le football : « transmettre une cause à travers le sport »

Un autre élément contribuant fortement à l'intégration des jeunes Sahraouis en France est le football. J'ai pu l'observer à plusieurs reprises en participant à des événements sportifs et en discutant avec le président du club de football sahraoui (*FC Sahraoui*). Les jeunes y font aussi référence eux-mêmes dans les discours « le football c'est notre refuge ». Notamment le fait de s'intégrer à d'autres groupes de jeunes, sans forcément avoir besoin de maîtriser la langue française : « Le foot dans l'intégration pour moi c'est très important parce que, enfin moi en tout cas j'ai fait des amis comme ça, quand tu joues au foot il faut pas forcément parler » (extrait de l'entretien avec Nafe). Le football apparaît comme un élément fédérateur qui permet aux jeunes de se regrouper entre eux, dans une même équipe mais également de partager une activité commune avec d'autres jeunes : « je veux favoriser l'intégration des jeunes, les faire entrer dans

le système, que tout le monde les connaissait comme des personnes mais aussi en tant que Sahraouis » me dit le président du *FC sahraoui*.

Un autre objectif du football est de faire connaître le Sahara Occidental aux français. On peut l'observer lors des tournois de football qui regroupent des équipes de jeunes Sahraouis et de jeunes français. Lors d'un tournoi organisé à Bressuire, j'ai pu constater que des jeunes français sont venus simplement parce qu'ils jouent au football, sans connaître la « cause », l'événement leur a permis de connaître ce conflit. Le sport apparaît ici comme « vecteur d'échange » entre les jeunes qui partagent une passion commune. Le président du *FC sahraoui* insiste sur l'importance du sport dans la transmission culturelle : « le sport est une voix très importante pour transmettre un message, c'est ce que j'appelle une arme positive » (extrait de l'entretien avec Mohamed). Le football étant un sport international qui se joue dans tous les pays, il apparaît comme un élément unificateur, il permet de « créer du lien social » entre les jeunes, peu importe leur nationalité. Parfois, en arrivant en Europe les jeunes se sentent « perdus » et seuls, en s'intégrant dans des clubs sportifs les jeunes bénéficient d'un « statut social qui les réassure et les autorise à imaginer un dynamique d'insertion sociale » (Service de prévention spécialisée de l'ADSEA Sarthe, 2009 : 62). La création d'une équipe de football va en effet au-delà de la simple pratique sportive, elle s'inscrit plus largement dans une démarche d'insertion. Le président du *FC sahraoui*, me confie d'ailleurs qu'il essaie aussi parfois d'intégrer des jeunes professionnellement, en leur trouvant un emploi ou en les aidant pour leurs démarches administratives. Le sport permet aux jeunes aussi de « se construire son identité » en rapport à ses groupes de pairs.

Le football permet de créer du lien entre les Sahraouis qui vivent en France et ceux qui sont en Espagne. Les rencontres sportives regroupent souvent des jeunes Sahraouis des deux pays, cela permet à certains de retrouver leurs amis ou des membres de leurs familles, lors de ces rencontres ou bien de réaffirmer les liens communautaires malgré leur dispersion dans l'espace.

Le football intègre aussi l'imaginaire des jeunes Sahraouis lorsqu'ils font référence à leur histoire : « on est dans un match de foot en fait et on joue pas dans le terrain, donc on est toujours à l'extérieur ... parce que pour la France il y a que le Maroc » ; « Le Sahara on se le passe comme un ballon de football mais ceux qui souffrent au final c'est les Sahraouis ». Il fait partie du système de sens des jeunes pour décrire leur situation. On mesure ainsi l'importance qu'à le football et le sport en général dans leur exil en Europe, comme élément qui permet à la fois d'intégrer, d'éduquer, de fédérer et de sensibiliser.

C. Les associations, un travail difficile en France

Ainsi avec ces exemples, on constate que les associations sahraouies, quelles qu'elles soient, apportent un soutien indispensable aux jeunes lors de leur arrivée. Toutefois, il n'est pas évident pour les associations de se développer en France.

Déjà, en ce qui concerne l'organisation interne des associations, il n'est pas toujours évident de fédérer les membres. Ils communiquent beaucoup par les réseaux sociaux entre eux, mais les groupes ne sont pas toujours très actifs et ces groupes servent plus à diffuser des actualités en lien avec le Sahara Occidental. Dans certaines associations, on remarque qu'il n'y a pas un suivi régulier des nouveaux membres, cela ne facilitant pas la mise en place d'événements. Du fait de la grande mobilité des Sahraouis, il semble difficile également de conserver des membres fixes, engagés, qui portent les projets. Cela dépend chaque fois de la mobilisation des nouveaux arrivants, c'est le cas à Bordeaux, par exemple, où l'association est portée par quelques personnes qui sont là depuis longtemps, mais au vu de la mobilité de la population locale, ils peinent à fédérer un grand nombre de personnes sur le long terme.

De plus, pour les jeunes il n'est pas toujours évident de s'engager. Plusieurs m'ont fait savoir qu'ils avaient « d'autres problèmes à gérer » avant de s'engager. Effectivement, comme nous l'avons vu, en arrivant en Europe, les jeunes sont confrontés à un certain nombre de difficultés qui ne leur laissent pas forcément le temps de s'impliquer dans une association. Même si la majorité reste impliquée et mobilisée lorsqu'un événement est organisé, leur priorité reste souvent d'apprendre la langue, étudier, trouver un emploi ou un logement, obtenir les papiers et aider sa famille. Pour ceux venus du territoire occupé ou qui ont de la famille qui y vit, certains sont réticents à s'engager par peur des éventuelles représailles. Ainsi, malgré l'effort des associations, il n'est pas toujours évident de mobiliser les jeunes.

Les présidents des associations me disent qu'ils essaient de se réunir une fois par an pour discuter de projets communs et fixer des objectifs. Ils prennent part également aux réunions internationales avec des associations d'autres pays. Toutefois, on se rend compte qu'il est encore difficile en France de créer un réseau d'associations solide.

Cela est dû notamment à un manque d'organisation observable mais aussi décrit par les Sahraouis eux-mêmes. Cela s'explique par les difficultés à fédérer, dont je viens de parler, mais aussi parce qu'il semble y avoir un manque de communication entre les membres, du fait de la dispersion de chacun dans l'espace. C'est en tout cas, ainsi que l'expliquent des membres de la *LJESF* « ici les gens ils sont là, des gens à Bordeaux, des gens... mais il y a pas d'infos qui circulent facilement [...] il y a manque de communication et de circulation en fait de l'information au sein de la « communauté » sahraouie en France » (extrait de l'entretien avec Otman) ; « C'est

vraiment la communication elle ne circule pas facilement, ça reste toujours par téléphone [...] y'a pas un truc structuré » (extrait de l'entretien avec Taquio). Même si aujourd'hui les Sahraouis communiquent plus par les réseaux sociaux, le « bouche-à-oreille » reste un moyen privilégié d'information, ce qui ne permet pas toujours de diffuser l'information à grande échelle.

L'organisation des associations en France n'a, par exemple, rien de comparable à l'Espagne, où les associations travaillent en réseaux et sont beaucoup plus actives. Cela peut s'expliquer par le fait que le peuple espagnol est plus mobilisé auprès des Sahraouis. Ils trouvent donc plus de soutien en termes d'organisation : « Le problème c'est que euh on n'a pas une expérience suffisante comme déjà par exemple en Espagne [...] il y a des réseaux [...] des espagnols qui sont engagés ça fait 30 ans, ça fait 40 ans en fait qu'ils sont là » (extrait de l'entretien avec Otman).

Tous les responsables d'associations mettent en cause les blocages qu'il y a en France, lorsqu'il s'agit d'organiser un événement. En effet, les associations ont été confrontées à des refus de la part des mairies pour obtenir des salles ou organiser des manifestations. Le *FC Sahraoui* n'a pas pu obtenir de salle de football en salle. Ils mentionnent aussi le fait qu'il est difficile d'avoir des subventions. La plupart du temps, ils s'autofinancent, ce sont les membres qui versent une cotisation. Plusieurs membres disent également que c'est une question de mentalité : « c'est une culture », « on n'a pas la mentalité de travailler dans des associations ». Ils n'ont pas l'habitude par exemple d'organiser des événements pour récolter des fonds, pour développer d'autres projets.

Malgré les difficultés que peuvent rencontrer les associations, on constate que des réseaux peuvent être créés notamment avec la *LJESF*, rattaché à l'UJSARIO, qui a des branches dans plusieurs pays européens, dans les campements, sur le territoire. Ce type de réseau associatif en contact, permet de créer des liens entre les multiples territoires de la migration. C'est ainsi que la diaspora joue un rôle primordial dans la diffusion de la cause à l'étranger et permet d'agir de manière transnationale.

D. Scoutisme et communisme : appui moral et militant

Les associations essaient aussi de s'allier à d'autres associations qui défendent d'autres « causes ». Il n'est pas rare qu'ils travaillent en collaboration avec des associations syriennes ou palestiniennes, afin d'organiser des événements conjoints ou de s'inspirer des événements que ceux-ci peuvent organiser.

Les Sahraouis sont aussi soutenus par d'autres mouvements. Historiquement, ils ont trouvé un soutien fort auprès des partis et pays communistes. Notamment avec des liens entre le gouvernement Sahraoui et la République de Cuba, « société communiste », entretenus depuis la création de la RASD. Les Sahraouis participent à des congrès avec la jeunesse communiste leur permettant de diffuser des informations sur le Sahara Occidental à un autre public. Certains se sont

installés aussi dans des villes dont les mairies étaient historiquement à tendance communiste (comme à Vitry sur Seine par exemple). « J'ai connu des étudiants rennais communistes, c'est un groupe de Rennes que j'ai connu, ils m'aident beaucoup eux pour sensibiliser les gens » ; « On a participé dans un congrès de la jeunesse communiste [...] avec une association de jeunes immigrants ici à Paris pour donner un colloque sur la situation du Sahara Occidental » témoignent certains de mes enquêtés, membres des associations.

C'est aussi auprès des groupes scouts que les jeunes ont trouvé le moyen de s'intégrer à leur arrivée en France. Deux d'entre eux ont fait partie d'un groupe scouts, en tant qu'animateurs, ce qui leur a permis à la fois d'apprendre le français mais aussi de recevoir un soutien important dans leurs démarches administratives d'arrivée.

Ainsi, nous pouvons constater le rôle que les différentes associations et collectifs jouent à l'arrivée en Europe, des jeunes Sahraouis. Cela leur permet d'affronter les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'arrivée en Europe représente généralement un choc ou du moins une rupture avec l'environnement familial.

Pour conclure, les jeunes Sahraouis partent avec l'idée qu'ils trouveront une qualité de vie meilleure en Europe, qu'ils seront plus libres. Ils viennent avec des rêves de liberté et de démocratie, ils me disent souvent être déçus, voire désespérés par la situation : « on est parti avec l'idée d'aller dans le pays des droits de l'homme on se retrouve dans cette situation » me dit un jeune au cours d'une discussion informelle. Au vu de la difficulté pour obtenir des papiers, un logement ou un travail, poursuivre des études ou juste parce qu'ils se sentent « invisibles », les jeunes sont désillusionnés et démunis face à une situation à laquelle ils ne s'attendaient pas en partant. C'est ce que souligne un des jeunes « on vous parle de la démocratie, du droit d'expression mais tant que tu vois pas ça à la télé donc tu sais pas trop tant que t'as pas mis les pieds sur le terrain » (extrait de l'entretien avec Taquio). La France était présentée comme patrie des droits de l'homme et de la liberté, c'est pour cela que certains ont décidé de risquer leur vie pour y accéder. Pourtant, la dure réalité à laquelle ils sont confrontés lorsqu'ils arrivent, modifie quelque peu leurs discours. Ils continuent tout de même à venir tenter leur chance, poussés par leurs pairs qui ont réussi ou simplement parce que de toute façon « il n'y a plus rien à perdre ». Dans les camps, ils fuient la misère et la frustration que leur impose l'hostilité de la *hamada* de Tindouf. Dans la partie « occupée » du Sahara Occidental, ils fuient parce qu'ils ne peuvent pas vivre librement. Toutefois, ils peuvent compter sur la solidarité qui existe entre eux et des associations qui essaient, non sans difficultés, de jouer un rôle intégrateur dans la vie des jeunes.

Chapitre 3 : Le défi des sciences sociales pour mieux comprendre ces « identités » en mouvement

En nous immergant sur le terrain que je viens de présenter dans les chapitres précédents, nous commençons à mieux cerner le sujet en question. Ce dernier chapitre se présente dans la continuité de mon terrain, comme un chapitre de discussions sur la possibilité de mettre en place une étude sociodémographique à grande échelle, sur la jeunesse sahraouie en Europe.

I. Une étude sociodémographique comme enjeu de connaissance

La recherche en sciences sociales a, depuis les années 1970, fourni une littérature relativement importante sur le Sahara Occidental. Elle a permis notamment de mieux comprendre l'histoire et la géopolitique du conflit, l'organisation sociale des Sahraouis et les systèmes tribaux (Caratini, 2003), les aspects sociaux et culturels de la révolution ou encore de documenter la situation des réfugiés Sahraouis dans les camps (Gómez Martín, Corbet), etc. Cependant même si cette documentation nourrit certains aspects, elle en néglige d'autres. Les questions sociodémographiques, et migratoires en l'occurrence, sont actuellement sous-documentées et beaucoup d'éclairages sont encore à apporter, faute notamment de données statistiques sur cette population.

L'étude qualitative que je viens de présenter, s'inscrit donc dans cette volonté de documenter un aspect du conflit du Sahara Occidental, et de ses conséquences immédiates, encore peu étudiées. Cette étude nous a permis d'avoir une première idée des mobilités et des profils des jeunes Sahraouis en France et aussi, plus secondairement, en Espagne. Bien sûr, cette première recherche est incomplète et elle ne fait qu'explorer certains traits des déplacements de la jeunesse sahraouie en Europe. Toutefois, la première phase de cette étude a permis de commencer à cerner les parcours, difficultés et profils des jeunes Sahraouis sur des terrains assez restreints à échelle de l'Europe. En aidant les personnes à retracer leurs parcours de vie avant, après et pendant la migration, l'enquête a permis d'explorer l'articulation des trajectoires résidentielles, professionnelles, familiales ou encore éducatives de ces jeunes.

Il semble donc indispensable de continuer à nourrir la recherche à ce sujet. Maintenant que nous avons une première idée des motivations des jeunes à partir, des lieux de départ, de passage ou d'installation des jeunes Sahraouis et de leurs modes d'organisations, il faut se questionner sur la mise en place d'une étude plus systématique à grande échelle pour continuer à approfondir le sujet.

Plus que nourrir la recherche en sciences sociales, une meilleure connaissance de la population jeune Sahraouie permettrait aussi de rendre compte de l'importance de cette population en Europe et ainsi, peut être leur donner une certaine visibilité, tant dans le monde de la recherche que dans les débats publics. On pourrait aussi mieux comprendre ses besoins et ses revendications.

La première phase qualitative de la recherche a permis de commencer à cerner les premières difficultés auxquelles on pouvait être confronté lors de la mise en place de cette étude que je vais à présent exposer.

II. Les difficultés de la mise en place d'une telle étude

A. Mobilités et enjeux de reconnaissance

Un des traits principaux qui caractérise les Sahraouis, nous l'avons vu, est la mobilité. Même si aujourd'hui la population s'est sédentarisée dans les villes du Sahara ou près de Tindouf, cette population garde un fort ethos « nomade ». Ils se disent eux-mêmes descendants d'un peuple « nomade », aux origines « berbères » (Caratini, 2003). Certains sont nés dans des camps de réfugiés qui ont été construits dans l'exil. Même si les plus jeunes n'ont pas connu cet exode, il apparaît de manière symbolique dans les esprits. A cela s'ajoute, souvent un second exil vers le Nord de l'Algérie, vers la Mauritanie, le Maroc ou encore vers Cuba ou la Libye pour travailler ou étudier. Le départ vers l'Europe peut donc représenter un troisième exil dans la vie des jeunes qui ont été très tôt habitués à se déplacer. Les Sahraouis et notamment les jeunes, conservent cette « pratique nomade de l'espace », en se déplaçant selon les opportunités et les circonstances. Évidemment, certains Sahraouis se sont installés de manière plus pérenne avec leurs familles, ils ont investi dans un logement, ils travaillent, les enfants sont scolarisés en Europe. Cependant, comme nous l'avons vu, après la crise économique en Espagne, beaucoup ont repris les routes de la migration, l'installation ne semble donc jamais être définitive. On retrouve aussi souvent l'idée d'un « désir du retour symbolique comme clé des phénomènes diasporiques » en cas d'indépendance du territoire (Gómez Martín, 2008). Même dans les mentalités des plus jeunes qui n'ont jamais connu le Sahara Occidental, cette idée est transmise de génération en génération, se traduisant aussi par « la conservation d'une mémoire collective et la perpétuation de l'identité » (Gómez Martín, 2008 : 6) Même si beaucoup ont, par exemple, en Espagne récupéré la nationalité espagnole, cela n'est « pas cependant un motif suffisant pour s'installer définitivement dans le pays » (Gómez Martín, 2008 : 7). L'obtention des papiers apparaît plus comme une manière de faciliter leurs déplacements en Europe, travailler ou avoir un logement mais aussi pour leur faciliter les allers/ retours pour voir leurs familles. C'est ce dont témoigne un jeune Sahraoui en Europe depuis ses 12 ans, que j'ai rencontré à Bressuire : « j'ai la nationalité par intérêt parce que c'est plus facile d'être Européen mais je suis né au Sahara, je suis Sahraoui » (extrait de l'entretien avec Mahjoub). La nationalité apparaît donc plus comme un moyen d'accéder à des droits, qu'un réel attachement aux lieux de la migration. La population sahraouie est donc très mobile, surtout au moment de l'obtention du titre de séjour (flux réguliers à Bordeaux) mais même à Bressuire, par exemple, où la situation semble « plus stable », les jeunes me font part de leur volonté de voyager.

La plupart me disent ne pas savoir s'ils veulent s'installer définitivement en France ; ils donnent plus l'impression de se laisser porter par les circonstances : « Lorsqu'on perd notre terre natale là où on est bah c'est la même chose quoi, il y a pas de préférences quoi, la préférence c'était le travail » (extrait de l'entretien avec Jatri) ; « quand je dis tout est circonstanciel dans le sens où en fait la vie d'exilé tu choisis pas vraiment [...] Tu te laisses envahir ou approprier par les événements » (extrait de l'entretien avec Nafe).

La mobilité constante des Sahraouis rend leur identification assez complexe dans le temps et dans l'espace. Il est indispensable de repérer les différents lieux de la migration, qu'ils soient de passage (comme à Bordeaux) ou « d'installation » (comme à Bressuire). A Bordeaux par exemple, les bénévoles de la Cimade ont plusieurs fois essayé de recenser la population mais ils m'ont dit qu'il avait été impossible de le faire, compte tenu des flux migratoires constants de cette région. De plus, étant donné que le Sahara Occidental n'est pas reconnu par la France ou par l'Espagne, les Sahraouis se déplacent avec des documents d'identités diverses, certains avec des cartes de séjours, d'autres ont la nationalité (de pays différents), d'autres sont apatrides. Ainsi, il semble assez difficile de les identifier, étant donné qu'il n'y a pas de base de données récente quantifiable sur laquelle s'appuyer, à part peut être deux recensements.

Deux recensements du « peuple du Sahara Occidental » ont cependant été mis en place afin de mieux connaître l'identité de ceux qui ont été définis par les Nations Unies comme « population autochtone », c'est ce dont discute Carlos Ruiz Miguel (2018 : 101) dans un de ses textes. Le premier recensement a été réalisé par l'administration espagnole en 1974 en vue du référendum qui devait être mis en place par l'Espagne dont « le recomptage était, en partie, une demande des organisations internationales de veiller sur le processus de décolonisation » (Estévez, 2012 : 29). Cependant ce référendum a été retardé par la justice qui réclamait des précisions sur le statut du territoire et les liens juridiques avec le Royaume du Maroc et la Mauritanie. Ce premier recensement « dénombrait 74 000 Sahraouis » selon un article de la politologue Khadija Mohsen-Finan. L'auteure ajoute que ce chiffre « consolidé par l'ONU, faisait état de 70 204 électeurs aptes à voter, répartis entre les camps de réfugiés de Tindouf en Algérie, la Mauritanie ou les villes du Sahara occidental sous contrôle marocain » (Mohsen-Finan, 1999 : 102). Ce sont ces chiffres qui devaient servir de base pour la composition du corps électoral du référendum.

Le Plan de règlement approuvé par le conseil de sécurité, au moment du cessez-le-feu en 1991, prévoyait un nouveau recensement. Cette responsabilité a été confiée à la MINURSO qui parmi ses responsabilités avait l'organisation du référendum. Selon C. Ruiz Miguel « La liste des personnes admises à voter par la MINURSO fut communiquée aux deux parties du conflit (Royaume du Maroc et Front Polisario) le 17 janvier 2000 » (Ruiz Miguel, 2018 : 101). Quelques résultats de ce recensement ont été publiés dans un rapport du secrétaire général du conseil de

sécurité de l'ONU (23 février 2000). La MINURSO aurait alors interrogé « 51 220 requérants » ajouté à ceux du processus d'identification de 1994, cela porterait à « 198 469 le nombre total de requérants interrogés depuis le début du processus ». Le secrétaire général ajoute que « le nombre total de requérants admis à voter se chiffrait à 86 386 » formant ainsi une seconde liste provisoire d'électeurs. En 2000 c'est le dernier dénombrement du « peuple du Sahara Occidental » dont nous disposons. Il faut savoir que ce recensement a fait l'objet de plusieurs milliers de recours (« 79 000 lors de la publication de la première partie de la liste provisoire » et « 29 690 » lors de la seconde publication) émanant notamment de trois groupements tribaux spécifiques. Dans les années 1990, le « recensement de la population devient ainsi la raison d'être du conflit non résolu du Sahara » (Díaz Hernández, Domínguez Mujica, Parreño Castellano, 2014: 9). Le Maroc également a effectué un recensement en 1982 à Saguia El Hamra et Rio de Oro comptant « 134 452 personnes » (Díaz Hernández et al, 2014 : 9) contre les 74 000 dénombrés 8 ans plus tôt par le recensement espagnol (sachant qu'entre 1974 et 1982 une grande partie de la population qui peuplait le Sahara Occidental s'est réfugiée à Tindouf et que d'autres sont morts pendant la guerre). L'évolution démographique est sûrement due en partie à la stratégie politique marocaine qui a favorisée l'installation de la population marocaine ou le retour d'une partie de la population exilée à Tindouf vers ce que le royaume chérifien appelle ses « provinces sahariennes ».

Ainsi, il faut veiller à utiliser les chiffres des recensements avec grande précaution, compte tenu des intérêts de chacun des belligérants. En effet dans les chiffres donnés par les différentes instances (gouvernement espagnol, royaume du Maroc, MINURSO) la population comptabilisée sera différente, il est très difficile d'identifier les « natifs »³⁸ compte tenu de la définition donnée par chacune des parties. Les recensements ne sont jamais neutres, surtout lorsque ceux-ci servent des intérêts politiques (référendum). On relève ainsi l'importance des données sociodémographiques dans le règlement du conflit du Sahara Occidental depuis ses débuts. Des recensements ont été opérés jusqu'en 2000 afin d'essayer de définir l'identité « du peuple du Sahara Occidental », toutefois, jusqu'à présent, aucun consensus n'a été trouvé à ce sujet.

Un défi majeur soulevé ici, est donc déjà de savoir qui décidons-nous de considérer comme Sahraouis dans notre étude: Est-ce que tous les Sahraouis se revendiquent comme tels et dans ce cas comment pouvons-nous les identifier, en restant relativement neutre et objectif ?

B. « L'invisibilité » comme stratégie ?

Comme nous l'avons vu dans cette étude, l'exode implique un certain nombre de difficultés (obtenir des papiers, trouver un travail, un logement, étudier...). La priorité pour les Sahraouis qui

³⁸ Terme utilisé officiellement dans les recensements

arrivent en Europe, est déjà de faire face à ces difficultés. Pour ceux qui sont en France, le but est aussi de faire connaître leur « cause » pour pallier leur « invisibilité ». J'ai d'ailleurs fait face à un refus de la part d'un président d'association sahraouie, celui-ci m'a fait savoir que la priorité pour eux était de « parler de la cause politique, de l'histoire du Sahara Occidental », l'étude lui paraissait trop « pointue et statistique », n'y voyant pas d'intérêt particulier pour eux. Je pense qu'il sera donc indispensable d'orienter l'étude pour que les Sahraouis puissent trouver un intérêt dans l'idée de quantifier les profils et parcours de la jeunesse. Une telle étude pourrait permettre de donner plus de poids à la population sahraouie, notamment en France. Étant donné que celle-ci est « invisible » dans les « chiffres » des enquêtes statistiques, une étude qui donnerait des données chiffrées plus précises des Sahraouis permettrait de montrer qu'ils représentent une population à part entière et relativement nombreuse en Europe. Les Sahraouis aujourd'hui (pour ceux qui sont en possession de documents d'identités) sont inclus dans les statistiques d'autres populations (immigrés espagnols, algériens, marocains, etc.), fournir une base de données sur leurs profils sociodémographiques leur permettrait d'acquérir une certaine visibilité en France. Ils pourraient s'appuyer sur ces chiffres pour rendre compte de leur situation (parfois complexe) en Europe et ainsi rendre plus visible leur « cause » auprès de l'opinion publique. On pourrait même penser que cette enquête contribuerait à mieux connaître les conditions de vies et difficultés rencontrées par les Sahraouis permettant par la suite d'améliorer les politiques publiques et les « dispositifs d'accueil » à leur égard.

Mais cela n'est-ce pas quelque peu utopique ?

Très certainement, ces données statistiques ne seront pas utilisées comme outil d'analyse et d'évaluation des politiques publiques ou d'aide à la décision. Il nous faut ici s'interroger sur le risque réel que présente l'exploitation de ces données. En effet, il est facile de contrôler les informations statistiques pour en donner le sens que l'on souhaite. Cela se produit souvent lorsque les gouvernements utilisent des données chiffrées pour justifier certaines pratiques. L'étude réalisée par un collectif de chercheurs et statisticiens anonymes « Lorraine Data » (2009) démontre cette « manipulation » des chiffres par les gouvernements, parlant de « bricolage statistique ». Les auteurs décrivent plusieurs manières de manipuler les statistiques, permettant de « faire dire à un chiffre une chose et son contraire ». Ainsi, il ne faut pas oublier que l'usage des chiffres en sciences sociales et dans la communication politique, ne sont pas les mêmes et ne permettent pas de démontrer les mêmes choses. Ce constat nous amène donc nécessairement à nous interroger sur les utilisateurs de ces données et particulièrement les Ministères de l'Intérieur français, espagnols ou encore marocains qui pourraient utiliser ces chiffres pour décrédibiliser les Sahraouis dans les débats politiques par exemple.

C'est certainement pour cela que souvent, en voulant interroger des Sahraouis, notamment les plus âgés, j'ai senti des réticences à vouloir me donner des chiffres plus précis sur la population. On aura plus tendance à me conter spontanément l'histoire du conflit ou les enjeux géopolitiques qu'à me renseigner sur les profils sociodémographiques des jeunes Sahraouis. Lorsque j'ai cherché à en savoir plus sur le nombre de Sahraouis qui peuplaient la région, j'ai senti une certaine « méfiance » de la part de mes enquêtés. Ces « réticences » proviennent peut-être de l'utilisation des chiffres a posteriori. C'est peut-être une stratégie politique de la part du gouvernement sahraoui de ne pas avoir d'informations précises sur la diaspora en Europe, comme si ces données chiffrées pouvaient jouer en leur défaveur.

C. La diaspora, une organisation difficile

Nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les associations sahraouies jouent un rôle important pour la jeunesse. Les jeunes Sahraouis sont souvent rattachés à ces associations qui leur fournissent non seulement une aide précieuse dans leurs démarches d'insertion mais deviennent aussi un moyen de se regrouper, même sur le chemin de la migration. Toutefois, en France, nous l'avons vu, l'organisation en réseau des associations ne semble pas encore très développée. A cela s'ajoute la difficulté qu'ont les associations sahraouies à travailler en coopération avec les associations françaises. Ces dernières ont d'ailleurs elles-mêmes du mal à identifier les Sahraouis. Nous l'avons vu avec les bénévoles de la Cimade, mais c'est aussi le cas, par exemple, des membres de l'association des amis de la RASD, qui ont également du mal à mobiliser les Sahraouis. La coopération entre les sahraouis et les autres associations fonctionnent bien mieux en Espagne. En France, nous l'avons vu, c'est « l'invisibilité » qui prime. Cela peut s'expliquer aussi par les problèmes internes au sein des associations sahraouies dont j'ai parlé précédemment, ne favorisant pas la mise en place de projets, ni la coopération. Aujourd'hui, les moyens de communications ont évolué et les Sahraouis utilisent régulièrement les réseaux sociaux pour communiquer (Facebook, WhatsApp). En général, ils connaissent bien les autres membres qui vivent dans leur région, se tenant au courant par le biais des plateformes de partage d'information ou simplement en discutant entre eux. Les Sahraouis étant un peuple de tradition « orale », il est vrai que le « bouche-à-oreille » continue à fonctionner dans la diffusion de l'information, parfois même mieux que la diffusion par les réseaux sociaux. L'information circule d'individu à individu et les Sahraouis le disent eux-mêmes « l'information va très vite jusqu'à Tindouf », mais cette information reste relativement interne aux réseaux sahraouis et il n'est pas toujours évident pour une période « étrangère » d'y accéder.

Ainsi, les premiers obstacles se dessinent quant à la mise en place de la future enquête sociodémographique. Il nous faut donc nous interroger sur la faisabilité de cette enquête et surtout sur sa pertinence, compte tenu des « réticences » qu'elle fait surgir.

III. Faisabilité de la future enquête sociodémographique en ligne

A. Quelques biais à éviter

A la manière dont j'ai débuté mon terrain, on peut imaginer s'appuyer sur les associations sahraouies pour diffuser l'enquête sociodémographique, ce qui nous permettraient d'avoir de premiers contacts qui pour être difficiles à mobiliser en dehors du réseau associatif sahraoui. Leur participation dans sa préparation et sa mise en place peut permettre de favoriser l'adhésion de la population concernée. Les membres des associations pourraient être les premiers enquêtés pour, ensuite, poursuivre la diffusion de l'enquête à leur entourage et ainsi de suite. En Espagne, compte tenu du réseau associatif relativement performant, la diffusion devrait pouvoir se faire facilement. En France, le réseau associatif est moins développé, le manque de coopération entre les différentes associations sahraouies (et françaises) et les problèmes internes de certaines associations peuvent entraver la diffusion de l'enquête. De plus, il n'est pas évident que toutes les associations soient favorables à ce type d'étude, compte tenu des « réticences » de certains face à l'utilisation des données que j'ai exposées précédemment.

Il faut également imaginer que certaines personnes n'ont guère l'expérience des enquêtes statistiques. Ils peuvent donc se montrer réticents à y répondre. Je pense notamment aux personnes sans papiers ou aux personnes qui ont fui des condamnations, qui se montrent parfois « méfiantes » comme j'ai pu le constater lors de l'étude qualitative. On m'a dit à plusieurs reprises que ceux qui étaient militants au Sahara Occidental, préféraient rester discrets afin d'éviter d'éventuelles représailles envers eux ou envers leurs familles restées sur le territoire. Ceux qui vivent en France illégalement, peuvent aussi se montrer « méfiants » vis-à-vis de ce type d'étude, étant dans une situation irrégulière, ils préfèrent rester « cachés ». J'ai parfois également constaté que les Sahraouis paraissaient désillusionnés et pouvaient donc montrer un certain désintérêt face à ce type d'études, ne voyant pas de conséquences immédiates sur leur situation. Si l'on décide de mettre en place cette étude, il faudra alors veiller à énoncer les objectifs précis et garder le caractère anonyme de l'enquête. Faire passer l'enquête directement dans les foyers permettrait aux enquêteurs d'expliquer clairement les objectifs de l'étude et que celle-ci soit par exemple, déconnectée des procédures de délivrance des titres de séjour à l'OFPRA.

Nous préférons également utiliser le terme « d'étude » plutôt « qu'enquête » qui a tendance à être mal interprétée ou associée à d'autres enquêtes (pour l'obtention des papiers, par exemple).

Les questions devront être concises, tout comme la liste des modalités parfois proposées, permettant une lecture fluide des questions pour tous les enquêtés et essayer que l'enquête n'excède pas un temps trop important afin d'éviter les effets de lassitude.

Ce type d'enquête sur les parcours migratoires suppose enfin un autre biais. Les données collectées sont basées sur les souvenirs des personnes et sur ce qu'elles veulent bien dire, la mémoire n'étant pas infaillible, il faut donc en tenir compte dans les analyses.

Lors de la passation de l'enquête, il faudra aussi veiller à tenir compte des spécificités de la population et en particulier des difficultés qui peuvent être liées à la maîtrise du français. Il est important de ne pas exclure les personnes ne maîtrisant pas le français ou l'espagnol, nous l'avons vu, elles sont assez nombreuses en France. Pour pallier ces problèmes de langue, il faudra proposer une version traduite de l'enquête, en arabe (en plus du français et de l'espagnol). Cela doit être complété par un travail préalable avec les traducteurs, afin de simplifier les intitulés, qu'ils soient traductibles dans les différentes langues et qu'ils puissent correspondre à la réalité culturelle de chacun.

Afin de suivre le parcours migratoire plus en détail et notamment « le parcours d'intégration », idéalement il faudrait faire passer cette étude plusieurs fois, aux mêmes personnes, à plusieurs mois d'intervalle. Cependant, compte tenu de la mobilité des Sahraouis entre différents territoires, il paraît difficile de garder leur trace sur le long terme.

Nous pourrions imaginer faire passer l'enquête directement dans les foyers par des enquêteurs permettant par exemple aux personnes qui ne savent pas lire, de répondre aux questions. Cela permettrait également de s'assurer de la passation d'un nombre suffisant de questionnaires. Toutefois, cela implique de pouvoir passer du temps dans les communautés et des moyens humains importants. Il faudrait donc peut-être penser à élaborer une enquête en ligne, à diffuser sur les réseaux sociaux.

B. Quelques questions techniques

En m'appuyant sur la littérature scientifique disponible, je voudrais déjà exposer brièvement quelques avantages et inconvénients que présente l'enquête en ligne, avant de développer quelques questions techniques de la réalisation d'une telle enquête et du traitement des données.

Les enquêtes en ligne présentent un coût financier et humain beaucoup moins important que les enquêtes en face à face. Cependant cela conduit à une « multiplication incontrôlée d'enquêtes à la méthodologie douteuse ou opaque » (Fripiat et Marquis, 2010 : 312) qui peut « dévaloriser » ce mode de récolte des données. Un avantage de ce type d'enquête est la rapidité de la collecte des données permettant d'obtenir des données en temps réel et ainsi voire d'emblée se dégager des tendances, juger de la qualité des résultats ou réadapter l'enquête au fur et à mesure. Cela permet

également de constater la manière dont les individus répondent à l'étude: s'ils s'arrêtent sur certaines questions, combien de temps ils mettent pour y répondre, etc. La diffusion par Internet permet aussi « de contacter des individus qu'on aurait difficilement pu trouver ou joindre par ailleurs » (Fripiat et Marquis, 2010 : 312), surtout si on tient compte du fait que les Sahraouis sont difficilement localisables, compte tenu de leur grande mobilité. Le caractère totalement anonyme de l'enquête en ligne peut aussi permettre à plus d'enquêtés de répondre et de déclarer même des comportements ou situations « socialement indésirables » (Fripiat et Marquis, 2010 : 330) – Sahraouis sans papiers par exemple.

Pour saisir les nombreuses dimensions qui composent les parcours migratoires, il sera important de créer dans cette enquête en ligne, des « modules spécifiques à chaque sphère de la vie des enquêtés » (Marie, 2011 : 99) : itinéraire migratoire, cursus de formation, vie professionnelle ou étudiante, principales difficultés de l'intégration (économique et sociale), conditions de vie, discriminations, engagement, formes de solidarités intergénérationnelles, aspirations et perspectives d'avenir. On pourra également interroger les individus sur leur entourage afin de restituer les données dans un environnement familial³⁹ plus large et également disposer d'informations sur un effectif plus large de population dans chaque région.

L'idée sera de répondre à des questions comme : quels ont été les motifs du départ ? Pourquoi sont-ils venus dans tel ou tel pays ? Quelles ont été les démarches administratives effectuées, les difficultés pour obtenir les documents nécessaires une fois arrivés ? Comment s'est passée leur installation dans les différents pays ? Ont-ils bénéficié d'un accompagnement (moral, financier, administratif) ? Auprès de quelle structure/ personnes ont-ils trouvé cet accompagnement ? Comment perçoivent-ils les dispositifs d'accueils et des aides mis en place ? Comment se passe l'intégration dans les différents pays, à travers l'acquisition de la langue, l'accès à l'emploi, au logement et la vie sociale ? A quel type de discriminations, peuvent-ils être confrontés ? Dans quelle mesure les discriminations éventuelles entravent-elles leurs embauches ou parcours scolaires ? Quelles relations entretiennent-ils avec les associations françaises et sahraouies ? Forment-ils le projet d'un nouveau départ et à quelles conditions ?

Le but est d'essayer d'obtenir des données plus précises sur les itinéraires migratoires : date d'arrivée, durée du séjour, migrations antérieures, lieu de départ, etc. L'idée est aussi de rendre compte de ces « trajectoires individuelles » dans un contexte plus large et de comprendre les « stratégies collectives » (Marie, 2011 : 101) qui caractérisent les parcours migratoires. En questionnant par exemple les liens (affectifs, économiques, culturels) conservés avec la famille

³⁹ Ici on entend la famille au sens large de « grande famille », comme nous l'avons vu les Sahraouis considèrent souvent comme proches de la famille d'autres Sahraouis de la même tribu.

qui n'est pas partie ou la fréquence des contacts avec d'autres Sahraouis. Pour analyser les mobilités, il faut systématiquement replacer la trajectoire personnelle de l'individu dans un contexte plus large (Le Roux, 2013), notamment en lien avec le groupe social, au sens large (famille, amis, connaissances).

L'objectif sera aussi de comprendre si l'installation est (relativement) durable ou si elle n'est que de passage. Les questionnements sur les lieux de vie et l'entourage nous permettront d'avoir une idée quantifiable du nombre de Sahraouis qui peuplent les différents lieux : combien de membres de la famille vivent avec la personne ? Autres membres de la famille, dans tel pays actuellement ?

Enfin, si cette étude est mise en place, je pense qu'il faudrait dans un premier temps la diffuser dans les « communautés » sahraouies en France et en Espagne. Étant donné que la majorité de la diaspora se trouve dans ces deux pays, cela permettrait de mesurer son efficacité avant de peut-être l'étendre au reste de l'Europe.

C. D'autres méthodologies plus adaptées ?

Même si la mise en place d'une enquête en ligne est réalisable techniquement, je constate dans la littérature qu'en général la meilleure manière de « rendre compte des complexités relationnelles, spatiales et temporelles » (Bonvalet, 2012) est d'utiliser la méthode biographique par la passation de questionnaires de type « Ageven » (âge/ événement). J'ai commencé à utiliser cette technique lors de mon terrain⁴⁰ en remplissant ce type de fiches, selon le discours de mes enquêtés. Cependant, ces fiches sont largement incomplètes, notamment dû au fait que beaucoup de mes enquêtés n'avaient plus souvenir exact des dates précises de leurs parcours. C'est d'ailleurs souvent un biais des études se basant sur des récits biographiques qui impliquent nécessairement d'être confronté à des « trous dans l'information qui existent dès qu'une partie du récit biographique manque » (Courgeau et Lelièvre, 1989). J'ai donc commencé à utiliser cette méthode sur un petit « échantillon » d'enquêtés et assez tardivement dans mon étude ; ainsi pour que ces données soient exploitables quantitativement parlant, il faudrait largement multiplier le nombre de répondants.

Cette approche biographique est assez pertinente dans l'étude des profils et trajectoires migratoires des jeunes Sahraouis car elle permet de tenir compte des interactions entre l'enquêté et son entourage (réseau de parenté, amical, résidentiel). Cela permet d'étendre l'entourage au-delà de la simple « famille » qui, nous l'avons vu, pour les Sahraouis, représente plus que la « famille nucléaire » au sens stricte du terme. Par cette perspective d'analyse, l'idée est aussi de

⁴⁰ Cf. Chapitre 1 : I.D. Méthodologie

compléter les données purement statistiques à la manière dont les étapes sont « vécues et interprétées » par les enquêtés. Ce type d'approche est souvent complété par une « synthèse qualitative » permettant à l'enquêter de faire part de son expérience migratoire de manière plus subjective. Cela permet de relever les événements qui apparaissent comme les plus marquants dans la vie des interviewés. Toutefois, ce type d'études nécessite qu'elles soient réalisées en face à face et elles ne peuvent pas être mises en place en ligne car elles nécessitent une interaction entre les enquêteurs et les enquêtés pour remplir les fiches « Ageven » et les compléter par la « synthèse qualitative ».

Ainsi, la mise en place d'une enquête sociodémographique en ligne ne semble pas vraiment la plus adaptée, si l'on veut tenir compte des dimensions complexes et variées qui caractérisent les profils migratoires des jeunes Sahraouis en Europe.

Conclusion

Au cours de cette recherche, j'ai eu à cœur de mettre en lumière et approfondir un sujet encore trop peu étudié en sciences sociales. Les résultats m'ont permis de mieux comprendre les trajectoires et les profils des jeunes Sahraouis en France et en Espagne. La « frustration » liée au manque de perspectives et les pressions politiques poussent certains jeunes Sahraouis à prendre les routes de la migration vers l'Europe. Leurs trajectoires sont marquées par leurs mobilités qui commencent souvent relativement jeunes. Dès l'âge de 10/12 ans, ils quittent le domicile familial pour poursuivre leurs études ou pour « chercher la vie » ailleurs. L'Espagne est apparue comme un lieu privilégié pour les jeunes venus des camps de réfugiés qui ont créé des liens avec les espagnols, entre autres avec le programme *Vacaciones en Paz*. L'Espagne s'est aussi profilée comme terre d'accueil des Sahraouis venus de la « zone occupé » du Sahara Occidental, compte tenu de sa proximité géographique et historique avec le territoire. L'Espagne apparaît enfin comme un lieu de passage des Sahraouis qui rejoignent les ports espagnols et continuent leur route vers le Sud de la France. La crise économique de 2008 qui a largement affecté l'Espagne a conduit les Sahraouis à poursuivre leurs déplacements vers la France. Depuis 2010, la France voit arriver plus de Sahraouis et notamment des jeunes qui viennent élargir les zones de migrations à de nouveaux lieux. Dans tous les cas, les jeunes Sahraouis, par leurs déplacements, créent un réseau entre les différents espaces migratoires, en conservant des liens forts avec leurs proches.

Bordeaux, « porte d'entrée » de la France, concentre une partie de la jeunesse sahraouie contrainte à vivre dans des conditions de vie très précaires, en attendant de régulariser leur situation. Bressuire est synonyme d'une plus grande « stabilité », bien sûr relative et encore récente pour en juger. Quelle que soit la région, les jeunes Sahraouis trouvent un soutien au sein des associations sahraouies qui jouent un rôle majeur dans leur intégration mais aussi dans la persistance de la lutte à l'étranger. Dans la mesure où ces déplacements semblent perdurer dans le temps et s'étendre à de nouveaux espaces, notamment en France, il est nécessaire de favoriser la coopération, encore peu développée, au sein même de la diaspora sahraouie. Une coordination plus accrue entre les associations sahraouies et les autres structures françaises permettrait de favoriser l'intégration des jeunes mais aussi de pallier leur « invisibilité » en France.

La jeunesse représente un enjeu majeur pour le gouvernement sahraoui qui a beaucoup investi dans l'éducation. Les départs inquiètent parfois, mais ils permettent aussi de diffuser la « cause » à l'étranger. Effectivement, malgré les désaccords pouvant exister entre les deux générations qui coexistent en France, on peut relever la permanence de la « lutte » même en déplacement. Les jeunes restent fortement attachés, parfois de manière symbolique, à « leur » terre et les rêves d'indépendance sont toujours présents dans les discours. Les résultats de cette étude ont permis de montrer que peu importe où ils vivent, les jeunes Sahraouis représentent une population à part

entière, avec des enjeux spécifiques qui doit donc être considérée comme telle. Il est important de continuer à travailler en ce sens, dans la documentation des trajectoires migratoires et profils de cette jeunesse, permettant de nourrir davantage l'étude de la population sahraouie en sciences sociales.

En nous appuyant sur les connaissances préalables que nous avons à présent sur la jeunesse sahraouie en France et en Espagne, nous devons nous questionner sur la pertinence de mettre en place une étude sociodémographique à grande échelle. Effectivement, compte tenu des biais et obstacles que j'ai présentés dans la dernière partie de ce mémoire, il n'est pas sûr que l'étude à laquelle nous avons pensé, soit judicieuse à mettre en place. Même si techniquement elle est réalisable, elle peut générer des réticences de la part des Sahraouis qui, nous l'avons vu, préfèrent rester « invisibles » des statistiques, compte tenu de la situation politique actuelle.

Le défi des sciences sociales est de développer des connaissances et d'éclairer les « zones d'ombres » de certains sujets. Toutefois, sur des sujets « politisés » et sensibles comme celui du Sahara Occidental, il faut veiller à ne pas porter préjudice à la population d'étude. Il faut avoir à l'idée que nos résultats exposent les populations que l'on étudie et peuvent être utilisés à leurs dépens. La collecte des données est importante mais leur restitution suppose un questionnement évident. Comme le notent Valérie Amiraux et Daniel Cefaï (2001), la restitution est un moment qui peut s'avérer plus délicat que celui de la collecte. Nous l'avons vu dans le cas des Sahraouis, le dénombrement de la population pose de nombreuses questions et apparaît comme une stratégie politique à part entière. Ainsi, la production de chiffres sur cette population ne peut pas être faite sans se questionner sur l'utilisation politique ou médiatique de ces statistiques qui finalement ne sont jamais « neutres ».

Les transformations du monde de la recherche de ces dernières années, notamment en France, ont favorisé le développement de ce que le sociologue Cyril Farnarier (2015) appelle la « recherche contractuelle » (...) qui permettent d'avoir accès à de nouveaux matériaux et favorise une coproduction des savoirs entre chercheurs et autres professionnels mais imposent aussi de nouvelles « conditions de production de la connaissance ». Il faut veiller à ce que les résultats produits par la recherche en sciences sociales ne soient pas utilisés à mauvais escient, pour justifier des discours politiques pouvant porter atteinte aux populations étudiées.

J'espère que les perspectives ouvertes par cette étude et les problématiques qu'elle soulève ouvriront la voie à d'autres travaux permettant d'approfondir les connaissances sur ce sujet, encore vaste à développer. Il est évident que les sciences sociales continueront à jouer un rôle majeur dans la documentation de cette population aux parcours multiples et complexes.

Bibliographie

- Abjean, A. (2003). Histoire d'exil : les jeunes Sahraouis. *L'Ouest Saharien*, h. s. 3.
- Barbier, M. (1975). « L'avenir du Sahara espagnol ». *Politique étrangère*, vol. 40(4), 353-80. <https://doi.org/10.3406/polit.1975.1762>.
- Beauchemin, C., Borrel, C. & Régnard, C. (2013). Les immigrés en France : en majorité des femmes. *Populations et sociétés*, 502. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/immigres-france-majorite-femmes/#tabs-2>
- Bennafla, K. (2012). Sahara occidental : les enjeux politiques du développement. *Moyen-Orient*, (14), pp. 40-45.
- Bèque, M. (2009). L'enquête Parcours et Profils des migrants, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], 25(1). DOI : 10.4000/remi.4894
- Bolzman, C. (2014). Exil et errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 43-52. doi:10.3917/pp.035.0043.
- Bonvalet C. (2012). Histoire résidentielle des Franciliens nés entre 1930 et 1950 , in Bonvalet C. et Lelièvre E. (dir.), *De la famille à l'entourage*, Paris, Ined, « Grandes enquêtes ».
- Bruneau, M. (2011). Phénomène diasporique, transnationalisme, lieux et territoires, *CERISCOPE Frontières* [en ligne]. Consulté le 01 juin 2019 sur <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part4/phenomene-diasporique-transnationalisme-lieux-et-territoires>
- Caratini, S. (2003). *La République des Sables. Anthropologie d'une révolution*. Paris : l'Harmattan.
- Castro Carranza, C. de, & Gómez Martín, C. (2010). Saharais: una migración circular entre España y los campamentos de refugiados de Tinduf. In *Mediterráneo migrante: tres décadas de flujos migratorios*. Murcia: Universidad de Murcia.
- Conseil de Sécurité des Nations Unies. (23 février 2000). *Rapport du secrétaire général sur la situation concernant le Sahara Occidental*, [S/2000/131](https://undocs.org/fr/S/2000/131), accessible à l'adresse <https://undocs.org/fr/S/2000/131>
- Corbet, A. (2006). Génération née dans les camps de réfugiés Sahraouis : une vie entre les camps et l'Occident. *Recueil Alexandries*, (7), [en ligne]. Consulté le 20 novembre 2018 sur <http://www.reseau-terra.eu/article446.html>
- Corbet, A. (2006). Les campements de réfugiés Sahraouis en Algérie : de l'idéal au réel. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 83 (1), pp. 9-21. Doi : <https://doi.org/10.3406/bagf.2006.2489>.
- Corbet, A. (2012). Reconstructions identitaires et résistances, Femmes réfugiées, un enjeu des camps : L'exemple sahraoui, *REVUE Asylon(s)*, 9. <http://www.reseau-terra.eu/article1247.html>
- Corbet, A. (2018). Au-delà de l'exil : mobilités des étudiants Sahraouis et impacts de leur retour dans les camps. In Boulay S. et Correale F. (dir.), *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*, 424 p. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais

- Correa Álvarez, A & Gómez Martín, C., (2015). La emigración cubana y saharai. Entre la “traición” y la esperanza. *Iconos*, (51), 83-86. <https://www.redalyc.org/pdf/509/50933235005.pdf>
- Correale, F. & Boulay, S. (2018). *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais
- Courgeau, D. et Lelièvre, E. (1989). *Analyse démographique des biographies*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 269 p. DOI : [10.2307/1533444](https://doi.org/10.2307/1533444)
- Courgeau D. (1991). Analyse des données biographiques erronées, *Population*, 46, 1, pp 89-104.
- Daniel, C. et Amiraux, V. (2003). Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. *Cultures & Conflits* [en ligne]. Consultable sur <http://conflits.revues.org/829>. DOI : 10.4000/conflits.82
- Desgrées du Loû, A., Pannetier, J., Ravalihasy, A. & Gosselin, A. (2017). Recueillir des parcours de vie : repères méthodologiques et population enquêtée. Dans Annabel Desgrées du Loû éd., *Parcours: Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, pp. 27-50. Paris: La Découverte.
- Devers, G. (2019). Le Sahara Occidental: Actualité d'une question ancienne. Communication présentée au Colloque pluridisciplinaire international, Logis du Roy.
- Dubar, C. & Nicourd, S. (2017). VI / Approches quantitatives des biographies. In Claude Dubar éd., *Les biographies en sociologie*, pp. 95-104. Paris: La Découverte.
- Estévez, P. (2012). Censos, identidad y colonialismo en el sáhara español (1950-1974): la imaginación numérica de la nación española, *Papeles del CEIC*, 89 (2). <http://identidadcolectiva.es/pdf/89.pdf>
- Farnarier, C. (2015). La restitution comme épreuve de la recherche. In Vidal, L. (Ed.), *Les savoirs des sciences sociales : Débats, controverses, partages*. IRD Éditions. Doi : 10.4000/books.irdeditions.10826
- Frippiat, D. & Marquis, N. (2010). Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux. *Population*, 65(2), 309-338. doi:10.3917/popu.1002.0309.
- GADEM. (2018). Coûts et Blessures. Consulté le 15 mai 2019 sur https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2018/10/20180927_GADEM_Couts_et_blessures.pdf?fbclid=IwAR1Xhgy6Qo8FXvuoPVLfAW5AJ-2OEjVoP8ycjdeT8l45BSEPT0kd-5MdeQw
- Gómez Martín, C. (2008). Sahraouis en Espagne : le vécu d'un troisième exil.
- Gómez Martín, C. (2010). Saharais: una migración circular entre España y los campamentos de refugiados de Tinduf. In Carlos de Castro, *Mediterráneo Migrante. Tres décadas de flujos migratorios*. Murcia: Universidad de Murcia
- Gómez Martín, C. (2016). La organización política y social de los saharais en España. Desarrollo y desafíos de las asociaciones de migrantes. *Kamchatka*, (7), 125-138. doi: <https://doi.org/10.7203/KAM.7.8501>

- Gómez Martín, C. (2018). Enjeux et réussites des associations de migrants Sahraouis en Espagne. In Boulay S. et Correale F. (dir.), *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais
- Gómez Martín, C. et Omet, C. (2009) Les cheminements de la politisation des jeunes dans le champ politique Sahraoui. Étude comparative entre la diaspora et les camps de réfugiés, *L'Année du Maghreb*, 5, 205-222.
- Gouëset, V. et Hoffmann, O. (2006). Communauté. Un concept qui semble poser problème à la géographie française, 263 – 275. In Séchet, R. et Veschambre, V. (dir) *Penser et faire la géographie sociale*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Hayed, F. (2016). Jeunesse sahraouie : naître vivre et mourir dans un camp. *Kassataya* [En ligne]. Consulté le 20 décembre 2018 sur <https://kassataya.com/2016/03/04/jeunesse-sahraouie-naître-vivre-et-mourir-dans-un-camp/>
- Díaz Hernández, R., Domínguez Mujica, J. y Parreño Castellano, J.M. (2014). Gestion de la población y desarrollo urbano en el Sahara Occidental: un análisis comparado de la colonización española (1950-1975) y de la ocupación marroquí (1975-2013), *XIII Coloquio Internacional de Geocrítica El control del espacio y los espacios de control*, Barcelona.
- Hottinger, A. (1980). La lutte pour le Sahara occidental. *Politique étrangère* vol. 45(1), 167-80. Doi : <https://doi.org/10.3406/polit.1980.2964>.
- Jacquier, C. (2011). Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui? *Vie sociale*, 2 (2), 33-48. doi:10.3917/vsoc.112.0033.
- Jiménez Jiménez, A. (2015) Enseñar español sin recursos materiales. El caso de los refugiados saharauis. *Educativo siglo XXI*, 33 (2), 79-104. Doi : <https://doi.org/10.6018/j/232701>
- Khoudour-Castéras, D. (2010). Les migrants au cœur de la tourmente économique, In *L'économie mondiale 2010*, Paris : *La découverte*, « Repères », pp 93-106.
- L'accord commercial UE-Maroc étendu au Sahara occidental. (17 janvier 2019). *L'Obs*. Consulté le 1 juin 2019 sur <https://www.nouvelobs.com/monde/20190117.OBS8682/l-accord-commercial-ue-maroc-etendu-au-sahara-occidental.html>
- Lelièvre É., Vivier G., 2001, « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et Entourage », *Population*, 56 (6), pp 1043-1074.
- Le Roux, G. (2013). Réflexions sur quelques méthodes quantitatives de collecte et d'analyse de la circulation et de l'immobilité, *e-Migrinter* [En ligne], 11. Consulté le 04 juin 2019 sur <http://journals.openedition.org/e-migrinter/328>. DOI : 10.4000/e-migrinter.328
- Lorraine Data. (2009). *Le Grand truquage. Comment le gouvernement manipule les statistiques*, 180p. Paris : La Découverte, « cahier libres ».
- Macé, C. (2016). Sahara Occidental : Le Maroc remonte le ring africain. *Libération*. Consulté le 18 mai 2019. https://www.liberation.fr/planete/2016/12/30/sahara-occidental-le-maroc-remonte-sur-le-ring-africain_1538319

- Marie, C.V. (2011) L'enquête Migrations, Famille et Vieillessement [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain]. Dans *Politiques sociales et familiales*, (106). Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM, pp. 98-103.
- Michaud, Y. (1996), *La violence*. Paris : Presses universitaires de France.
- Miguez, A. (1978). Le Sahara occidental et la politique maghrébine de l'Espagne. *Politique étrangère*, 43(2), 173-80. Doi : <https://doi.org/10.3406/polit.1978.1633>.
- Miske, A.B. (1978). *Front Polisario. L'âme d'un peuple*. Paris : Rupture.
- Mohsen-Finan, K. (1996). Sahara occidental : de la prolongation du conflit à la nécessité de son règlement. *Politique étrangère*, 61(3), 65-675. http://www.persee.fr/frodon.univ-paris5.fr/doc/polit_0032-342x_1996_num_61_3_4570
- Mohsen-Finan, K. (1999). Le règlement du conflit du Sahara occidental: À l'épreuve de la nouvelle donne régionale. *Politique africaine*, 76(4), 95-105. doi:10.3917/polaf.076.0095.
- Odden, G. (2010). Migrants dans la ville : une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes à Salamanque (thèse de doctorat, Université de Poitier, France). Consultable sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00824454>
- Ouatarra, F. (2007). Une étrange familiarité, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 175. Consulté le 07 juin 2019 sur <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4765>
- OXFAM. (2019). *Le Maroc égalitaire, une taxation juste*. Consulté le 1 juin 2019 sur <https://oxf.am/2Lcc7el>
- Perruchoud, R (2007). *Glossaire de la migration*, (9). Genève/Suisse : Organisation internationale pour les migrations.
- Querre, M., Lefort, M., Dejust, B., Foucard, R. et Hamadi Farayi, N. (2018). Déplacements de détresse et « ré-encampement » des migrants Sahraouis à Bordeaux. In Boulay S. et Correale F. (dir.), *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*, 424 p. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais
- Roudet, B. (2012). Qu'est-ce que la jeunesse ? *Après-demain*, 24(4), 3-4. doi:10.3917/apdem.024.0003.
- Ruez, C. (1994). Un référendum au Sahara occidental ? *Annuaire Français de Droit International*, 40(1), 243-59. Doi <https://doi.org/10.3406/afdi.1994.3191>.
- Ruiz Miguel, C. (2018). Cadre juridique du conflit. In Boulay S. et Correale F. (dir.), *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais. Consulté le 3 juin 2019 sur https://www.academia.edu/37570439/Cadre_juridique_du_conflit_du_Sahara_Occidental?auto=download
- Sayad, A. (1999). La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. Paris : Seuil.

Service de prévention spécialisée de l'ADSEA Sarthe (2009). Quand le foot aide au développement communautaire. *VST - Vie sociale et traitements*, 101(1), 60-64. doi:10.3917/vst.101.0060.

Vidéo. Bordeaux : le squat du quai Deschamps ravagé par un incendie (2 mai 2018). *SudOuest* [en ligne], consulté le 15 mai 2019 sur <https://www.sudouest.fr/2018/05/02/bordeaux-incendie-au-squat-du-quai-deschamps-5020352-2780.php>

Wilson, A. (2012). Cycle of crisis, migration and the formation of new political identities in Western Sahara. *Working Paper du CEPED*, (25). Paris: UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes.

Zoubir, Y. (2018). Manœuvres géopolitiques et facteurs de blocage. Dans Boulay S. et Correale F. (dir.), *Sahara Occidental : conflit oublié, population en mouvement*, 424 p. Tour : Presses de l'Université François-Rabelais

Ressources orales

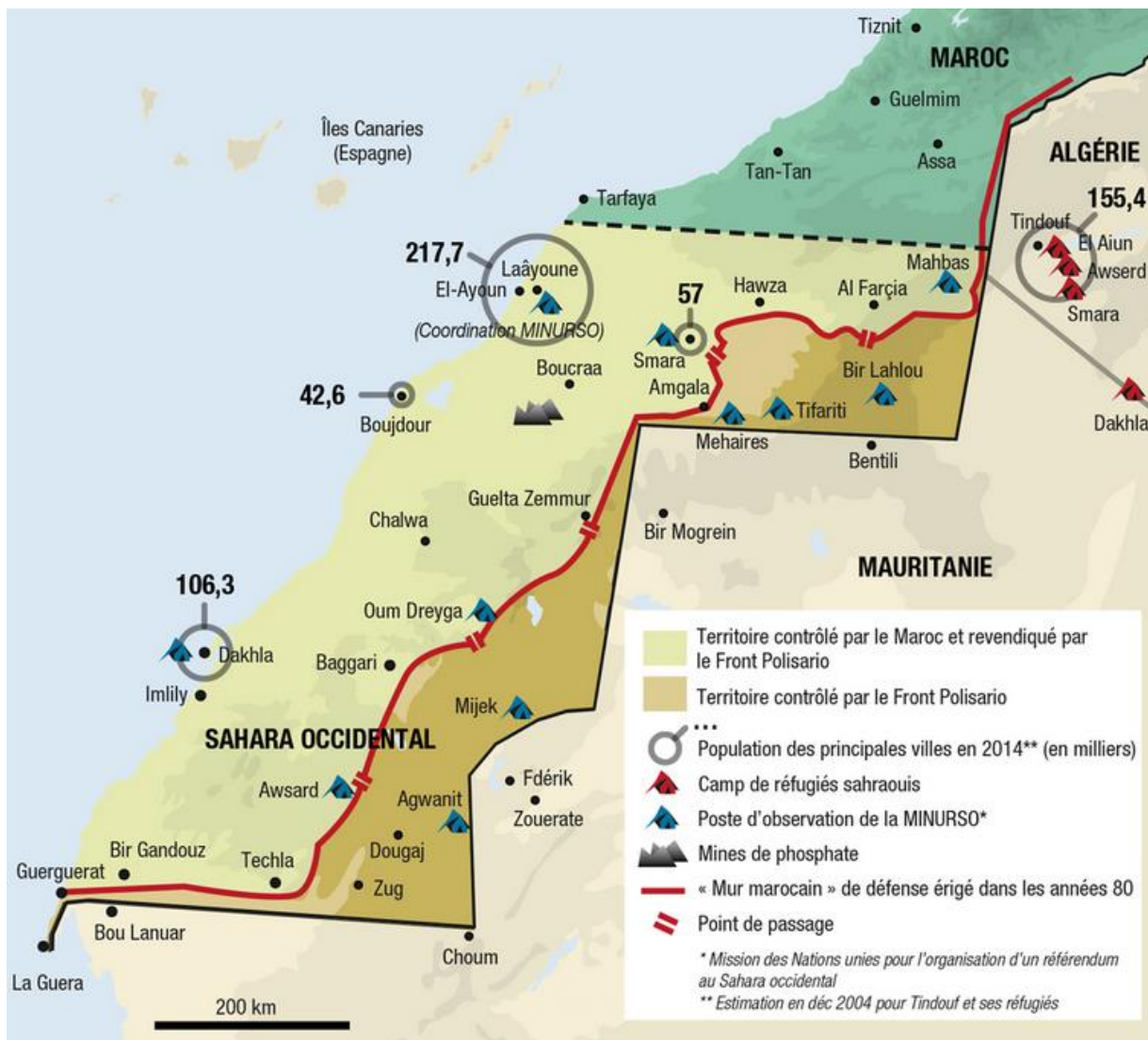
❖ Entretiens formels :

Enquêtés	Date et lieu de l'entretien	Lieu de naissance	Niveau d'étude	Situation professionnelle	Documents d'identité
<u>Nafe</u> (21 ans)	26 janvier 2019 - Le Mans	Camps de réfugiés	Bac + 4	étudiant (langues étrangères)	Nationalité espagnole
<u>Hassana</u> (29 ans)	2 février 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	Lycée	Intérim	Nationalité espagnole
<u>Mohamed</u> (44 ans)	3 février 2019 - Bressuire	Sahara Occidental	Bac + 1	CDD	Nationalité espagnole
<u>Mahjoub</u> (22 ans)	4 février 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	Bac +1 inachevé	Employé saisonnier (agriculture)	Carte de séjour espagnole
<u>Sidati</u> (35 ans)	4 février 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	Lycée	CDD	Nationalité espagnole
<u>Salamu</u> (29 ans)	4 février 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	CAP	Apprenti	Carte de séjour française
<u>Bechri</u> (29 ans)	14 février 2019 - Paris	Camps de réfugiés	Bac + 5 / DU	CDI	Nationalité espagnole
<u>Taguio</u> (33 ans)	20 février 2019 - Paris	Sahara Occidental	Bac + 2 / licence pro inachevé	CDI	Nationalité française
<u>Otman</u> (37 ans)	20 février 2019 - Paris	Sahara Occidental	Bac	CDD	Nationalité espagnole
<u>Gaymula</u> (24 ans)	6 mars 2019 - Paris	Camps de réfugiés	Bac + 5	CDI	Nationalité française
<u>Hamdi</u> (28 ans)	11 mars 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	Lycée	CDD	Apatridie
<u>Najib</u> (24 ans)	11 mars 2019 - Bressuire	Sahara Occidental	Bac + 1 inachevé	Intérim	Nationalité espagnole / marocaine
<u>Aminatou</u> (25 ans)	22 mars 2019 - Bressuire	Camps de réfugiés	Bac pro service à la personne	Employée saisonnier (hôtellerie/ restauration)	Nationalité espagnole
<u>Maria</u> (17 ans)	23 mars 2019 - Bressuire	Espagne	Première professionnelle	Lycéenne	Nationalité espagnole
<u>Inès</u> (16 ans)	23 mars 2019 - Bressuire	Espagne	Seconde professionnelle	Lycéenne	Nationalité espagnole
<u>Moulud</u> (26 ans)	27 mars 2019 - Nantes	Sahara Occidental	Bac +2	étudiant (langues étrangères)	Apatridie
<u>Jasmine</u> (18 ans)	28 mars 2019 - <u>Nueil les Aubiers</u>	Sahara Occidental	Première	Lycéenne	Nationalité espagnole
<u>Nayua</u> (22 ans)	28 mars 2019 - Mauléon	Camps de réfugiés	Bac + 2	étudiante (droit / langues étrangères)	Nationalité algérienne
<u>Aïcha</u> (23 ans)	28 mars 2019 - Skype (Valence)	Camps de réfugiés	Bac + 4	étudiante (droit / sciences politiques)	Carte de séjour espagnole
<u>Ihdih</u> (20 ans)	29 mars 2019 - Nantes	Camps de réfugiés	Bac+1	étudiant (biologie)	Nationalité espagnole
<u>Fatima</u> (19 ans)	29 mars 2019 - Cerizay	Camps de réfugiés	Bac +1	étudiante (médecine)	Nationalité espagnole
<u>Jatri</u> (50 ans)	1 avril 2019 - <u>Nueil les Aubiers</u>	Sahara Occidental	Bac + 4	CDI	Nationalité espagnole
<u>Ghali</u> (38 ans)	9 avril 2019 - Bordeaux	Camps de réfugiés	Bac + 3	Intérim	Carte de séjour française
<u>Ana</u> (20 ans)	9 avril 2019 - Bordeaux	Camps de réfugiés	Bac + 1	étudiante (droit)	Nationalité espagnole
<u>Daoud</u> (40 ans)	24 avril 2019 - Paris	Sahara Occidental	Bac + 5	sans emploi	Nationalité française

NB : Afin de préserver l'anonymat de mes enquêtés tous les prénoms ont été modifiés.

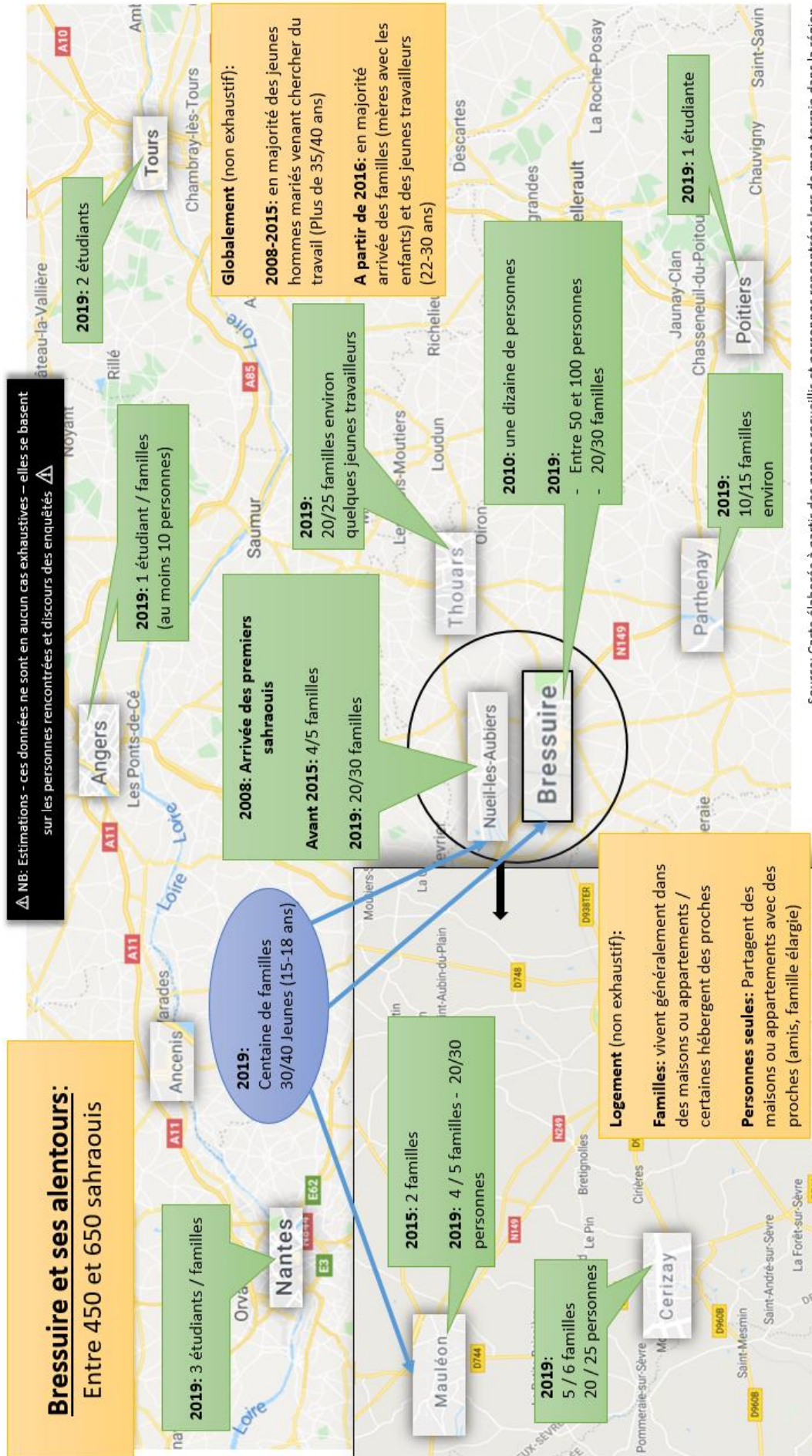
Annexes

Annexe 1 : Carte du Sahara Occidental en 2015



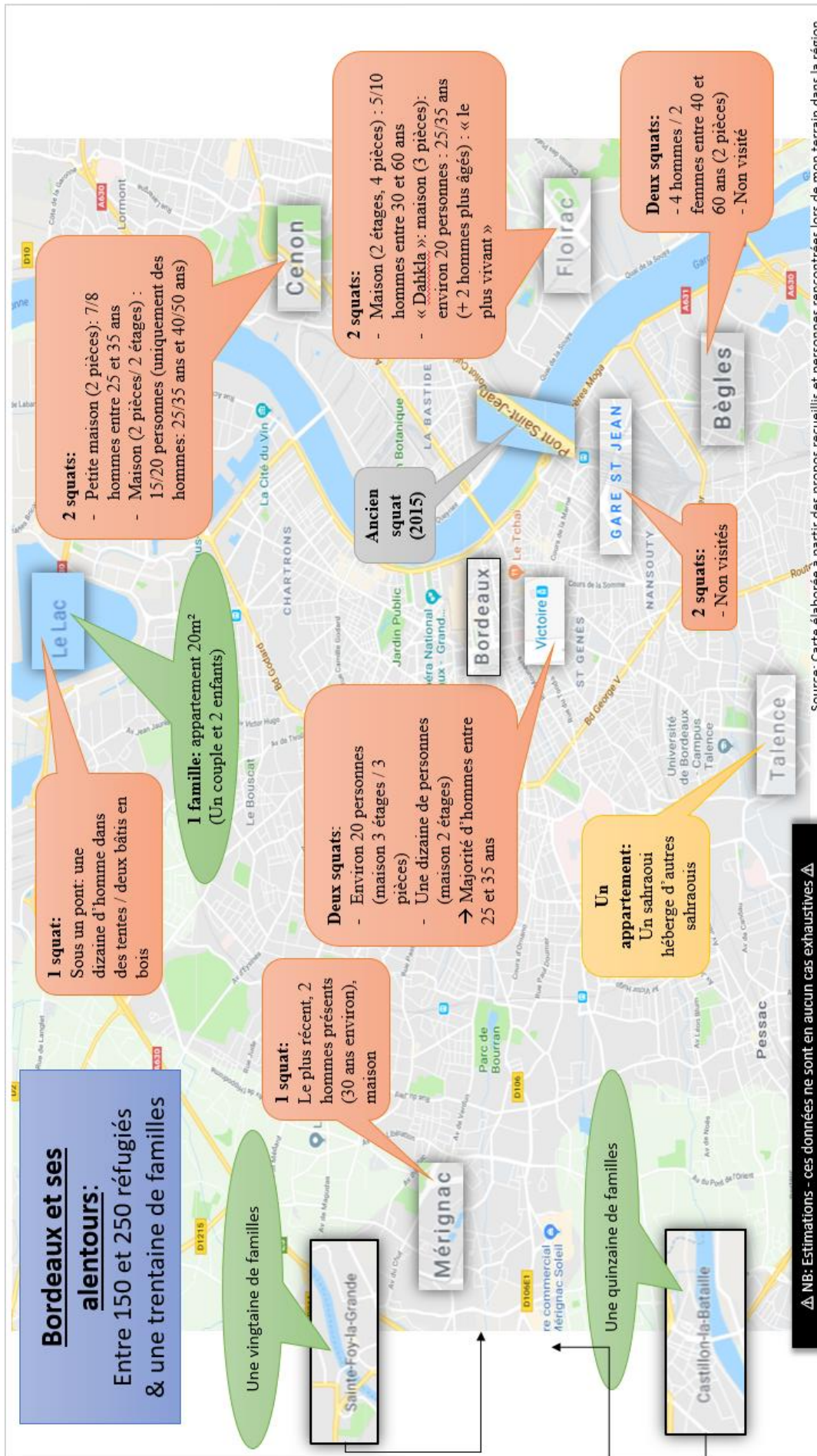
Source : <https://www.diploweb.com/Le-Sahara-Occidental-aiguise-les.html>

Annexe 3.1 : Carte – La population sahraouie à Bressuire et ses alentours

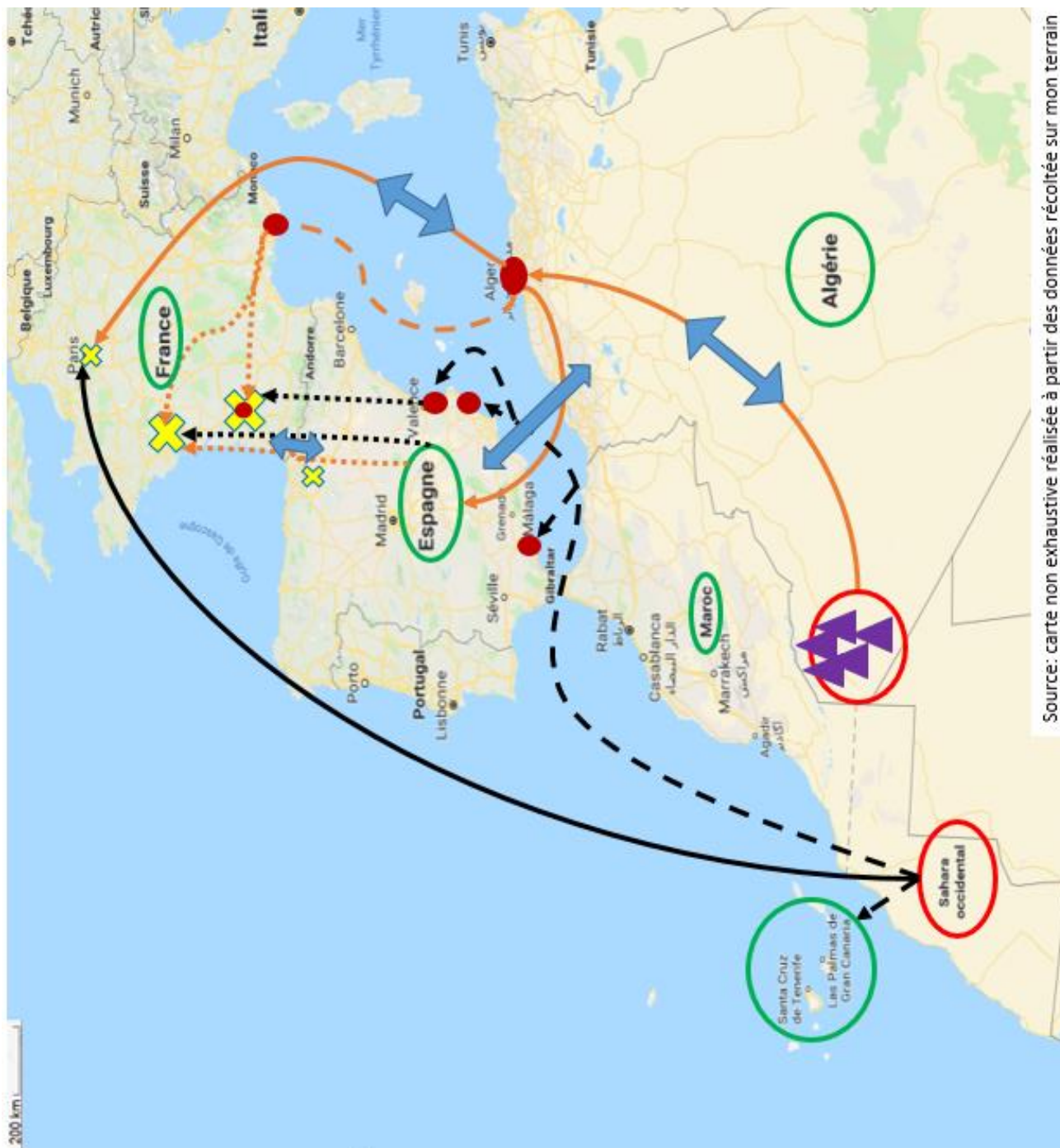


Source: Carte élaborée à partir des propos recueillis et personnes rencontrées lors de mon terrain dans la région

Annexe 3.2 : Carte – La population sahraouie dans la région girondine



Annexe 4 : Les principaux flux migratoires de la jeunesse sahraouie en France et en Espagne.



Source: carte non exhaustive réalisée à partir des données récoltées sur mon terrain

Légende

- Terrains d'études
- Lieux de transit
- Sahraouis en provenance du Sahara Occidental
- Sahraouis en provenance des camps de réfugiés
- Camps de réfugiés
- Lieux de vie
- Lieux de départ

Type de déplacements

- Aérien
- Maritime
- Routier
- Aller/retours fréquents

Déclaration d'originalité

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT (à insérer dans chaque mémoire)

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité, la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, il est rappelé que le plagiat, qui consiste à « s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens », est interdit.

Quelques exemples de plagiat :

- copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page WEB ou encore du mémoire ou du rapport de stage sans le mettre entre guillemets et /ou sans en mentionner la source ;
- résumer les mêmes types de document sans mentionner la source ;
- insérer dans un travail des données, des graphiques, des images en provenance de sources extérieures non identifiées, non citées ;
- traduire partiellement ou totalement un texte ou réutiliser un travail produit, sans avoir obtenu au préalable l'accord de son auteur ;

Ce qu'il est possible de faire :

- il est possible de reprendre ponctuellement les idées d'un auteur (y compris d'un autre étudiant) ou ses travaux mais il est obligatoire d'indiquer les références utilisées ;
- emprunter textuellement aux autres est possible, sous réserve de placer les citations ou les extraits de textes « entre guillemets » et d'en mentionner la provenance de manière précise y compris pour les images, les tableaux et schémas. Les citations et emprunts doivent être de longueur raisonnable et adaptée aux propos du travail personnel.

Je, soussigné(e) ...TANNE CAMILLE.....

atteste avoir pris connaissance du contenu de cet engagement de « non-plagiat » et déclare m'y conformer dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Je déclare sur l'honneur que le contenu du présent mémoire est original et reflète mon travail personnel. J'atteste que les citations sont correctement signalées par des guillemets et que les sources de tous les emprunts ponctuels à d'autres auteur-e-s, textuels ou non textuels, sont indiquées.

Le non respect de cet engagement m'exposerait à des sanctions.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Lu et approuvé

